



UNE APPROCHE
ORIENTÉE VERS LES MARCHÉS,
CENTRÉE SUR LES PERSONNES

RAPPORT ANNUEL
2026



La Société conçoit, fabrique et commercialise à l'échelle mondiale une vaste gamme de robinetteries industrielles utilisées dans des applications critiques. Velan fournit des solutions à de nombreux secteurs industriels, notamment ceux de la production d'énergie, du nucléaire, du pétrole et du gaz, des produits chimiques, du gaz naturel liquéfié et la de cryogénie, des pâtes et papiers, des procédés géothermiques, de la construction navale, de la défense, et des technologies carboneutres. La Société, l'un des chefs de file mondiaux de la robinetterie industrielle en acier, exploite 11 usines de fabrication à travers le monde et compte 1 273 employés. Le siège social de la Société est situé à Montréal, au Canada.

La stratégie commerciale de la Société repose sur la conception, la fabrication et la commercialisation de robinetteries novatrices dont les principales caractéristiques sont la qualité, la sécurité, la facilité de fonctionnement et la longévité. Les objectifs stratégiques de la Société comprennent, sans s'y limiter, l'excellence opérationnelle axée sur le client et l'amélioration des marges, l'accélération de sa croissance grâce à l'intensification de ses efforts dans les marchés clés où la Société se démarque nettement de la concurrence, ainsi que l'amélioration et la modernisation continues de ses systèmes et procédés.

Page de couverture : Des employés du site de Velan Inc. à Granby posent à côté d'un immense robinet à triple excentration Torqseal^{MD} de 78 pouces, le plus grand robinet jamais construit par Velan, destiné à une centrale nucléaire aux États-Unis.

Photo à droite : Robinet de 20 po de classe 2500 de la série R.







Deux robinets à tournant sphérique de 24 po de classe 1500 (connexion RTJ) à siège métallique, actionneur gaz-huile, corps et fermetures en matériau LF2 partiellement plaqué dans les zones de logement des sièges de soupapes.



FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2026

Velan a enregistré des résultats financiers satisfaisants au cours de l'exercice 2026, malgré un contexte instable marqué par des tensions commerciales et géopolitiques.

Le chiffre d'affaires annuel a progressé pour atteindre 296,4 millions de dollars, grâce à la portée mondiale de notre réseau de vente, à nos opérations de production et à la valeur de notre marque, tandis que la marge brute est demeurée stable à 27,4 %.

La Société a clôturé l'exercice avec une solide trésorerie de 53,4 millions de dollars et une dette à long terme de 18,2 millions de dollars.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

- Ventes de 296,4 millions de dollars
- Marge brute de 81,1 millions de dollars, soit 27,4 % du chiffre d'affaires
- BAIIA ajusté⁽¹⁾ de 20,7 millions de dollars

CARNET DE COMMANDES⁽¹⁾ ET NOUVELLES COMMANDES⁽¹⁾ DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

- Carnet de commandes de 283,3 millions de dollars
- Nouvelles commandes de 295 millions de dollars

POSITION FINANCIÈRE SOLIDE

- Trésorerie et équivalents de trésorerie de 53,4 millions de dollars
- Dette à long terme, incluant la partie à court terme, de seulement 18,2 millions de dollars
- Liquidités disponibles de 102,6 millions de dollars

⁽¹⁾ Mesures hors IFRS et mesures financières supplémentaires. Veuillez consulter la réconciliation à la rubrique « Mesures hors IFRS et mesures financières supplémentaires » du rapport de gestion.



Un des quatre robinets à tournant sphérique de 11 po API10K à connexion HUB et siège métallique, corps et fermetures en matériau F65 et actionneur hélicoïdal pour installation FPSO.

FAITS SAILLANTS

DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Sauf indication contraire, tous les montants sont en dollars américains.

Pour les exercices clos en	Fév. 2026	Fév. 2025	Fév. 2024	Fév. 2023	Fév. 2022
(en milliers, à l'exception des données par action)	\$	\$	\$	\$	\$
RÉSULTATS D'EXPLOITATION DES ACTIVITÉS POURSUIVIES					
Chiffre d'affaires	296 405	295 196	258 652	279 618	308 766
Marge brute	81 092	84 917	54 630	76 329	82 062
Résultat net (perte nette) ⁽¹⁾	15 310	(67 246)	(31 969)	(67 749)	(44 971)
Par action – de base et dilué(e)	0,71	(3,12)	(1,48)	(3,14)	(2,08)
BAlIA ajusté ⁽²⁾	20 674	27 470	2 126	1 532	5 910
Résultat net (perte nette) ajusté ⁽²⁾	890	6 600	(15 653)	(13 440)	(12 368)
Par action – de base et dilué(e)	0,04	0,31	(0,73)	(0,62)	(0,57)
RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSOLIDÉS					
Résultat net (perte nette) des activités abandonnées	58 599	(8 254)	12 232	12 296	23 830
Par action – de base et dilué(e)	2,71	(0,38)	0,57	0,57	1,10
Résultat net (perte nette)	73 919	(75 500)	(19 737)	(55 453)	(21 141)
Par action – de base et dilué(e)	3,42	(3,50)	(0,91)	(2,57)	(0,98)
SITUATION FINANCIÈRE					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	53 354	34 872	36 445	50 513	54 015
Total des actifs	346 607	501 966	479 393	477 857	508 428
Dette à long terme, incluant la partie à court terme	18 225	16 203	28 777	29 896	31 038
FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES					
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation à l'exclusion des règlements liés à l'amiante	(16 583)	26 525	12 461	4 361	8 523
ACTIONS EN CIRCULATION ET DIVIDENDE					
Dividende en espèces par action (en CA\$)					
Actions à droit de vote multiple et actions à droit de vote subalterne	0,53	0,03	0,03	0,03	—
Nombre d'actions en circulation à la date de clôture					
Actions à droit de vote multiple	15 566 567	15 566 567	15 566 567	15 566 567	15 566 567
Actions à droit de vote subalterne	6 019 068	6 019 068	6 019 068	6 019 068	6 019 068
CARNET DE COMMANDES⁽²⁾ ET NOUVELLES COMMANDES⁽²⁾					
Carnet de commandes à la fin de la période	283 290	274 877	283 647	255 040	272 918
Nouvelles commandes	295 039	292 505	288 681	267 620	295 934

⁽¹⁾ Le résultat net (perte nette) représente le résultat net (perte nette) attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

⁽²⁾ Mesures hors IFRS et mesures financières supplémentaires. Veuillez consulter la réconciliation à la rubrique « Mesures hors IFRS et mesures financières supplémentaires » du rapport de gestion.



MESSAGE

AUX ACTIONNAIRES

L'exercice 2026 a été marqué par la poursuite de la dynamique stratégique de Velan. Sur le plan de l'exploitation, malgré des défis sans précédent liés à la volatilité des tarifs douaniers et, plus récemment, au conflit au Moyen-Orient, nous avons enregistré un chiffre d'affaires et une rentabilité solides, tout en clôturant l'année forts d'une situation financière robuste, avec plus de 53 millions de dollars de trésorerie et équivalents de trésorerie, et seulement 18 millions de dollars de dette à long terme.

Cette solidité financière découle du produit net des transactions stratégiques conclues en début d'année, à savoir la vente de nos deux filiales françaises, Velan SAS et Segault SAS, et la cession permanente de nos obligations liées à l'amiante. Ce faisant, Velan a non seulement éliminé les obstacles potentiels à la poursuite d'occasions stratégiques, mais a également dégagé beaucoup de valeur pour les actionnaires. Par conséquent, le conseil d'administration a déclaré un dividende spécial de 0,30 \$ CA par action.

UNE ATTENTION CONSTANTE PORTÉE À LA CRÉATION DE VALEUR POUR LES ACTIONNAIRES

Nous avons annoncé l'intention de Velan Holdings de céder sa participation majoritaire à une société canadienne de capital-investissement, Birch Hill Equity Partners Management inc. (Birch Hill), en janvier 2026. La vente a été conclue après l'obtention des approbations requises auprès des autorités de réglementation.

Birch Hill a fait ses preuves en matière de partenariats avec des chefs de file du secteur industriel canadien, en les propulsant vers de nouveaux sommets. Grâce au soutien apporté par le plan d'investissement à long terme de Birch Hill, nous sommes bien placés pour accélérer la mise en œuvre de notre stratégie, investir dans les atouts qui renforceront notre compétitivité et continuer à bâtir une entreprise plus solide pour nos collaborateurs, nos clients et nos actionnaires.

À la suite de la clôture de la transaction, j'ai été nommé président et chef de la direction de Velan, après avoir occupé le poste de chef de la direction financière au cours des quatre dernières années. Imran Gibbons, auparavant vice-président chargé de la planification et de l'analyse financières mondiales, a été nommé chef de la direction financière.

Jim Mannebach, qui a assumé la direction pendant la période de transition, a quitté ses fonctions de président du Conseil et pris sa retraite à titre de chef de la direction, mais il demeurera administrateur de la Société. Je tiens à remercier personnellement Jim et la famille Velan pour leurs conseils et leur soutien. Je suis également très honoré et reconnaissant envers l'équipe de Birch Hill et le conseil d'administration pour la confiance qu'ils m'ont témoignée en m'offrant cette occasion passionnante.

Velan a également effectué des changements dans la composition de son conseil d'administration. Ivan Velan, Peter Velan, Rob Velan et Tom Velan, qui siégeaient tous au conseil d'administration en tant que représentants de l'ancien actionnaire majoritaire de la Société, ont démissionné du conseil d'administration de Velan. La Société les remercie tous pour leurs longues années de service et leurs contributions.

Patrick Duncan, associé chez Birch Hill, a été nommé président du conseil d'administration. Joshua Lindy, Shauna Gamble et Jim ont été nommés au conseil d'administration en tant que candidats désignés par Birch Hill, tandis que Daniel Desjardins, Edward Kernaghan et Suzanne Blanchet continueront d'exercer leurs fonctions d'administrateurs indépendants.

APERÇU FINANCIER

Velan a réalisé un chiffre d'affaires de 296,4 millions de dollars au cours de l'exercice 2026, en hausse par rapport à l'exercice précédent, alors que notre marge brute s'est maintenue à 27,4 %.

Notre carnet de commandes s'élevait à 283,3 millions de dollars à la fin de l'exercice 2026, en hausse de 8,4 millions de dollars ou 3,1 %, par rapport à l'exercice précédent. En excluant les fluctuations avantageuses des taux de change, le carnet de commandes est demeuré relativement stable, ce qui reflète globalement un niveau de nouvelles commandes similaire à celui des livraisons au cours du dernier exercice. Au 28 février 2026, 76,5 % de notre carnet de commandes, soit 216,7 millions de dollars, était livrable au cours des 12 prochains mois, une évolution qui reflète l'obtention d'un nombre croissant de contrats à long terme dans les secteurs du nucléaire et de la défense.

En résumé, nous sommes satisfaits de notre performance générale en 2026, compte tenu des tensions géopolitiques accrues à l'échelle mondiale et d'un environnement macroéconomique incertain déclenché par les différends commerciaux entre les pays.

UNE APPROCHE ORIENTÉE VERS LES MARCHÉS, CENTRÉE SUR LES PERSONNES

En regardant vers l'avenir, la Société est repartie sur de nouvelles bases, prête à s'appuyer sur le riche héritage d'innovation et de fiabilité légué par la famille Velan, tout en bénéficiant de la nouvelle perspective et des ressources financières de Birch Hill.

Par conséquent, Velan se consacrera pleinement à ce qu'elle fait le mieux : rester orientée sur les marchés et centrée sur les personnes. Cette orientation marquée vers les marchés, dans le cadre de laquelle nos équipes travaillent en étroite collaboration avec les clients pour concevoir des solutions sur mesure qui répondent à des problèmes complexes de contrôle des flux, a donné naissance à d'innombrables innovations et à une fidélité à la marque sans pareille au fil des ans. Elle constitue l'avantage concurrentiel qui nous permet de proposer une gamme de produits solides et rentables.

En ce qui concerne nos principaux marchés, l'énergie nucléaire demeure un moteur de croissance essentiel pour Velan en raison de la pression croissante sur les réseaux électriques et de la demande en forte hausse pour des sources d'énergie propres. Forte de 55 ans d'expérience dans l'industrie nucléaire, Velan est le premier fournisseur de robinetterie pour toutes les technologies de réacteurs. Nous disposons d'installations considérables à l'échelle mondiale et d'une expertise technique inégalée dans le secteur nucléaire.

Au début de l'exercice, nous avons signé un accord de fournisseur privilégié avec AtkinsRéalis, détenteur de la technologie nucléaire CANDUMD. Grâce à cet accord, Velan contribuera à accélérer la remise à neuf et la construction de réacteurs CANDUMD au Canada et dans le monde entier.

Au cours de la dernière année, Velan a également décroché une commande de robinetterie de plus de 20 millions de dollars canadiens auprès d'Ontario Power Generation (OPG) pour les réacteurs en cours de remise en service à la centrale nucléaire de Pickering. Ce contrat confirme notre position de leader sur le marché nucléaire national. La première livraison est prévue pour janvier 2027, les livraisons suivantes devant s'achever d'ici la fin janvier 2028.

De plus, un projet d'infrastructure clé au Canada, pour lequel Velan avait précédemment conclu un contrat de services principaux avec GE Vernova Hitachi Nuclear Energy dans le cadre de la fourniture d'un petit réacteur modulaire (PRM) sur le site de Darlington d'OPG, a été accéléré par le gouvernement fédéral. L'objectif principal de ce programme gouvernemental est de réduire considérablement les délais d'approbation des projets d'intérêt national, ce qui est de bon augure pour Velan et le déploiement du premier PRM en Amérique du Nord.

Comme indiqué plus haut, l'enchaînement des contrats remportés dans le secteur nucléaire a modifié la structure de notre carnet de commandes, avec une part plus importante de commandes dont la livraison s'étale sur une longue période; toutefois, nous approchons du moment où celles-ci se traduiront en chiffre d'affaires et auront un impact positif sur notre résultat net.

Du côté de la défense, Velan s'est imposé comme le fournisseur de robinetterie de choix pour la propulsion nucléaire et conventionnelle des navires de surface et sous-marins. Des forces navales de partout dans le monde s'appuient sur nos innovations et nos solutions sur mesure pour compenser les contraintes importantes imposées aux appareils de robinetterie par les conditions difficiles en mer.

Compte tenu de l'intensification des tensions géopolitiques à l'échelle mondiale, nous prévoyons que de nombreux pays augmenteront leurs dépenses en défense au cours des prochaines années afin de protéger leur souveraineté.

De même, le secteur pétrolier et gazier a été affecté par les tensions mondiales, le prix du pétrole brut ayant connu une forte volatilité ces derniers mois. Velan reste neutre face aux conflits géopolitiques; toutefois, des investissements importants seront nécessaires à court et moyen terme pour relancer les projets mis en veilleuse ou reconstruire les infrastructures de raffinage et de pipelines endommagées au Moyen-Orient.

Compte tenu de notre présence croissante à l'étranger, notamment par l'intermédiaire de notre coentreprise en Arabie saoudite, nous devrions tirer profit de ces investissements. Nous anticipons également un flux de commandes régulier de la part des raffineries nord-américaines, puisque nous fournissons à une grande partie d'entre elles les appareils de robinetterie techniques les plus fiables du secteur.

Enfin, dans le secteur de l'énergie traditionnelle, Velan est depuis des décennies un leader dans le domaine d'appareils de robinetterie d'isolement haute pression et haute température destinés aux centrales électriques. Nous restons engagés dans le monde entier, tant dans le domaine du service après-vente pour les centrales existantes que dans celui des nouvelles constructions. En Amérique du Nord, nous élargissons notre réseau de distribution afin de mieux servir ce marché, tout en poursuivant le lancement de nouveaux produits qui viendront bonifier notre offre plus tard dans l'exercice.

CONSTRUIRE UNE SOCIÉTÉ PLUS SOLIDE, PLUS COMPÉTITIVE, PLUS RENTABLE

Grâce à un bilan solide, à un carnet de commandes bien rempli de projets stratégiques et à un pipeline d'opportunités robuste, soutenus par des fondamentaux favorables à long terme, nous sommes bien placés pour mettre en œuvre notre stratégie et créer de la valeur durable. À court terme, toutefois, les conflits géopolitiques et régionaux affectent l'activité de nos clients, le calendrier des commandes et les délais de livraison.

Cela dit, certains domaines relevant de notre contrôle peuvent être améliorés. La maîtrise des coûts reste une priorité absolue, et nous nous affectons à rationaliser notre structure de coûts et à améliorer davantage l'efficacité à tous les niveaux de l'organisation.

Par conséquent, nous mettons en œuvre un plan de transformation global visant à optimiser nos opérations, à tirer parti de notre envergure mondiale, à rationaliser notre structure organisationnelle et à moderniser nos installations, alors que nous nous préparons à la croissance attendue sur nos marchés clés. Ces initiatives ont pour objectif de renforcer l'exécution, d'améliorer les performances de livraison, d'optimiser le service client et de soutenir une croissance rentable à long terme.

CONCLUSION

Pour conclure, Velan s'apprête à entamer un nouveau chapitre passionnant de son histoire. Les perturbations extérieures étant désormais derrière nous, nous avons l'intention de consolider notre position de leader sur le marché mondial des robinets industriels.

Je voudrais profiter de cette occasion pour remercier nos employés pour leur travail acharné et leur engagement au cours de l'année écoulée. Je tiens également à remercier nos clients pour la confiance qu'ils accordent à nos solutions. Enfin, je suis reconnaissant envers nos actionnaires pour leur confiance en notre stratégie de croissance à long terme.



Rishi Sharma

Président et chef de la direction



UNE APPROCHE ORIENTÉE

VERS LES MARCHÉS QUI FONT LA DIFFÉRENCE

Le plus grand héritage de la famille Velan réside dans une approche ciblée et axée sur les marchés. Velan collabore depuis longtemps avec ses clients pour concevoir des robinets qui relève des défis concrets et précis. Rien n'est créé en vase clos. Nous nous concentrons sur les marchés industriels où nous pouvons jouer un rôle clé.

L'exercice 2026 reflète cette approche centrée sur le client grâce à l'obtention de contrats sur des marchés stratégiques, tels que le nucléaire, la défense, le pétrole et le gaz, ainsi que l'énergie traditionnelle.

Étant donné que la cession de Velan à la société canadienne de capital-investissement Birch Hill a récemment été finalisée, certains processus opérationnels devront nécessairement être affinés, mais la collaboration étroite avec nos clients restera inchangée. Grâce à cette proximité avec eux, nous continuerons de concevoir des solutions sur mesure, conformes aux exigences les plus strictes. C'est la philosophie de Velan.



A.K. Velan - Prix d'exportation du Canada 1991

UN HÉRITAGE D'EXCELLENCE DE 75 ANS

Depuis 75 ans, trois générations de la famille Velan — à commencer par le fondateur A.K. Velan — ont fait de la Société un chef de file mondial de l'industrie de la robinetterie industrielle en acier, reconnu pour son intégrité en ingénierie, sa qualité sans compromis et la confiance de clients qui comptent sur nous dans les environnements les plus exigeants.

Alors que Velan entame son prochain chapitre, ces standards demeurent inchangés. Birch Hill, notre nouvel actionnaire majoritaire, se joint à nous avec un engagement commun à préserver ce qui a toujours distingué Velan.

Soixante-quinze ans d'excellence ne marquent pas une fin. Ils constituent la fondation sur laquelle nous continuons de bâtir.



UNE APPROCHE CENTRÉE

SUR NOTRE PRÉSENCE MONDIALE



AMÉRIQUE DU NORD

- 1** Velan, siège social
Montréal, Canada
- 2** Velan inc.
Granby, Canada
- 3** Velan Valve Corp.
Williston, États-Unis
- 4** VelTEX
Missouri City, États-Unis

EUROPE

- 5** Válvulas Industriais, Lda.
Lisbonne, Portugal
- 6** Velan GmbH
Willich, Allemagne
- 7** Velan ABV S.r.l.
Lucca, Italie

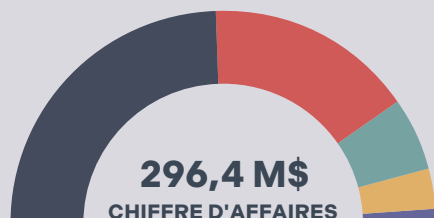
MOYEN-ORIENT

- 8** Velan Gulf Manufacturing Company
Dammam, Arabie Saoudite

ASIE

- 9** Velan Valves India Pvt. Ltd.
Coimbatore, Inde
- 10** Velan Valves (Suzhou) Co., Ltd.
Suzhou, Chine
- 11** **12** Velan Ltd
Ansan City, Corée du sud
- 13** Velan-Valvac
Taichung, Taiwan

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DU CHIFFRE D'AFFAIRES EXERCICE 2026*



Amérique du nord	145 569 \$	49,1 %
Asie Pacifique	93 256 \$	31,5 %
Europe	33 831 \$	11,4 %
Afrique et Moyen orient	18 601 \$	6,3 %
Amérique du sud et centrale	5 147 \$	1,7 %

* S'entend du pays où la vente est comptabilisée.



RAPPORT DE GESTION

Exercice clos le 28 février 2026

Le rapport qui suit fournit une analyse des résultats d'exploitation consolidés et de la situation financière consolidée de Velan Inc. (la « Société ») pour l'exercice clos le 28 février 2026. Le présent rapport de gestion doit être lu à la lumière des états financiers consolidés audités de la Société pour les exercices clos les 28 février 2026 et 28 février 2025. Les états financiers consolidés de la Société ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (les « IFRS »). Les principales méthodes comptables utilisées pour dresser ces états financiers consolidés sont présentées à la note 2 des états financiers consolidés audités de la Société. L'ensemble des opérations et des soldes libellés en monnaies étrangères ont été convertis en dollars américains, monnaie de présentation de la Société. Le présent rapport de gestion a été approuvé par le conseil d'administration de la Société le 14 mai 2026. D'autres documents d'information de la Société, notamment la notice annuelle et la circulaire de sollicitation de procurations, peuvent être consultés sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

MESURES HORS IFRS ET MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

Dans le présent rapport de gestion, la Société utilise des mesures de la performance et de la situation financière qui ne sont pas définies par les IFRS (les « mesures hors IFRS ») et qui sont, par conséquent, peu susceptibles d'être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures, que la direction utilise pour évaluer les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société, sont rapprochées des mesures de la performance définies par les IFRS. Les rapprochements sont présentés à la fin du présent rapport. La Société utilise également des mesures financières supplémentaires, qui sont définies à la fin du présent rapport.

INFORMATION PROSPECTIVE

Le présent rapport de gestion peut inclure des énoncés prospectifs, qui contiennent généralement des mots comme « croire », « anticiper », « planifier », « prévoir », « avoir l'intention de », « continuer » ou « estimer » pouvant être utilisés au conditionnel ou au futur, ou la forme négative de ces termes, leurs variations ou une terminologie semblable, qui comportent tous des risques et des incertitudes. Ces risques et incertitudes sont présentés dans les documents déposés par la Société auprès des commissions des valeurs mobilières compétentes ainsi que dans le présent rapport (voir la rubrique intitulée « Risques susceptibles d'avoir une incidence sur nos activités »). Bien que ces énoncés soient fondés sur les hypothèses de la direction concernant les tendances historiques, les conditions actuelles et les faits nouveaux futurs attendus, ainsi que sur d'autres facteurs qui, selon elle, sont raisonnables et appropriés dans les circonstances, aucun énoncé prospectif ne peut être garanti et les résultats réels futurs peuvent différer sensiblement de ceux qui sont exprimés dans les présentes. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser un énoncé prospectif contenu dans le présent rapport de gestion, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, à moins d'y être obligée par la législation en valeurs mobilières applicable. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont formulés expressément sous réserve de cette mise en garde.

À PROPOS DE VELAN

La Société conçoit, fabrique et commercialise à l'échelle mondiale une vaste gamme de robinetteries industrielles utilisées dans des applications critiques. Velan fournit des solutions à de nombreux secteurs industriels, notamment ceux de la production d'énergie, du nucléaire, du pétrole et du gaz, des produits chimiques, du gaz naturel liquéfié et de la cryogénie, des pâtes et papiers, des procédés géothermiques, de la construction navale, de la défense et des technologies à émission de carbone nulles. La Société, l'un des chefs de file mondiaux de la robinetterie industrielle en acier, exploite 10 usines de fabrication à travers le monde et compte 1 296 employés. Son siège social est situé à Montréal, au Canada. Sa stratégie d'affaires consiste à concevoir, fabriquer et commercialiser des robinetteries novatrices en mettant l'accent sur la qualité, la sécurité, la facilité d'utilisation et la longévité. La Société a pour objectifs stratégiques, entre autres, l'excellence opérationnelle et l'amélioration des marges en demeurant résolument axée sur ses clients, l'accélération de sa croissance grâce à l'intensification de ses efforts dans les marchés clés où la Société se démarque nettement de la concurrence, ainsi que l'amélioration et la modernisation continues de ses systèmes et procédés.

Les états financiers consolidés de la Société incluent les activités d'exploitation nord-américaines, qui comptent deux usines de fabrication au Canada, ainsi qu'une usine de fabrication et un centre de distribution aux États-Unis. Les

activités d'exploitation importantes de la Société englobent des usines de fabrication en Italie, au Portugal, au Royaume d'Arabie saoudite, en Corée, à Taïwan, en Inde et en Chine. Le réseau de la Société comprend également un service de vente en Allemagne.

RÉSUMÉ FINANCIER DES TROIS DERNIERS EXERCICES

(en dollars américains, à moins d'indication contraire)

IFRS	Pour les exercices clos les		
(en milliers)	28 février 2026	28 février 2025	29 février 2024
Résultats d'exploitation des activités poursuivies			
Chiffre d'affaires	296 405	295 196	258 652
Marge brute	81 092	84 917	54 630
Résultat net (perte nette) ¹	15 310	(67 246)	(31 969)
Résultat net (perte nette) par action — de base et diluée	0,71	(3,12)	(1,48)
Flux de trésorerie des activités poursuivies			
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant variation nette des provisions	(15 719)	23 961	13 714
Situation financière			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	53 354	34 872	36 445
Total des actifs	346 607	501 966	479 393
Dette à long terme, incluant la partie à court terme	18 225	16 203	28 777
Capitaux propres			
Dividendes en espèces par action ² (en \$ CA)			
Actions à droits de vote multiple	0,53	0,03	0,03
Actions à droit de vote subalterne	0,53	0,03	0,03
Nombre d'actions en circulation à la date de clôture			
Actions à droits de vote multiple	15 566 567	15 566 567	15 566 567
Actions à droit de vote subalterne	6 019 068	6 019 068	6 019 068

HORS IFRS	Pour les exercices clos les		
(en milliers)	28 février 2026	28 février 2025	29 février 2024
BAIIA ajusté ³	20 674	27 470	2 126
Résultat net (perte nette) ajusté(e) ³	890	6 600	(15 653)
Résultat net (perte nette) ajusté(e) par action — de base et dilué(e)	0,04	0,31	(0,73)

¹ Les termes « résultat net » et « perte nette » s'entendent du résultat net ou de la perte nette attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

² Comprend un dividende spécial de 0,30 \$ CA par action.

³ Mesures hors IFRS et mesures financières supplémentaires — vous trouverez plus d'information à la fin du présent rapport.

Carnet de commandes² et nouvelles commandes²

(en milliers)	Au					
	28 février 2026		28 février 2025		29 février 2024	
	\$	%	\$	%	\$	%
Carnet de commandes	283 290		274 877		283 647	
Livraisons au cours des 12 prochains mois	216 709	76,5 %	225 662	82,1 %	259 662	91,5 %
Livraisons dans les 12 à 24 mois	66 581	23,5 %	44 183	16,1 %	13 757	4,9 %
Livraisons dans les 24 à 36 mois	0	0,0 %	0	0,0 %	10 228	3,6 %
Livraisons dans plus de 36 mois	0	0,0 %	5 032	1,8 %	0	0,0 %
Nouvelles commandes	295 039		292 505		288 681	

FAITS SAILLANTS DE L'EXERCICE 2026¹ DES ACTIVITÉS POURSUIVIES (sauf indication contraire)

La Société est satisfaite de sa performance globale pour l'exercice 2026, compte tenu d'un environnement opérationnel marqué par l'incertitude économique découlant des tarifs douaniers, du conflit en cours au Moyen-Orient et de l'intensification des tensions géopolitiques à l'échelle mondiale. Ces facteurs ont eu des effets défavorables sur la Société à plusieurs égards, notamment en entraînant des retards dans les nouvelles commandes et les livraisons, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et sur la rentabilité.

MESURES IFRS, Y COMPRIS LES TRANSACTIONS IMPORTANTES (voir plus bas)

- Chiffre d'affaires de 296,4 millions de dollars pour l'exercice 2026, en hausse de 1,2 million de dollars, soit 0,4 %, par rapport à l'exercice précédent. La variation traduit essentiellement une hausse des expéditions des opérations indiennes, chinoises et coréennes, en partie contrebalancée par la constatation, lors de l'exercice 2025, de revenus non récurrents de 5,2 millions de dollars des opérations allemandes.
- Marge brute de 81,1 millions de dollars pour l'ensemble de l'exercice, contre 84,9 millions de dollars l'an dernier. La variation est attribuable à une composition des ventes moins avantageuse cette année par rapport à l'an dernier. Exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires, la marge brute s'est établie à 27,4 % pour l'exercice 2026, contre 28,8 % lors de l'exercice 2025.
- Résultat d'exploitation de 1,6 million de dollars, comparativement à une perte opérationnelle de 82,3 millions de dollars l'an dernier.
- Résultat net de 15,3 millions de dollars, soit 0,71 \$ par action, comparativement à une perte nette de 67,2 millions de dollars, ou une perte de 3,12 \$ par action, un an auparavant.
- En incluant les activités abandonnées, le résultat net s'est chiffré à 73,9 millions de dollars, soit 3,42 \$ par action, comparativement à une perte nette de 75,7 millions de dollars, soit une perte de 3,50 \$ par action, lors du précédent exercice.
- Trésorerie et équivalents de trésorerie de 53,4 millions de dollars de dollars à la clôture de l'exercice 2026, en hausse par rapport à 34,9 millions de dollars un an plus tôt, ce qui traduit une amélioration du recouvrement des créances d'exploitation. Conjointement avec des facilités de crédit disponibles de 49,2 millions de dollars, le montant total des liquidités s'élevait à 102,6 millions de dollars.

MESURES HORS IFRS ET MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

- Carnet de commandes² de 283,3 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2026, dont une tranche de 76,5 % est livrable d'ici les 12 prochains mois, en hausse par rapport à 274,5 millions de dollars un an auparavant.

¹ Tous les montants sont présentés en dollars américains, à moins d'indication contraire.

² Mesures hors IFRS et mesures financières supplémentaires — vous trouverez plus d'information à la fin du présent rapport.

- Nouvelles commandes² de 295,0 millions de dollars pour l'exercice, en hausse de 0,9 % par rapport à l'exercice précédent. L'augmentation traduit une hausse des nouvelles commandes des opérations italiennes, en partie contrebalancée par une réduction des nouvelles commandes des opérations allemandes et chinoises après avoir enregistré un flux de commandes élevées lors du précédent exercice.
- BAIIA ajusté² de 20,7 millions de dollars pour l'exercice 2026, comparativement à un BAIIA ajusté de 27,5 millions de dollars lors de l'exercice 2025. The decrease is attributable to lower gross profit and higher administration costs.
- Résultat net ajusté² de 0,9 million de dollars pour l'exercice 2026, comparativement à un résultat net ajusté de 6,6 millions de dollars lors de l'exercice 2025.

PERSPECTIVES

Compte tenu des commandes de 216,7 millions de dollars devant être livrées au cours des 12 prochains mois, représentant 76,5 % d'un carnet de commandes total de 283,3 millions de dollars, et malgré l'incertitude actuelle sur les plans géopolitique et commercial, la Société s'attend à générer une meilleure performance opérationnelle pour l'exercice 2027, appuyée par des efforts plus ciblés et une maîtrise des coûts. La Société a confiance en sa capacité d'obtenir d'autres nouvelles commandes ¹ puisque l'activité commerciale dans ses principaux marchés demeure robuste, portée par d'excellentes perspectives, notamment dans les secteurs du nucléaire et de la défense, et dans l'industrie pétrolière et gazière. La direction continuera à suivre de près la situation mondiale, notamment l'accroissement des tensions géopolitiques et l'incertitude macroéconomique dans un contexte de multiplication des conflits commerciaux à travers le monde qui pourraient retarder l'obtention et la livraison de certains projets.

La situation financière de la Société demeure solide avec une trésorerie et des équivalents de trésorerie de 53,4 millions de dollars et une situation de trésorerie, déduction faite de la dette bancaire, de 41,5 millions de dollars au 28 février 2026. La Société continuera à gérer rigoureusement son fonds de roulement et ses dépenses en immobilisations pour favoriser la génération de flux de trésorerie.

De plus, même si, selon la direction, la Société pourra contrer certains risques grâce à la solidité de sa situation financière, rien ne garantit que des facteurs économiques et géopolitiques extérieurs n'auront pas d'incidences défavorables sur les résultats d'exploitation de la Société ou sur sa situation financière. Ces facteurs comprennent, sans toutefois s'y limiter, la situation au Moyen-Orient, les tarifs sur les importations, les fluctuations des taux de change, plus particulièrement ceux du dollar canadien et de l'euro par rapport au dollar américain, les fluctuations des prix des produits de base, tant du point de vue de l'approvisionnement (prix de l'acier) que du point de vue des ventes (prix du pétrole). Veuillez consulter la rubrique intitulée « Risques susceptibles d'avoir une incidence sur nos activités » pour plus de détails.

RÉSULTATS DU QUATRIÈME TRIMESTRE DES ACTIVITÉS POURSUIVIES **(sauf indication contraire)**

MESURES IFRS

- Chiffre d'affaires de 84,9 millions de dollars, en hausse de 1,7 million de dollars, soit 2,1 %, par rapport au trimestre correspondant du précédent exercice.
- Marge brute de 17,6 millions de dollars, soit 20,7 % du chiffre d'affaires, contre 19,8 millions de dollars, ou 23,8 % du chiffre d'affaires, l'an dernier.
- Perte d'exploitation de 0,8 million de dollars, comparativement à une perte d'exploitation de 18,6 millions de dollars un an plus tôt.
- Perte nette de 3,9 millions de dollars, soit une perte de 0,18 \$ par action, contre une perte nette de 16,1 millions de dollars, ou une perte de 0,74 \$ par action, lors du précédent exercice.

MESURES HORS IFRS ET MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

- Nouvelles commandes de 73,7 millions de dollars, en hausse par rapport à 62,0 millions de dollars un an auparavant.

- Perte nette ajustée de 2,0 millions de dollars, comparativement à une perte nette ajustée de 4,9 millions de dollars l'an dernier.
- Perte nette ajustée par action de 0,09 \$, comparativement à une perte nette ajustée par action de 0,23 \$ un an plus tôt.
- BAIIA ajusté de 4,0 millions de dollars, en hausse par rapport à 3,6 millions de dollars lors du précédent exercice.

RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2026 DES ACTIVITÉS POURSUIVIES (sauf indication contraire)

MESURES IFRS, Y COMPRIS LES TRANSACTIONS IMPORTANTES (voir plus bas)

- Chiffre d'affaires de 296,4 millions de dollars, en hausse de 1,2 million de dollars, soit 0,4 %, par rapport à la même période de l'exercice précédent.
- Marge brute de 81,1 millions de dollars, soit 27,4 % du chiffre d'affaires, contre 84,9 millions de dollars, ou 28,8 % du chiffre d'affaires l'an dernier.
- Résultat d'exploitation de 1,6 million de dollars, comparativement à une perte d'exploitation de 82,3 millions de dollars un an plus tôt.
- Résultat net de 15,3 millions de dollars, soit 0,71 \$ par action, comparativement à une perte nette de 67,2 millions de dollars, ou une perte de 3,12 \$ par action, un an auparavant.
- En incluant les activités abandonnées, le résultat net s'est chiffré à 73,9 millions de dollars, soit 3,42 \$ par action, comparativement à une perte nette de 75,5 millions de dollars, soit une perte de 3,50 \$ par action, lors du précédent exercice.
- Trésorerie et équivalents de trésorerie de 53,4 millions de dollars à la clôture de l'exercice 2026, contre 34,9 millions de dollars douze mois plus tôt.

MESURES HORS IFRS ET MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

- Carnet de commandes de 283,3 millions de dollars, en hausse de 8,4 millions de dollars par rapport à 274,9 millions de dollars à la clôture du précédent exercice.
- Nouvelles commandes de 295,0 millions de dollars, en hausse de 2,5 millions de dollars par rapport à 292,5 millions de dollars l'an dernier.
- Résultat net ajusté de 0,9 million de dollars, contre un résultat net ajusté de 6,6 millions de dollars lors du précédent exercice.
- Résultat net ajusté par action de 0,04 \$, comparativement à un résultat net ajusté par action de 0,31 \$ un an auparavant.
- BAIIA ajusté de 20,7 millions de dollars pour l'exercice 2026, contre 27,5 millions de dollars un an plus tôt.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

(à moins d'indication contraire, tous les montants sont exprimés en dollars américains)

IFRS	Trimestres clos les			Exercices clos les		
	28 février 2026	28 février 2025	Variation	28 février 2026	28 février 2025	Variation
(en milliers)						
Des activités poursuivies						
Chiffre d'affaires	84 905 \$	83 198 \$	1 707 \$	296 405 \$	295 196 \$	1 209 \$
Marge brute	17 614	19 830	(2 216)	81 092	84 917	(3 825)
Frais d'administration	18 856	20 255	(1 399)	69 003	68 603	400
Frais de restructuration	2 245	19 111	(16 866)	9 614	100 412	(90 798)
Autres charges (produits)	(2 679)	(957)	1 722	841	(1 833)	(2 674)
Résultat (perte) d'exploitation	(808)	(18 579)	17 771	1 634	(82 265)	83 899
Résultat net (perte nette) ¹	(3 852)	(16 056)	12 204	15 310	(67 246)	82 556
Résultat net (perte nette) des activités abandonnées	-	3 636	(3 636)	58 599	(8 254)	66 853
Résultat net (perte nette)	(3 852)	(12 420)	8 568	73 909	(75 500)	149 409
(en pourcentage du chiffre d'affaires)						
Marge brute des activités poursuivies	20,7 %	23,8 %	(310 pdb)	27,4 %	28,8 %	(140 pdb)
(en dollars par action)						
Résultat net (perte nette) par action des activités poursuivies - de base et dilué(e)	(0,18)	(0,74)	0,56	0,71	(3,12)	3,83
Résultat net (perte nette) par action des activités abandonnées - de base et dilué(e)	-	0,17	(0,17)	2,71	(0,38)	3,09
Résultat net (perte nette) par action - de base et dilué(e)	(0,18)	(0,57)	0,39	3,42	(3,50)	6,92

HORS IFRS	Trimestres clos les			Exercices clos les		
	28 février 2026	28 février 2025	Variation	28 février 2026	28 février 2025	Variation
(en milliers)						
Des activités poursuivies						
BAIIA ajusté ²	3 994 \$	3 620 \$	374 \$	20 674 \$	27 470 \$	(6 796 \$)
Résultat net (perte nette) ajusté(e) ²	(2 002)	(4 899)	2 897	890	6 600	(5 710)
Résultat net (perte nette) ajusté(e) par action - de base et dilué(e)	(0,09)	(0,23)	0,14	0,04	0,31	(0,27)

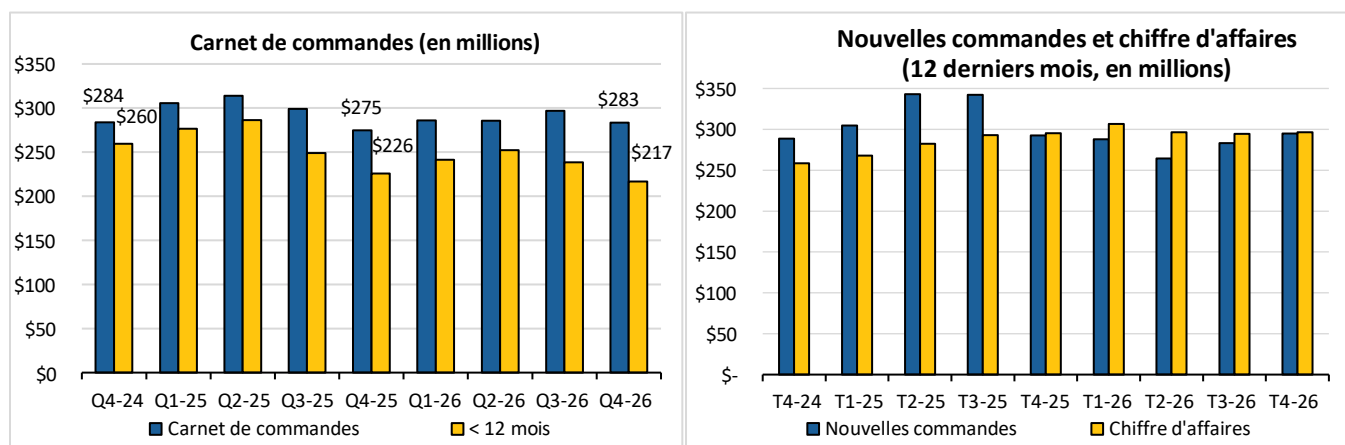
Carnet de commandes

	Au			
	28 février 2026		28 février 2025	
(en milliers)	\$	%	\$	%
Carnet de commandes des activités poursuivies	283 290		274 877	
Livraisons au cours des 12 prochains mois	216 709	76,5 %	225 662	82,1 %
Livraisons dans 12 à 24 mois	66 581	23,5 %	44 183	16,1 %
Livraisons dans 24 à 36 mois	0	0,0 %	0	0,0 %
Livraisons dans plus de 36 mois	0	0,0 %	5 032	1,8 %

¹ Le résultat net (la perte nette) représente le résultat net (la perte nette) attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple.

² Mesures hors IFRS et mesures financières supplémentaires — des précisions additionnelles sont fournies à la fin du présent rapport.

Au 28 février 2026, le carnet de commandes des activités poursuivies s'élevait à 283,3 millions de dollars, en hausse de 8,4 millions de dollars, soit 3,1 %, par rapport à 274,9 millions de dollars un an plus tôt. Les fluctuations des taux de change ont eu un impact positif de 10,1 millions de dollars sur la valeur du carnet de commandes au cours de l'exercice en raison principalement du raffermissement de l'euro par rapport au dollar américain. En excluant les fluctuations des taux de change, le carnet de commandes est resté relativement stable, ce qui reflète des nouvelles commandes d'une valeur globalement comparable à celle des expéditions effectuées au cours de l'exercice. Au 28 février 2026, 76,5 % du carnet de commandes, représentant des commandes d'une valeur de 216,7 millions de dollars, était livrable au cours des 12 prochains mois, contre 82,1 % du carnet de commandes lors du précédent exercice. Cette évolution du calendrier de livraison s'explique par l'obtention d'un nombre croissant de contrats à long terme pour les secteurs du nucléaire et de la défense.



Nouvelles commandes

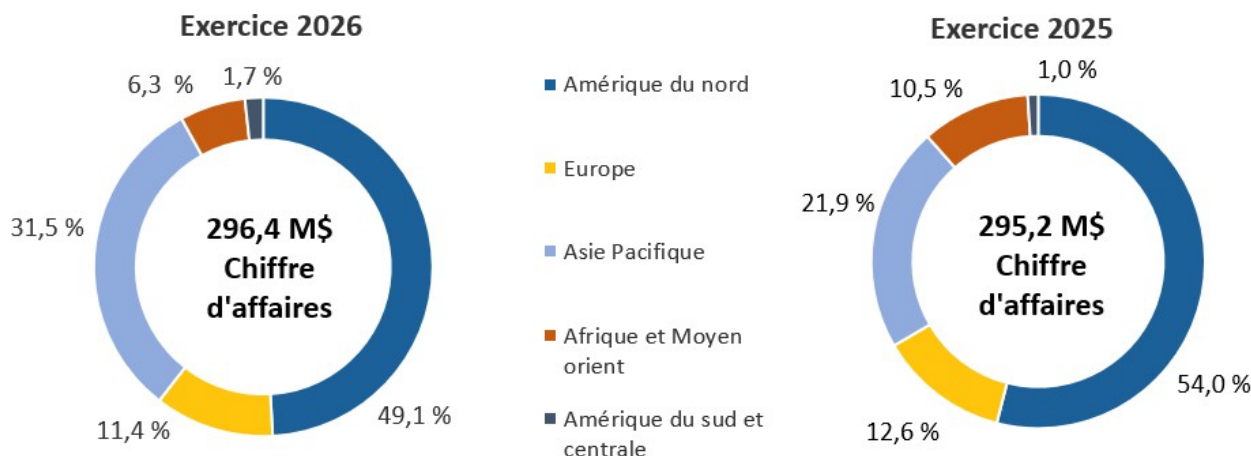
(en milliers)	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	28 février 2026	28 février 2025	28 février 2026	28 février 2025
Nouvelles commandes des activités poursuivies	73 713 \$	62 032 \$	295 039 \$	292 505 \$

Au quatrième trimestre de l'exercice 2026, les nouvelles commandes des activités poursuivies se sont chiffrées à 73,7 millions de dollars, comparativement à des nouvelles commandes de 62,0 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2025. La variation est attribuable à une hausse des nouvelles commandes en Amérique du Nord dans le secteur du nucléaire et de celles générées par les activités d'entretien, de réparation et de révision, de même que par une hausse des nouvelles commandes enregistrées par les opérations de la Société en Inde. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une réduction des nouvelles commandes enregistrées par les opérations allemandes. Les fluctuations des taux de change ont eu un impact négligeable sur la valeur des nouvelles commandes pour le trimestre.

Pour l'ensemble de l'exercice 2026, les nouvelles commandes des activités poursuivies ont atteint 295,0 millions de dollars, en progression de 2,5 millions de dollars, soit 0,9 %, par rapport à l'exercice précédent. La progression reflète une hausse des nouvelles commandes des activités italiennes, en partie contrebalancée par une baisse des nouvelles commandes des opérations allemandes et chinoises après avoir obtenu un flux de commandes robustes lors du précédent exercice. Les fluctuations des taux de change ont eu un impact positif de 2,2 millions de dollars sur la valeur des nouvelles commandes pour l'exercice.

Chiffre d'affaires

Répartition du chiffre d'affaires des activités poursuivies selon l'emplacement géographique des clients



Le chiffre d'affaires des activités poursuivies a atteint 84,9 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2026, une progression de 1,7 million de dollars, soit 2,1 %, par rapport à la même période l'an dernier. La variation traduit une augmentation des expéditions des opérations nord-américaines, chinoises et indiennes, en partie contrebalancée par une baisse des expéditions des opérations italiennes en raison de changements aux calendriers de livraison de clients. Les fluctuations des taux de change ont eu un impact positif de 3,0 millions de dollars sur le chiffre d'affaires du trimestre.

Pour l'ensemble de l'exercice 2026, le chiffre d'affaires des activités poursuivies s'est élevé à 296,4 millions de dollars, en hausse de 1,2 million de dollars, ou 0,4 %, par rapport à l'exercice précédent. La variation traduit principalement une augmentation des expéditions des opérations indiennes, chinoises et coréennes, en partie contrebalancée par la constatation, lors de l'exercice 2025, de revenus non récurrents de 5,2 millions de dollars des opérations allemandes. Les fluctuations des taux de change ont eu un impact positif de 5,2 millions de dollars sur le chiffre d'affaires de l'exercice.

Marge brute

Au quatrième trimestre de l'exercice 2026, la marge brute des activités poursuivies s'est établie à 17,6 millions de dollars, comparativement à 19,8 millions de dollars un an auparavant. La variation est attribuable à une composition du chiffre d'affaires moins avantageuse cette année par rapport à l'an dernier. Les fluctuations des taux de change ont eu un impact positif de 0,5 million de dollars sur la marge brute du trimestre. Exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires, la marge brute s'est établie à 20,7 %, contre 23,8 % douze mois plus tôt.

Pour l'ensemble de l'exercice 2026, la marge brute des activités poursuivies s'est chiffrée à 81,1 millions de dollars, contre 84,9 millions de dollars lors du précédent exercice. La variation est principalement attribuable aux facteurs susmentionnés. Les fluctuations des taux de change ont eu un impact positif de 1,0 million de dollars sur la marge brute de l'exercice. Exprimée en pourcentage du chiffre d'affaires, la marge brute s'est établie à 27,4 %, comparativement à 28,8 % lors du précédent exercice.

Frais d'administration

Les frais d'administration des activités poursuivies ont totalisé 18,9 millions de dollars, soit 22,2 % du chiffre d'affaires, au quatrième trimestre de l'exercice 2026, comparativement à 20,3 millions de dollars, ou 24,3 % du chiffre d'affaires, l'an dernier. La baisse est principalement attribuable à une diminution de la charge de rémunération et à l'incidence hors trésorerie l'an dernier d'une hausse importante de la valeur boursière des actions de la Société sur son régime de rémunération incitative à long terme.

Pour l'ensemble de l'exercice 2026, les frais d'administration des activités poursuivies se sont élevés à 69,0 millions de dollars, soit 23,3 % du chiffre d'affaire, comparativement à 68,6 millions de dollars, ou 23,2 % du chiffre d'affaires, lors de l'exercice 2025. La légère augmentation est attribuable à une hausse des honoraires professionnels et des commissions de vente, en partie contrebalancée par des initiatives de réduction de coûts et à l'incidence hors trésorerie l'an dernier d'une hausse importante de la valeur boursière des actions de la Société sur son régime de rémunération incitative à long terme.

Frais de restructuration

Pour le trimestre clos le 28 février 2026, les frais de restructuration se sont chiffrés à 2,2 millions de dollars, dont 1,5 million de dollars de coûts liés aux transactions dans le cadre de la vente proposée des actions de Holding Velan à Birch Hill Equity Partners Management Inc. (« Birch Hill »), ainsi qu'un ajustement final des coûts liés à l'amiante. Au cours du trimestre clos le 28 février 2025, les frais de restructuration s'étaient élevés à 19,1 millions de dollars, dont 2,5 millions de dollars de coûts liés à l'amiante et 16,6 millions de dollars de coûts liés aux transactions.

Pour l'ensemble de l'exercice 2026, la Société a engagé des frais de restructuration de 9,6 millions de dollars constitués de coûts liés aux transactions. Lors de l'exercice 2025, la Société avait engagé des frais de restructuration de 100,4 millions de dollars, dont 76,2 millions de dollars de coûts liés à l'amiante et 24,2 millions de dollars de coûts liés aux transactions.

BAIIA¹ et BAIIA ajusté¹

Au quatrième trimestre de l'exercice 2026, la Société a déclaré un BAIIA des activités poursuivies de 1,7 million de dollars, comparativement à un montant négatif de 15,5 millions de dollars pour la même période un an auparavant. En excluant les frais de restructuration, le BAIIA ajusté des activités poursuivies s'est élevé à 4,0 millions de dollars au quatrième trimestre de l'exercice 2026, comparativement à 3,6 millions de dollars un an plus tôt. Cette augmentation reflète une hausse des autres produits, principalement attribuable à des fluctuations favorables des devises, et une baisse des frais d'administration, en partie contrebalancées par une diminution de la marge brute.

Pour l'exercice 2026, le BAIIA des activités poursuivies s'est établi à 11,1 millions de dollars, comparativement à un montant négatif de 73,1 millions de dollars lors du précédent exercice. En excluant les frais de restructuration, le BAIIA ajusté des activités poursuivies pour l'exercice 2026 se chiffre à 20,7 millions de dollars, contre 27,5 millions de dollars lors de l'exercice 2025. Le recul est attribuable à une diminution de la marge brute et une hausse des frais d'administration.

Charges financières (produits financiers)

Au quatrième trimestre de l'exercice 2026, les charges financières des activités poursuivies se sont chiffrées à 0,7 million de dollars, comparativement à des produits financiers de 1,2 million de dollars l'an dernier. La variation traduit une réévaluation l'an dernier d'une participation minoritaire et une diminution des produits financiers en raison d'une baisse des taux d'intérêt.

Pour l'ensemble de l'exercice 2026, les charges financières des activités poursuivies se sont élevées à 1,6 million de dollars, comparativement à des produits financiers de 0,3 million de dollars un an auparavant. La variation traduit les facteurs susmentionnés.

Impôt (recouvrement d'impôt) sur le résultat

Au quatrième trimestre de l'exercice 2026, la charge d'impôt sur le résultat des activités poursuivies s'est élevée à 2,4 millions de dollars, comparativement à un recouvrement d'impôt sur le résultat de 0,6 million de dollars un an plus tôt. La variation traduit une hausse du BAIIA cette année par rapport à l'exercice précédent, et un recouvrement d'impôt sur le résultat de 3,5 millions de dollars l'an dernier, reflétant la constatation d'actifs d'impôt différé qui

¹ Mesures hors IFRS et mesures financières supplémentaires — des précisions additionnelles sont fournies à la fin du présent rapport.

n'avaient pas été comptabilisés auparavant et qui devaient être utilisés pour compenser le passif fiscal résultant de la cession des filiales françaises.

Pour l'exercice 2026, le recouvrement d'impôt sur le résultat des activités poursuivies s'est élevé à 15,1 millions de dollars, comparativement à un recouvrement d'impôt sur le résultat de 14,6 millions de dollars l'an dernier. L'exercice 2026 comprend un recouvrement d'impôt ponctuel de 23,1 millions de dollars lié à la cession des filiales françaises au premier trimestre. L'exercice 2025 comprenait un recouvrement d'impôt sur le résultat de 20,2 millions de dollars reflétant les actifs d'impôt différé liés à la constatation d'actifs d'impôt différé qui n'avaient pas été comptabilisés auparavant et ont été utilisés pour compenser le passif fiscal résultant de la cession des filiales françaises.

Résultat net (perte nette) et Résultat net (perte nette) ajusté(e)

Au quatrième trimestre de l'exercice 2026, la perte nette des activités poursuivies s'est établie à 3,9 millions de dollars, soit une perte de 0,18 \$ par action, comparativement à une perte nette de 16,1 millions de dollars, ou 0,74 \$ par action un an plus tôt. La perte nette ajustée des activités poursuivies pour le quatrième trimestre de l'exercice 2026 s'est chiffrée à 2,0 millions de dollars, soit une perte de 0,09 \$ par action, contre une perte nette ajustée de 4,9 millions de dollars, ou 0,23 \$ par action, lors de la même période de l'exercice précédent. La variation est attribuable à une augmentation du BAIIA ajusté et à une baisse de la charge d'impôt, en excluant les éléments ponctuels du précédent exercice.

Le résultat net des activités abandonnées s'est chiffré à 3,6 millions de dollars, soit un résultat net de 0,17 \$ par action, au quatrième trimestre de l'exercice 2025.

Par conséquent, la perte nette pour le quatrième trimestre de l'exercice 2026 s'est établie à 3,9 millions de dollars, soit une perte de 0,18 \$ par action, comparativement à une perte nette de 12,4 millions de dollars, ou une perte de 0,57 \$ par action, au quatrième trimestre de l'exercice 2025.

Pour l'ensemble de l'exercice 2026, le résultat net des activités poursuivies s'est élevé à 15,3 millions de dollars, soit un résultat net de 0,71 \$ par action, comparativement à une perte nette de 67,2 millions de dollars, ou une perte nette de 3,12 \$ par action, lors de l'exercice 2025. Le résultat net ajusté des activités poursuivies s'est établi à 0,9 million de dollars, soit un résultat net de 0,04 \$ par action, pour l'exercice 2026, contre un résultat net ajusté de 6,6 millions de dollars, ou un résultat net de 0,31 \$ par action, lors de l'exercice 2025. La variation est attribuable à une diminution du BAIIA ajusté.

Le résultat net des activités abandonnées s'est chiffré à 58,6 millions de dollars, soit un résultat net de 2,71 \$ par action, pour l'exercice 2026, comparativement à une perte nette des activités abandonnées de 8,3 millions de dollars, ou une perte nette de 0,38 \$ par action, lors de l'exercice 2025.

Par conséquent, le résultat net pour l'exercice 2026 s'élève à 73,9 millions de dollars, soit un résultat net de 3,42 \$ par action, comparativement à une perte nette de 75,5 millions de dollars, ou une perte nette de 3,50 \$ par action, lors du précédent exercice.

Activités abandonnées

Les produits et les charges, les gains et les pertes liés à l'abandon du groupe de cession ont été soustraits du résultat net des activités poursuivies de la Société et sont présentés sur une ligne distincte dans l'état des résultats consolidés.

Les résultats des activités abandonnées pour l'exercice clos le 28 février 2026, comprennent un gain de 95,8 millions de dollars sur la cession des filiales françaises Velan SAS et Segault, de même que la constatation d'un écart de conversion cumulé de 12,5 millions de dollars. Les détails sont les suivants :

	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	28 février 2026	28 février 2025	28 février 2026	28 février 2025
<i>(en milliers)</i>	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	-	34 844	4 764	95 778
Coût des ventes	-	20 057	3 127	58 640
Marge brute	-	14 787	1 637	37 138
Frais d'administration	-	5 949	1 782	21 801
Gain sur la cession de SAS et Segault	-	-	(95 824)	-
Reclassement d'écart de conversion lié aux activités abandonnées de filiales à l'étranger	-	-	12 456	-
Autres charges (produits)	-	(886)	782	21
Résultat (perte d'exploitation)	-	9 724	82 441	15 316
Charges financières — montant net	-	36	(128)	(82)
Résultat (perte) avant impôts	-	9 688	82 569	15 398
Charge d'impôt sur le résultat	-	6 052	23 970	23 652
Résultat net (perte nette) de la période	-	3 636	58 599	(8 254)

TRANSACTIONS IMPORTANTES

(en dollars américains, à moins d'indication contraire)

Le 14 janvier 2026, la Société a annoncé que son actionnaire majoritaire, Velan Holding Co. Ltd. (« Velan Holding »), unique porteur des actions à droit de vote multiple de la Société, a convenu de vendre ses 15 566 567 actions à droit de vote multiple (qui représentent environ 72,1 % des actions en circulation de la Société et 92,8 % de l'ensemble des droits de vote qui y sont rattachés) et une action à droit de vote subalterne à des fonds gérés par Birch Hill, au prix de 13,10 \$ CA par action, pour un produit brut total revenant à Holding Velan et à deux autres entités ayant des liens avec des actionnaires de Holding Velan de 203 922 040,80 \$ CA (l'« Opération Holding Velan »). Dans le cadre d'une restructuration préalable à la clôture, Holding Velan, entre autres choses, convertira 2 290 075 actions à droit de vote multiple en un nombre identique d'actions à droit de vote subalterne. Par conséquent, compte tenu de cette restructuration préalable à la clôture, 13 276 492 actions à droit de vote multiple et 2 290 076 actions à droit de vote subalterne seront vendues à Birch Hill à la clôture de l'Opération Holding Velan (ce qui représente environ 72,1 % des actions en circulation de la Société et 91,9 % de l'ensemble des droits de vote qui y sont rattachés) (collectivement, les « Actions visées par l'Opération Holding Velan »).

La clôture de l'Opération Holding Velan devrait avoir lieu au cours du premier semestre de 2026, sous réserve de l'obtention de certaines approbations réglementaires ainsi que de la satisfaction d'autres conditions de clôture usuelles. La réalisation de l'Opération Holding Velan n'est pas assujettie à une condition de financement ni à l'approbation des actionnaires de la Société.

Tel qu'annoncé, la Société a accepté de suspendre la déclaration des paiements de dividendes jusqu'à la clôture, les dividendes ordinaires devant ensuite reprendre, dans la mesure où, si et quand ils seront déclarés par le conseil d'administration.

La Société a finalisé la cession de ses obligations liées à l'amiante le 3 avril 2025, ce qui a permis d'éliminer définitivement du bilan de Velan Inc. tous les passifs et obligations liés à l'amiante et d'indemniser la Société pour tous les passifs liés à l'amiante.

La Société a également finalisé la vente de 100 % du capital social et des droits de vote rattachés aux titres de ses filiales françaises le 31 mars 2025, pour une contrepartie totale de 208,2 millions de dollars (192,5 millions d'euros), comprenant une tranche en espèces de 184,1 millions de dollars (170,0 millions d'euros).

Du fait de la vente des activités françaises, le bilan consolidé au 28 février 2025 a été ajusté pour présenter le groupe de cession comme un actif détenu en vue de la vente, et les états des résultats et les flux de trésorerie consolidés

ont été ajustés rétrospectivement pour présenter uniquement les résultats des activités poursuivies. Un gain de 95,8 millions de dollars a été comptabilisé au premier trimestre de l'exercice 2026 et la vente a également donné lieu à la constatation d'un écart de conversion cumulé d'un montant négatif de 12,5 millions de dollars. Ces montants ont été comptabilisés dans les résultats des activités abandonnées.

SOMMAIRES DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

(tous les montants sont présentés en dollars américains, à moins d'indication contraire)

Le tableau qui suit présente des données financières sommaires tirées des états financiers non audités de la Société de chacun des huit derniers trimestres clos pour les activités poursuivies :

	Trimestres clos							
(en milliers, sauf les montants par action)	Février 2026	Novembre 2025	Août 2025	Mai 2025	Février 2025	Novembre 2024	Août 2024	Mai 2024
Chiffre d'affaires des activités poursuivies	84 905 \$	71 660 \$	67 611 \$	72 229 \$	83 198 \$	73 404 \$	77 696 \$	60 898 \$
Résultat net (perte nette) des activités poursuivies	(3 852)	2 996	(1 660)	17 826	(16 056)	(47 835)	(1 168)	(2 187)
par action - de base et dilué(e)	(0,18)	0,14	(0,08)	0,83	(0,74)	(2,22)	(0,05)	(0,10)
Résultat net (perte nette) des activités abandonnées	-	-	(780)	59 379	3 636	(14 262)	1 289	1 083
par action - de base et dilué(e)	-	-	(0,03)	2,70	0,17	(0,66)	0,06	0,05
Résultat net (perte nette)	(3 852)	2 996	(2 440)	77 205	(12 420)	(62 097)	121	(1 104)
par action - de base et dilué(e)	(0,18)	0,14	(0,11)	3,58	(0,57)	(2,88)	0,01	(0,05)
BALIA ajusté des activités poursuivies	3 994	9 542	3 358	3 780	3 620	14 260	6 746	2 846
Résultat net (perte nette) ajusté(e) des activités	(2 002)	3 955	(1 153)	90	(4 899)	8 502	2 754	242
par action - de base et dilué(e)	(0,09)	0,18	(0,05)	0,00	(0,23)	0,39	0,13	0,01

SITUATION FINANCIÈRE

Actifs

Au 28 février 2026, le total des actifs s'élevait à 346,6 millions de dollars, en baisse par rapport à 502,0 millions de dollars au 28 février 2025.

Les actifs courants se chiffraient à 285,1 millions de dollars au 28 février 2026, en recul par rapport à 418,9 millions de dollars un an plus tôt. La variation traduit la cession d'actifs détenus en vue de la vente d'un montant de 176,8 millions de dollars, en partie contrebalancée par une augmentation de 18,5 millions de dollars de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, une hausse de 12,8 millions de dollars des créances d'exploitation et une augmentation de 12,2 millions de dollars des stocks.

Les actifs non courants totalisaient 61,5 millions de dollars au 28 février 2026, en recul par rapport à 83,1 millions de dollars l'an dernier. La variation est principalement attribuable à une diminution de 19,8 millions de dollars de la valeur de l'impôt différé à la suite de la vente des filiales françaises.

Passifs

Au 28 février 2026, le total des passifs s'élevait à 164,5 millions de dollars, en baisse par rapport à 403,2 millions de dollars au 28 février 2025.

Les passifs courants se chiffraient à 134,2 millions de dollars au 28 février 2026, en recul par rapport à 374,3 millions de dollars un an auparavant. La diminution est attribuable à une réduction de 143,7 millions de dollars de la provision liée à l'amiante et à la cession de passifs détenus en vue de la vente d'un montant de 110,9 millions de dollars. Ces facteurs ont été en partie contrebalancés par une hausse de 9,4 millions de dollars de la dette bancaire et une augmentation de 6,3 millions de dollars des dettes d'exploitation et charges à payer.

Les passifs non courants s'élevaient à 30,3 millions de dollars au 28 février 2026, en hausse par rapport à 28,9 millions de dollars, lors du précédent exercice. La variation traduit essentiellement une augmentation de 1,7 million de dollars des acomptes de clients.

Capitaux propres

Au 28 février 2026, le total des capitaux propres s'élevait à 182,1 millions de dollars, contre 98,7 millions de dollars au 28 février 2025. La variation est attribuable au résultat net de la Société pour l'exercice 2026, qui incluait le gain réalisé à la vente des actifs français, ainsi qu'une diminution de 18,0 millions de dollars du cumul des autres éléments du résultat global.

LIQUIDITÉS ET RESSOURCES EN CAPITAL — Analyse du risque de liquidité, des facilités de crédit et des flux de trésorerie *(tous les montants sont présentés en dollars américains, à moins d'indication contraire)*

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières à leur échéance. La Société gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance de ses besoins de trésorerie futurs. Les prévisions de flux de trésorerie sont établies par les entités en exploitation, puis sont totalisées par la division des finances de la Société. La Société a pour politique de maintenir une trésorerie et des équivalents de trésorerie suffisants et de disposer de facilités de crédit afin de satisfaire aux exigences opérationnelles actuelles et futures.

Au 28 février 2026						
(en milliers)	Valeur comptable \$	Moins de 1 an \$	De 1 à 3 ans \$	De 4 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Dette à long terme	18 225	3 737	3 160	2 345	12 720	21 962
Obligations locatives à long terme	5 560	1 725	2 544	1 162	455	5 886
Dettes d'exploitation et charges à payer	85 094	85 094	-	-	-	85 094
Acomptes de clients	25 795	20 068	3 087	2 640	-	25 795
Passifs dérivés	130	130	-	-	-	130

Au 28 février 2026, la Société respectait toutes les clauses restrictives liées à ses dettes et à ses facilités de crédit.

À la fin de l'exercice considéré, la Société n'avait aucun engagement d'achat en cours auprès de fournisseurs étrangers échéant à moins d'un an couvert par des lettres de crédit.

Le 28 février 2026, le carnet de commandes ¹ de la Société s'établissait à 283,3 millions de dollars. La Société estime que le montant net de sa trésorerie, sous réserve de certaines restrictions locales sur le contrôle des changes, combiné aux flux de trésorerie futurs provenant des activités d'exploitation, est suffisant pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations financières, d'accroître sa capacité, de financer son fonds de roulement et de mettre en œuvre sa stratégie d'entreprise. Toutefois, rien ne garantit que le risque d'un événement comme un ralentissement marqué de l'économie, une escalade des différends commerciaux ou un conflit n'ait pas d'incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société.

Dans le cadre de la gestion de son risque de liquidité, la Société surveille également la santé financière de ses principaux fournisseurs.

Flux de trésorerie — trimestre et exercice clos le 28 février 2026

(tous les montants sont en dollars américains et toutes les comparaisons sont établies par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent, à moins d'indication contraire)

Les variations du montant net de la trésorerie de la Société ont été les suivantes :

(en milliers)	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	28 février 2026	28 février 2025	28 février 2026	28 février 2025
Trésorerie des activités poursuivies au début de la période, montant net	20 223	32 061	32 364	27 283
Des activités poursuivies				
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation avant la variation nette des provisions	22 320	7 465	(15 719)	23 961
Variation nette des provisions	<u>2 282</u>	<u>(264)</u>	<u>(144 417)</u>	<u>2 564</u>
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation	24 602	7 201	(160 136)	26 525
Sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement excluant le produit de la cession des actifs français	(3 579)	(1 793)	(7 094)	(10 277)
Produit de la cession des actifs français	-	-	<u>182 363</u>	-
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement	(3 579)	(1 793)	175 269	(10 277)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement	(395)	(3 727)	(8 514)	(9 815)
Incidence des écarts de change sur la trésorerie	<u>641</u>	<u>(1 378)</u>	<u>2 509</u>	<u>(1 352)</u>
Variation nette de la trésorerie des activités poursuivies	21 269	303	9 128	5 081
Variation nette de la trésorerie des activités abandonnées	-	208	8 745	6 354
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	21 269	511	17 873	11 435
Trésorerie des activités poursuivies à la fin de la période, montant net	41 492	32 364	41 492	32 364

Activités d'exploitation

Pour le trimestre clos le 28 février 2026, les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation des activités poursuivies avant la variation nette des provisions se sont élevées à 22,3 millions de dollars, contre 7,5 millions de dollars lors de la période correspondante un an plus tôt. L'évolution favorable de la trésorerie est principalement attribuable à des variations positives des éléments hors trésorerie du fonds de roulement.

Pour l'exercice clos le 28 février 2026, les sorties de trésorerie liées aux activités d'exploitation des activités poursuivies avant la variation nette des provisions se sont chiffrées à 15,7 millions de dollars, comparativement à des entrées de trésorerie de 24,0 millions de dollars lors du précédent exercice. L'évolution défavorable de la trésorerie reflète principalement les variations négatives des éléments hors trésorerie du fonds de roulement au cours des neuf premiers mois de l'exercice, en partie contrebalancées par des variations favorables au quatrième trimestre.

Les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement s'établissaient comme suit :

	Trimestres clos les		Exercices clos les	
	28 février 2026	28 février 2025	28 février 2026	28 février 2025
<i>(en milliers)</i>				
Créances d'exploitation	3 658	(783)	(9 198)	7 739
Stocks	8 132	13 399	(9 197)	(11 319)
Impôt sur le résultat à recouvrer	(596)	224	158	490
Acomptes et charges payées d'avance	833	277	506	1 865
Dettes d'exploitation et charges à payer	9 798	6 052	4 955	28 774
Impôt sur le résultat à payer	(172)	1 197	(1 255)	2 507
Acomptes de clients	8 557	(2 522)	(3 292)	1 203
Provisions	2 282	(264)	(144 417)	2 564
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	32 492	17 580	(161 740)	33 823

Activités d'investissement

Les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement des activités poursuivies pour le trimestre clos le 28 février 2026 se sont chiffrées à 3,6 millions de dollars en raison principalement d'ajouts d'immobilisations incorporelles d'un montant de 1,5 million de dollars et d'ajouts d'immobilisations corporelles d'un montant de 0,9 million de dollars. Pour le trimestre clos le 28 février 2025, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement des activités poursuivies s'étaient chiffrées à 1,8 million de dollars en raison d'ajouts d'immobilisations incorporelles d'un montant total de 1,8 million de dollars.

Pour l'exercice clos le 28 février 2026, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement des activités poursuivies, excluant le produit tiré de la cession des actifs français, se sont élevées à 7,1 millions de dollars en raison d'ajouts d'immobilisations corporelles d'un montant net de 5,5 millions de dollars et d'ajouts d'immobilisations incorporelles d'un montant de 1,5 million de dollars. Pour l'exercice clos le 28 février 2025, les sorties de trésorerie liées aux activités d'investissement des activités poursuivies s'étaient élevées à 10,3 millions de dollars en raison d'ajouts d'immobilisations corporelles d'un montant net de 7,5 millions de dollars et d'ajouts d'immobilisations incorporelles d'un montant de 2,9 millions de dollars.

Activités de financement

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2026, les sorties de trésorerie liées aux activités de financement des activités poursuivies se sont chiffrées à 0,4 million de dollars, alors qu'une réduction de 1,2 million de dollars de la dette à long terme et un remboursement d'obligations locatives à long terme de 0,4 million de dollars ont été en partie contrebalancés par une augmentation de 1,2 million de dollars des emprunts bancaires à court terme. Au quatrième trimestre de l'exercice 2025, les sorties de trésorerie liées aux activités de financement des activités poursuivies s'étaient élevées à 3,7 millions de dollars, alors qu'une diminution de 5,0 millions de dollars de la facilité de crédit renouvelable avait été en partie contrebalancée par une augmentation nette de 1,8 million de dollars de la dette à long terme.

Au cours de l'exercice 2026, les sorties de trésorerie liées aux activités de financement des activités poursuivies se sont élevées à 8,5 millions de dollars en raison principalement du versement de dividendes d'un montant de 8,3 millions de dollars et d'un remboursement de 7,7 millions de dollars de la dette à long terme, en partie contrebalancés par une augmentation de 7,9 millions de dollars de la facilité de crédit renouvelable. Au cours de l'exercice 2025, les sorties de trésorerie liées aux activités de financement des activités poursuivies s'étaient élevées à 9,8 millions de dollars en raison principalement d'une diminution de 5,0 millions de dollars de la facilité de crédit renouvelable et d'une réduction nette de 3,8 millions de dollars de la dette à long terme.

TAUX DE CHANGE

Le tableau qui suit présente certains taux de change moyens et de clôture applicables aux trimestres et exercices de Velan clos les 28 février 2026 et 2025. Des taux de change moyens sont utilisés pour convertir en dollars américains le chiffre d'affaires et les dépenses libellées en monnaies étrangères des périodes visées, tandis que des taux de clôture sont utilisés pour convertir en dollars américains les actifs et les passifs libellés en monnaies étrangères à la date de clôture des périodes.

		Trimestres clos les		Exercices clos les	
		28 février 2026	28 février 2025	28 février 2026	28 février 2025
\$ US/\$ CA	Moyen	0,727 5	0,698 9	0,720 8	0,722 6
	Clôture	0,733 0	0,692 6	0,733 0	0,692 6
\$ US/euro	Moyen	1,152 5	1,041 3	1,152 9	1,070 4
	Clôture	1,180 5	1,041 1	1,180 5	1,041 1

INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Du fait de ses activités, la Société est exposée à divers risques financiers, à savoir le risque de marché (y compris le risque de change et le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur), le risque de crédit et le risque de liquidité. Le programme global de gestion des risques financiers de la Société vise à atténuer les risques imprévisibles du marché des capitaux et leurs effets potentiellement négatifs sur la performance financière de la Société.

La gestion des risques financiers est généralement assurée par la division des finances de la Société, conformément aux politiques approuvées par le conseil d'administration. La responsabilité de cette division consiste à définir, à évaluer et à couvrir les risques financiers de concert avec les équipes des finances des filiales de la Société. La Société utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à certains risques. L'utilisation des instruments financiers dérivés est régie par une politique aux termes de laquelle aucune opération sur dérivé ne doit être conclue en vue d'établir une position de spéculation ou de levier (le corollaire étant que toutes les opérations sur dérivés doivent avoir pour seul objet la gestion des risques).

Risque du marché

Risque de change

Le risque de change lié aux instruments financiers s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varie en raison des fluctuations des taux de change. La Société exerce ses activités à l'échelle mondiale et court un risque de change découlant de son exposition à diverses monnaies. Le risque de change est lié aux opérations commerciales futures et aux actifs et passifs comptabilisés qui sont libellés dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle de la Société. Les opérations de la Société utilisent différentes monnaies fonctionnelles et, par conséquent, chacune d'elles est exposée au risque de change lié à sa monnaie fonctionnelle.

Lorsqu'elle le peut, la Société rapproche les encaissements et les décaissements effectués dans une même monnaie. Le montant net de l'exposition résiduelle attendue aux devises fait l'objet d'une couverture. Pour couvrir cette exposition, la Société utilise des instruments dérivés de change, soit principalement des contrats de change à terme. Ces dérivés n'ont pas été désignés comme des couvertures à des fins comptables :

Au 28 février 2026 et au 28 février 2025, les montants en cours aux termes des contrats dérivés s'établissaient comme suit :

	Fourchette de taux de change		Profit (perte) (en milliers de \$ US)		Notionel (en milliers)	
	28 février 2026	28 février 2025	28 février 2026	28 février 2025	28 février 2026	28 février 2025
Contrats de change à terme						
Vente de dollars américains contre des dollars canadiens — de 0 à 15 mois	-	-	-	-	-	-
Achat de dollars américains contre des dollars canadiens — de 0 à 15 mois	-	-	-	-	-	-
Vente d'euros contre des dollars américains — de 0 à 12 mois	-	-	-	-	-	-
Achat d'euros contre des dollars américains — de 0 à 12 mois	1,04 à 1,10	1,04 à 1,10	(45)	(405)	1 000 \$ US	15 005 \$ US

Les contrats de change à terme sont des contrats aux termes desquels la Société a l'obligation de vendre ou d'acheter des monnaies étrangères au prix d'exercice. La juste valeur des instruments de change est inscrite à l'état consolidé du résultat net et reflète les montants estimés que la Société aurait versés ou reçus pour régler ces contrats à la date de clôture. Les profits latents sont comptabilisés à titre d'actifs dérivés et les pertes latentes, à titre de passifs dérivés, dans l'état consolidé de la situation financière.

Le tableau qui suit présente une analyse de sensibilité des expositions aux fluctuations du change les plus importantes de la Société liées à sa position nette dans des instruments financiers de change, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, la dette bancaire, les emprunts bancaires à court terme, les instruments financiers dérivés, les créances d'exploitation, les dettes d'exploitation et charges à payer, les acomptes de clients, la provision pour garanties d'exécution et la dette à long terme, y compris les intérêts à payer. Un raffermissement hypothétique de 5,0 % des monnaies suivantes aurait eu l'incidence suivante pour les exercices clos les 28 février 2026 et 28 février 2025 :

	Résultat net (perte nette)	
	28 février 2026	28 février 2025
(en milliers)	\$	\$
Raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain	2 329	(1 420)
Raffermissement de l'euro par rapport au dollar américain	2 283	(4)
Raffermissement de la roupie indienne par rapport au dollar américain	680	451

Un fléchissement hypothétique de 5,0 % des monnaies susmentionnées aurait eu l'incidence contraire pour les deux exercices.

Pour les besoins de l'analyse qui précède, le risque de change ne comprend pas la conversion des comptes des filiales dans la monnaie de présentation de la Société. Pour les filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas la monnaie de présentation (dollar américain) de la Société, ce risque aurait eu une incidence sur les autres éléments du résultat global.

Risques de flux de trésorerie et de juste valeur liés aux taux d'intérêt

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison principalement de ses facilités de crédit, de sa dette à long terme et de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie. Les éléments à taux variables exposent la Société au risque de flux de trésorerie lié aux taux d'intérêt, et les éléments à taux fixes exposent la Société au risque de la juste valeur liée aux taux d'intérêt. La plus grande partie de la dette à long terme et des facilités de crédit de la Société porte intérêt à des taux variables, et sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie rapportent des intérêts à des taux variables. Une variation hypothétique de 0,5 % des taux d'intérêt n'aurait pas une incidence significative sur le résultat net ou sur les flux de trésorerie de la Société.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte inattendue survienne si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Ce risque est lié principalement aux créances d'exploitation de la Société.

Le risque de crédit de la Société lié à ses créances d'exploitation est concentré. Au 28 février 2026, trois clients (quatre en 2025) représentaient plus de 5 % chacun des créances d'exploitation, dont un en représentait 17,0 % (15,8 % en 2025), alors que les dix principaux clients de la Société représentaient 60,6 % (52,8 % en 2025) des créances d'exploitation. De plus, un client représentait 12,3 % du chiffre d'affaires de la Société (13,6 % en 2025).

Pour réduire son risque de crédit, la Société évalue sur une base continue la solvabilité de ses clients et applique des procédures d'évaluation particulières à tous ses nouveaux clients. L'évaluation comprend l'analyse par échéance des créances d'exploitation, ainsi que l'analyse des profils historiques de paiement, de la solvabilité des clients et des tendances économiques du moment. Chaque client se voit attribuer une limite de crédit particulière qui est révisée périodiquement. Pour certaines créances d'exploitation, la Société peut obtenir des sûretés sous forme d'une assurance-crédit versant des prestations si la contrepartie manque aux modalités de l'entente.

La Société applique la méthode simplifiée selon l'IFRS 9, qui consiste à évaluer les pertes de crédit attendues au moyen d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les taux des pertes de crédit attendues sont estimés à la lumière des pertes de crédit subies par la Société au cours de l'exercice précédant la clôture de la période. Les taux de pertes passées sont alors ajustés en fonction de l'information actuelle et de l'information prospective sur les facteurs macroéconomiques ayant des répercussions sur les clients de la Société.

La correction de valeur pour pertes attendues pour la durée de vie applicable aux créances a été établie comme suit :

Au 28 février 2026					
(en milliers)	Courant	En souffrance depuis plus de 30 jours	En souffrance depuis 31 à 90 jours	En souffrance depuis plus de 90 jours	Total
Taux des pertes attendues	0,000 %	0,000 %	0,000 %	4,011 %	
Valeur comptable brute	40 723	5 107	8 372	15 482	69 684
Correction de valeur pour pertes	-	-	-	621	621

Au 28 février 2025					
(en milliers)	Courant	En souffrance depuis plus de 30 jours	En souffrance depuis 31 à 90 jours	En souffrance depuis plus de 90 jours	Total
Taux des pertes attendues	0,003 %	0,009 %	0,004 %	11,533 %	
Valeur comptable brute	34 505	10 866	5 313	3 286	53 970
Correction de valeur pour pertes	1	1	-	379	381

En raison de ses instruments financiers dérivés, de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie ainsi que de ses placements à court terme, la Société est également exposée à un risque de crédit qu'elle gère en faisant affaire avec des institutions financières très bien notées. Le risque de crédit principal de la Société est limité à la valeur comptable des créances d'exploitation et des profits sur les actifs dérivés. Le tableau qui suit présente des renseignements sommaires sur le classement par échéances des créances d'exploitation :

	Au	
	28 février 2026	28 février 2025
(en milliers)	\$	\$
Courant	40 347	34 636
En souffrance depuis 0 à 30 jours	5 107	10 866
En souffrance depuis 31 à 90 jours	8 372	5 313
En souffrance depuis plus de 90 jours	15 482	3 285
	69 398	54 100
Moins : correction de valeur pour pertes	(621)	(381)
	68 687	53 719
Autres créances	6 682	8 894
Total des créances d'exploitation	75 369	62 613

Le tableau qui suit présente des renseignements sommaires sur la variation de la correction de valeur pour créances d'exploitation irrécouvrables :

	Exercices clos les	
	28 février 2026	28 février 2025
(en milliers)	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	381	224
Charges pour correction de valeur pour pertes	229	166
Recouvrements de créances d'exploitation	-	(3)
Radiations de créances d'exploitation	-	(3)
Change	11	(3)
Solde à la fin de la période	621	381

Risque de liquidité — veuillez consulter l'analyse présentée à la rubrique intitulée « Liquidités et ressources en capital ».

CONTRÔLES ET PROCÉDURES INTERNES

CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION

Les contrôles et procédures de communication de l'information sont conçus pour fournir une assurance raisonnable que toute l'information pertinente est recueillie et présentée à la haute direction en temps opportun, notamment au chef de la direction et au chef de la direction financière, pour que les décisions appropriées puissent être prises concernant la communication de cette information au public.

Le chef de la direction et le chef de la direction financière de la Société ont évalué, ou fait évaluer sous leur supervision directe, l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société (au sens attribué à ces termes dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs) en date du 28 février 2026, et ont conclu que ces contrôles et procédures de communication de l'information ont été conçus et fonctionnent de manière efficace.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière de manière à fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers sont préparés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS.

La direction a évalué la conception et l'efficacité de son contrôle interne à l'égard de l'information financière (au sens attribué à ces termes dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents

annuels et intermédiaires des émetteurs). L'évaluation est fondée sur le guide intitulé Internal Control Integrated Framework (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« COSO »). Cette évaluation a été réalisée par le chef de la direction et le directeur financier de la Société avec l'aide d'autres membres de la direction et employés de la Société, selon ce qui a été jugé nécessaire. En se basant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu que le contrôle interne à l'égard de l'information financière est conçu adéquatement et fonctionne de manière efficace au 28 février 2026.

Malgré l'évaluation qu'elle en a faite, la direction reconnaît que, peu importe la qualité de leur conception ou de leur mise en application, les contrôles et procédures ne peuvent fournir qu'une assurance raisonnable, et non une assurance absolue, que les objectifs de contrôle qu'ils visent sont atteints. La Société compte prendre toutes les mesures nécessaires pour minimiser les conséquences de la survenance éventuelle d'une omission dans la communication ou les contrôles et procédures internes ou d'une erreur significative.

CHANGEMENTS APPORTÉS À LA CONCEPTION DU CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Au cours de l'exercice clos le 28 février 2026, la Société n'a apporté à la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière aucun changement important qui a ou qui pourrait vraisemblablement avoir une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

PRINCIPALES ESTIMATIONS COMPTABLES ET HYPOTHÈSES

Les principales méthodes comptables de la Société qui sont décrites ci-dessus sont essentielles pour comprendre la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société. Certaines de ces méthodes comptables exigent le recours à des estimations comptables critiques qui reposent sur des jugements complexes et subjectifs ainsi que sur des hypothèses, dont certaines portent sur des questions qui sont, par leur nature même, incertaines et susceptibles de changer. Les hypothèses et estimations utilisées sont fondées sur des paramètres qui sont dérivés de l'état des connaissances au moment de la préparation des états financiers et qui sont considérés comme raisonnables dans les circonstances. Plus particulièrement, la performance future de la Société a été estimée à la lumière des circonstances qui sont actuellement en vigueur et d'hypothèses quant à l'orientation future attendue de la conjoncture mondiale et du secteur d'activité. Si ces facteurs ne connaissent pas l'issue prévue et échappent au contrôle de la Société, les résultats réels pourraient différer des résultats attendus. Ces estimations, ainsi que les hypothèses qui les sous-tendent, sont revues continuellement. Les modifications apportées aux estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est modifiée.

Les estimations et les hypothèses qui sont particulièrement susceptibles de donner lieu à un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours du prochain exercice sont décrites ci-après :

Stocks

Les stocks doivent être évalués au coût ou, si elle est moins élevée, à la valeur nette de réalisation. Il y a dépréciation des stocks lorsque la valeur de marché estimée des stocks diminuée des coûts de vente variables est inférieure à la valeur comptable des stocks. Cette détermination fait largement appel au jugement de la direction et repose sur l'évaluation faite par la Société des conditions du marché pour ses produits, qui sont fonction des stocks vieillissants, de l'utilisation passée, de la demande future estimative et, dans certains cas, du risque de perte spécifique à des éléments de stocks particuliers. Tout changement dans les hypothèses utilisées pour établir cette évaluation ou les coûts de vente est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur comptable des stocks dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante sur le coût des ventes dans l'état consolidé du résultat net.

Provisions

Des provisions doivent être constituées au titre des charges possibles relativement à la garantie des produits. La Société estime son exposition aux réclamations pour garantie en tenant compte de l'expérience passée ainsi que de tout problème technique connu et de toute estimation des coûts à engager pour régler les problèmes. La Société estime son exposition aux termes de ces obligations en s'appuyant sur une analyse de toutes les réclamations

identifiées ou attendues. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur de la provision présentée dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante sur le coût des ventes dans l'état consolidé du résultat net.

Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée, comme le goodwill, sont soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des situations indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation. La Société examine tous les autres actifs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer s'il existe un quelconque indice de dépréciation. La question de déterminer s'il existe des indices d'une possible dépréciation exige un jugement important. Pour établir la valeur recouvrable d'une UGT, la direction prépare des estimations fondées sur des hypothèses telles que le coût moyen pondéré du capital, la marge du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA »), la croissance des produits des activités ordinaires ou la valeur recouvrable de chacun des actifs. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur comptable de l'UGT.

Impôt sur le résultat

La Société doit estimer son impôt sur le résultat dans chacun des territoires où elle exerce ses activités. Elle doit donc évaluer la probabilité que ses pertes d'exploitation nettes puissent être utilisées pour réduire ses bénéfices imposables futurs, et évaluer les positions adoptées dans les déclarations fiscales en ce qui a trait à des situations dans lesquelles la réglementation fiscale en vigueur est sujette à interprétation. Dans l'éventualité où ces évaluations seraient modifiées, la charge d'impôt sur le résultat serait ajustée, et un ajustement correspondant serait apporté aux soldes d'impôt sur le résultat dans l'état consolidé de la situation financière.

JUGEMENTS CRITIQUES AUX FINS DE L'APPLICATION DES MÉTHODES COMPTABLES

Jugements critiques aux fins de l'application des méthodes importantes de la Société

Actifs d'impôt différé

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la Société dégage un bénéfice imposable auquel ces écarts temporaires puissent être imputés. Les actifs d'impôt différé sont soumis à un examen à chaque date de clôture et modifiés s'il n'est plus probable que l'avantage fiscal connexe soit réalisé. La Société estime que les bénéfices imposables futurs seront suffisants pour réaliser ces actifs.

Normes et modifications comptables publiées, mais non encore adoptées

La nouvelle norme suivante a été publiée par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») et n'est pas encore en vigueur pour les états financiers consolidés de la Société. La Société n'a pas adopté cette norme de manière anticipée.

IFRS 18 – Présentation et informations à fournir dans les états financiers

En avril 2024, l'IASB a publié l'IFRS 18 Présentation et informations à fournir dans les états financiers, qui remplace l'IAS 1 Présentation des états financiers. L'IFRS 18 introduit de nouvelles exigences relatives à la présentation de la performance financière, notamment la classification des produits et des charges dans des catégories définies ainsi que la présentation de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat net. La norme introduit également des exigences de communication d'informations renforcées, notamment la divulgation de mesures de performance définies par la direction, ainsi que des principes actualisés en matière de regroupement et de décomposition des informations financières.

L'IFRS 18 est en vigueur pour les exercices annuels ouverts à compter du 1er janvier 2027, avec adoption anticipée autorisée. La Société ne prévoit pas d'adopter cette norme de manière anticipée. L'adoption de l'IFRS 18 ne devrait pas avoir d'incidence sur la comptabilisation ou l'évaluation des montants dans les états financiers consolidés, mais entraînera des modifications en matière de présentation et de divulgation.

Normes et modifications en vigueur le 1^{er} janvier 2026

Les modifications apportées à l'IFRS 9 Instruments financiers et à l'IFRS 7 Instruments financiers : Informations à fournir, incluant les modifications relatives à la classification et à l'évaluation des instruments financiers, aux contrats référençant l'électricité dépendante de la nature, ainsi que les améliorations annuelles des normes comptables IFRS, sont en vigueur pour les exercices annuels ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. La Société évalue actuellement ces modifications et ne prévoit pas qu'elles auront une incidence significative sur les états financiers consolidés.

RISQUES SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE SUR LES ACTIVITÉS DE LA SOCIÉTÉ

Nature cyclique des marchés d'utilisateurs finaux, volatilité des prix des produits de base et autres facteurs macroéconomiques

La demande des produits de la Société dans un secteur ou dans un marché donné peut varier considérablement selon le niveau d'activité économique dans le secteur ou le marché en cause. De telles variations peuvent être atténuées par le fait que les ventes de la Société sont diversifiées sur le plan géographique et par la diversité des marchés des utilisateurs finaux. Rien ne garantit toutefois qu'une récession ou un ralentissement économique dans certains secteurs ou territoires, notamment le ralentissement actuel dans le secteur du pétrole et du gaz, n'aurait pas un effet défavorable important sur les ventes de la Société.

La volatilité des prix des produits de base peut avoir un effet défavorable sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société. Les prix du pétrole brut et du gaz naturel ont connu une volatilité importante au cours des dernières périodes et sont intrinsèquement sujets à des fluctuations rapides et substantielles. Ces prix peuvent évoluer en réponse à des variations relativement mineures de l'offre et de la demande, à l'incertitude des marchés, aux tensions géopolitiques et à d'autres facteurs échappant au contrôle de la Société. La volatilité des prix des matières premières représente un risque important pour les activités, la situation financière, les résultats d'exploitation et les perspectives d'avenir de la Société.

Les prix du pétrole brut et du gaz naturel sont influencés par de nombreux facteurs, incluant, sans s'y limiter : les fondamentaux mondiaux de l'offre et de la demande ; les conditions économiques mondiales et régionales ; les mesures prises par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (« OPEP »), l'OPEP+ et d'autres nations productrices ; les politiques gouvernementales, les réglementations, la fiscalité et les régimes fiscaux; l'instabilité politique et les développements géopolitiques; les contraintes relatives aux infrastructures et à la capacité de transport des hydrocarbures vers les marchés nationaux et internationaux; les développements du marché du gaz naturel liquéfié (« GNL »); la disponibilité, les prix et l'adoption des sources d'énergie alternatives et renouvelables; ainsi que les variations saisonnières et les conditions météorologiques extrêmes.

Des périodes prolongées de bas prix des matières premières pourraient réduire les revenus, les flux de trésorerie, les provisions et les valeurs des provisions de la Société, et pourraient compromettre la viabilité économique de certaines activités. De telles conditions pourraient entraîner des dépréciations d'actifs, des révisions à la baisse des provisions, des réductions des dépenses d'investissement ou des limitations sur la capacité de la Société à financer ses activités et son développement futurs. De plus, une forte volatilité des prix pourrait accroître l'incertitude dans la planification à long terme et nuire à la capacité de la Société à mettre en œuvre sa stratégie d'affaires. La Société est exposée au risque de fluctuation de l'inflation.

Politiques commerciales et tarifs douaniers

En tant qu'organisation opérant à l'échelle mondiale, les activités de Velan sont soumises aux politiques gouvernementales relatives aux restrictions à l'importation et au commerce, aux acquisitions d'entreprises, au soutien aux ventes à l'exportation et aux politiques commerciales mondiales, y compris les pratiques

commerciales régionales spécifiques. Par conséquent, Velan est exposée aux risques associés à l'évolution des priorités des gouvernements et des organisations supranationales.

En outre, les politiques commerciales protectionnistes et les modifications de l'environnement politique et réglementaire dans les marchés où Velan exerce des activités — tels que les contrôles des changes à l'importation et au commerce, les droits de douane et autres obstacles commerciaux, les initiatives gouvernementales d'approvisionnement local, les contrôles des prix ou des taux de change, les mesures de rétorsion à l'égard de telles politiques ou mesures de protection commerciale, ainsi que les modifications potentielles des accords de libre-échange — pourraient affecter les activités de Velan sur plusieurs marchés nationaux, perturber la chaîne d'approvisionnement, avoir une incidence sur les ventes et la rentabilité, et rendre difficile le rapatriement des bénéfices.

En particulier, les décrets présidentiels signés par le Président des États-Unis en février 2025 imposant des droits de douane sur certaines importations en provenance du Canada, du Mexique et de la Chine, ainsi que tout droit de douane supplémentaire, toute mesure de rétorsion ou toute autre action protectionniste commerciale mise en œuvre ou susceptible de l'être à cet égard, ont introduit et pourraient continuer d'introduire une incertitude dans l'environnement commercial. De telles mesures pourraient avoir une incidence négative importante sur les ventes des produits de Velan aux clients aux États-Unis et pourraient être perturbantes et coûteuses pour les activités de production et la chaîne d'approvisionnement de la Société. L'imposition, l'élargissement ou la poursuite de tarifs douaniers ou d'autres restrictions commerciales pourrait contraindre la Société à s'approvisionner en composants auprès de fournisseurs alternatifs ou à modifier ou délocaliser certaines activités de production afin d'atténuer l'exposition aux tarifs douaniers. Ces mesures pourraient perturber les chaînes d'approvisionnement établies, entraîner une augmentation des coûts d'exploitation et nécessiter une attention significative de la direction. L'augmentation des coûts découlant des droits de douane ou des efforts d'atténuation connexes pourrait réduire la compétitivité des produits de Velan sur les marchés nationaux et internationaux. De plus, l'évolution des politiques commerciales et la possibilité de modifications supplémentaires des tarifs de douane ou des accords commerciaux pourraient accroître l'incertitude pour la Société et ses clients, rendant plus difficile la planification ou l'engagement d'investissements à long terme et d'arrangements commerciaux. Velan continue de surveiller les développements de la politique commerciale mondiale et a constitué un comité de direction chargé d'évaluer les impacts potentiels et d'examiner les stratégies d'atténuation disponibles. Toutefois, aucune assurance ne peut être donnée que : (i) les droits de douane existants seront réduits ou éliminés ; (ii) aucun droit de douane supplémentaire, mesure de rétorsion ou modification des accords commerciaux ne sera introduit ; ou (iii) les mesures prises par la Société seront suffisantes pour éviter ou atténuer les effets négatifs de telles mesures. La survenance de l'un ou l'autre de ces événements, même à titre temporaire, pourrait entraîner des retards, des annulations ou des modifications des commandes des clients, le remboursement d'acomptes avant livraison (déduction faite des dommages-intérêts forfaitaires applicables), une réduction des nouvelles commandes affectant négativement le carnet de commandes et les flux de trésorerie, ainsi qu'une baisse de la rentabilité en raison de volumes de ventes réduits et/ou de coûts plus élevés. De tels résultats pourraient avoir des répercussions négatives importantes sur les activités, la situation financière, les flux de trésorerie et les résultats d'exploitation de Velan.

Concurrence

Les pressions de la concurrence dans les marchés de la Société pourraient entraîner une perte de parts de marché, ce qui pourrait avoir un effet défavorable sur le chiffre d'affaires, les marges et le résultat net. De plus, la Société livre concurrence à des fabricants qui sont établis dans des pays où les salaires sont peu élevés et offrent de la robinetterie à des prix moins élevés que ceux de la Société. Rien ne garantit que la Société sera en mesure de soutenir la concurrence de ses concurrents actuels et futurs ni que cette concurrence n'aura pas d'effet défavorable important sur ses résultats d'exploitation et sa situation financière.

Carnet de commandes

Le carnet de commandes de la Société est constitué de commandes que la Société considère comme étant fermes. Il s'agit d'un indicateur du chiffre d'affaires futur. Toutefois, rien ne garantit qu'il n'y aura pas ultérieurement d'annulations ou d'ajustements, que le carnet de commandes générera des bénéfices et aucune garantie ne peut être donnée quant au moment auquel le chiffre d'affaires et les bénéfices tirés de ce carnet de commandes seront comptabilisés.

Dépendance envers le personnel clé

La Société dépend des compétences et de l'expérience des membres de sa haute direction et d'autres employés clés. Rien ne garantit que la Société pourra maintenir à son service ces membres de la haute direction et employés clés. Le départ éventuel de plusieurs d'entre eux pourrait avoir un effet défavorable sur les activités de la Société.

Risque de change

En raison de la composition géographique de sa clientèle et de ses activités, la Société est exposée au risque de change. La Société conclut des contrats de change à terme pour gérer une partie de son risque net à l'égard des monnaies étrangères. Ces contrats à terme comportent un risque de crédit inhérent lié au manquement aux obligations des contreparties, risque que la Société gère en ne concluant des contrats qu'avec des institutions financières bien établies qui, d'après elle, seront en mesure de respecter leurs obligations. Le risque de change pourrait avoir un effet défavorable important sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

Restrictions liées à la dette

Les modalités de la dette de la Société imposent des restrictions aux activités que celle-ci peut exercer, ce qui pourrait l'empêcher de se préparer à l'évolution du marché ou d'y réagir ou de combler ses besoins en capitaux. Les facilités de crédit et l'acte régissant les billets de premier rang de la Société comprennent un certain nombre de clauses restrictives importantes, qui limitent, entre autres choses, la mesure dans laquelle la Société pourra faire ce qui suit :

- contracter des emprunts;
- verser des dividendes sur ses actions ou rembourser des titres d'emprunt subordonnés;
- faire des placements;
- vendre des actifs, y compris les actions de ses filiales;
- garantir d'autres dettes;
- conclure des conventions qui limitent le versement de dividendes ou d'autres distributions de filiales faisant l'objet de restrictions;
- conclure des opérations avec des membres de son groupe;
- créer ou prendre en charge des privilèges ou des sûretés garantissant les dettes;
- conclure des opérations de vente ou de transfert ou des opérations de cession-bail;
- participer à des fusions ou à des regroupements d'entreprises;
- vendre la totalité ou la quasi-totalité de son actif.

Ces clauses restrictives pourraient limiter le pouvoir de la Société de se préparer à l'évolution du marché ou d'y réagir ou de combler ses besoins en capitaux. La facilité de crédit actuelle de la Société comprend d'autres clauses qui sont encore plus restrictives, y compris des engagements financiers qui l'obligent à atteindre certains résultats financiers et d'exploitation et à se conformer à certains ratios financiers stipulés. Des événements indépendants de sa volonté pourraient l'empêcher de se conformer à ces clauses et engagements, ce qui pourrait l'obliger à réduire certaines de ses activités et certains de ses plans de croissance. Les clauses restrictives qui sont prévues dans l'acte régissant les billets de premier rang de la Société, ainsi que la facilité de crédit de la Société, ne s'appliquent pas aux coentreprises, aux placements minoritaires ou aux filiales ne faisant l'objet d'aucune restriction.

Risque de taux d'intérêt et de financement par emprunt

Une partie du passif de la Société est constituée de titres d'emprunt à taux d'intérêt variable. De ce fait, la Société est exposée au risque de fluctuation des taux d'intérêt. Ce risque pourrait avoir une incidence défavorable sur ses résultats d'exploitation. À l'échéance de ces instruments, la Société pourrait également ne pas être en mesure de refinancer ces instruments ou de les refinancer à des conditions favorables pour la Société. De plus, les modalités de la dette de la Société prévoient qu'en cas de défaut, cette dette devient immédiatement exigible. Le défaut de refinancer la dette existante à des conditions favorables ou de ne pas respecter les conditions de cette dette pourrait avoir une incidence défavorable importante sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

Disponibilité et prix des matières premières

Le prix des matières premières, principalement de l'acier, représente une part substantielle des coûts de fabrication de la Société. Dans le passé, il a connu des fluctuations et, dans certains cas, a eu tendance à être volatil. Rien ne garantit que la Société réussira à transmettre à sa clientèle les augmentations de coûts découlant de la hausse du prix des matières premières en augmentant ses prix de vente, ou à absorber ces augmentations des coûts sans avoir une incidence négative sur ses marges bénéficiaires.

De plus, il se produit à l'occasion des pénuries de certaines matières premières. Habituellement, ces pénuries ne durent pas longtemps, et la Société est généralement en mesure de satisfaire ses besoins. Toutefois, rien ne garantit que la Société aura des sources d'approvisionnement suffisantes pour satisfaire tous ses besoins en temps opportun, notamment dans le contexte des perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale découlant du conflit en Ukraine.

Relations de travail

Un grand nombre d'employés de la Société sont couverts par des conventions collectives et certaines de ces ententes sont arrivées à échéance en 2025 et ont été renouvelées avec succès jusqu'en 2028. Bien que la Société ait réussi par le passé à négocier le renouvellement de ces conventions, rien ne garantit que ce sera le cas dans l'avenir. L'incapacité de renégocier des conventions collectives pourrait entraîner des arrêts de travail ou une hausse des frais de main-d'œuvre, ce qui aurait un effet défavorable sur les résultats.

Dépendance envers les fournisseurs clés

La Société compte plusieurs fournisseurs clés avec lesquels elle a investi dans la fabrication de matrices à forger et de modèles à couler. Bien que la Société dispose d'autres sources d'approvisionnement pour la plupart de ses achats de matériel, la perte d'un fournisseur clé pourrait avoir sur elle des répercussions défavorables.

Dépendance envers les distributeurs et les agents commerciaux

La capacité de ses distributeurs et agents commerciaux indépendants de vendre ses produits dans leurs marchés respectifs a une incidence directe sur la Société. Le succès durable de la Société est par conséquent lié à sa capacité d'attirer et de retenir les services des distributeurs et des agents commerciaux dont elle a besoin pour soutenir ses activités actuelles et poursuivre sa croissance.

Ententes contractuelles visant des projets

Pour faire face à la concurrence dans la vente de robinets, la Société pourrait conclure des contrats prévoyant la fabrication de robinets à des prix déterminés pour livraison à une date fixe ou selon des échéanciers fixes. Ces contrats peuvent comporter des risques élevés en raison d'une augmentation imprévue des coûts ainsi que de conditions contractuelles plus strictes. Bien que les modalités des contrats puissent varier d'un client à l'autre, les retards de production et d'autres critères de performance peuvent entraîner des dommages-intérêts fixés à l'avance et d'autres pénalités en cas de non-exécution ou d'autres problèmes de garantie imputables aux modalités et conditions plus strictes de ces contrats.

Risques économiques et politiques associés aux ventes et aux activités internationales

Étant donné que la Société vend et fabrique ses produits partout dans le monde, elle est exposée aux risques liés aux activités internationales, notamment aux changements de l'environnement politique et réglementaire sur les marchés où elle opère, qui résultent, entre autres, de l'évolution des priorités des gouvernements et des agences supranationales. Par exemple, l'adoption et/ou le soutien continu de politiques commerciales protectionnistes pourraient avoir un impact négatif sur la circulation des biens, des services et des personnes à travers les frontières, y compris en Amérique du Nord et, par conséquent, sur les ventes et la rentabilité de l'entreprise.

Les activités et les résultats d'exploitation de l'entreprise pourraient également être affectés par des modifications de la législation fiscale, des possibilités d'expropriation et d'embargo, des restrictions de change et des perturbations politiques, militaires et/ou terroristes ou des modifications de l'environnement réglementaire.

Risques géopolitiques mondiaux

La Société est exposée aux risques découlant de l'instabilité géopolitique persistante et potentielle dans différentes régions du monde. Les conflits armés, les tensions politiques, les différends commerciaux, les sanctions économiques, les actes de terrorisme, les troubles civils et les changements dans les relations internationales entre pays, y compris ceux impliquant les grandes puissances mondiales ou régionales, se sont intensifiés ces dernières années et pourraient se poursuivre ou s'accroître. Ces développements géopolitiques peuvent engendrer une augmentation de l'incertitude politique et économique mondiales, une volatilité des marchés et des perturbations des échanges commerciaux et des systèmes financiers mondiaux. Les gouvernements et les organisations internationales ont imposé, et pourraient continuer d'imposer, des sanctions économiques, des contrôles à l'exportation, des restrictions à l'importation et d'autres mesures restrictives à l'encontre de certains pays, entités ou individus en réponse à des événements géopolitiques. Ces mesures pourraient affecter la capacité de la Société à mener ses activités dans certains marchés, à exécuter des contrats existants, à effectuer des transactions transfrontalières ou à s'approvisionner en matériaux, composants ou services auprès de fournisseurs. Le respect de ces mesures pourrait également contraindre la Société à suspendre, modifier ou mettre fin à certaines relations commerciales ou transactions, ce qui pourrait entraîner des retards, des pertes de revenus, des hausses de coûts ou des litiges contractuels.

L'instabilité politique pourrait en outre contribuer à des perturbations des chaînes d'approvisionnement, à une augmentation des coûts de transport et de logistique, à des pénuries de matières premières ou de composants, à des fluctuations des taux de change, à des pressions inflationnistes et à une réduction de la demande des clients dans certains marchés. Toute escalade ou détérioration des conditions géopolitiques pourrait affecter négativement les clients et les fournisseurs de la Société, avec des répercussions potentielles sur les niveaux de commandes, les calendriers de produits, les délais de livraison et l'efficacité opérationnelle globale. La Société surveille les développements géopolitiques et les exigences réglementaires applicables et s'efforce de mener ses activités en conformité avec l'ensemble des lois, sanctions ou restrictions commerciales applicables. Cependant, aucune assurance ne peut être donnée que les développements géopolitiques, ou les mesures prises par les gouvernements ou les organismes supranationaux en réponse à ceux-ci, n'auront pas d'incidence négative significative sur les activités, la situation financière, les flux de trésorerie et les résultats d'exploitation de la Société.

Cas de force majeure

Les cas de force majeure sont des événements ou des circonstances imprévisibles qui sont indépendants de la volonté de la Société. Ils comprennent notamment l'instabilité politique, la guerre, le terrorisme, les grèves, les émeutes et la criminalité, ainsi que les événements liés aux conditions météorologiques ou sismiques rigoureuses, tels que les tremblements de terre, les ouragans, les tsunamis, les tornades, les tempêtes de verglas, les inondations et les éruptions volcaniques. Le risque d'un cas de force majeure est imprévisible et peut entraîner des retards ou des annulations de commandes et de livraisons aux clients, des retards dans la réception des matériaux provenant des fournisseurs, des dommages aux installations ou aux équipements, des lésions corporelles ou des décès et la possibilité de responsabilité légale.

Responsabilité du fait du produit et autres genres de poursuites

À l'instar d'autres entreprises manufacturières internationales, la Société a déjà fait et pourrait encore faire l'objet de diverses réclamations en matière de responsabilité ou d'autres poursuites liées à ses activités commerciales, notamment des responsabilités et dépenses potentielles en raison de vices ou de défaillances possibles de ses produits. La Société souscrit à une assurance complète de responsabilité civile générale qui, à son avis, est généralement conforme aux pratiques de son secteur d'activité. Néanmoins, cette couverture d'assurance ne couvre pas certains types de réclamations qui pourraient être présentées contre la Société. Les primes de l'assurance responsabilité civile générale ont également augmenté considérablement au cours des dernières années. En conséquence, la Société n'est pas certaine qu'elle pourra continuer d'obtenir une assurance de responsabilité civile générale à des coûts raisonnables ou, si une telle couverture est offerte, qu'elle couvrira adéquatement sa responsabilité.

Risque lié à la santé et à la sécurité

La Société s'efforce d'offrir à ses employés, à ses sous-traitants et à ses visiteurs un environnement sécuritaire et exempt de risque pour la santé. Elle a mis en œuvre dans toutes ses installations des politiques et des procédures pour assurer le respect de l'ensemble des lois, des règlements et des normes en matière de santé et de sécurité.

Réglementation environnementale

Les activités et les biens de la Société sont soumis à des lois et à des règlements de plus en plus sévères en matière de protection de l'environnement, notamment en ce qui concerne l'évacuation d'eau et d'air, la gestion et l'élimination des déchets et la sécurité des employés. Ces lois et règlements prévoient des amendes élevées en cas d'infraction, l'arrêt de l'exploitation dans certaines circonstances, l'installation de matériel de contrôle de la pollution coûteux ou la réalisation de travaux coûteux de remise en état des lieux. En outre, de nouvelles dispositions législatives et réglementaires ou l'application plus stricte de la législation et de la réglementation en vigueur, la découverte d'une contamination inconnue précédemment ou l'imposition de nouvelles exigences en matière de remise en état pourraient entraîner des coûts supplémentaires importants pour la Société.

Contrôles à l'égard de la communication et de l'information financière

Conformément au Règlement 52-109, il incombe au chef de la direction et au chef de la direction financière de la Société de concevoir et de maintenir des contrôles et procédures de communication de l'information et d'en évaluer l'efficacité. Il leur incombe également de concevoir un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers sont établis conformément aux IFRS. Tout système de contrôle comporte des restrictions inhérentes et est fondé en partie sur la possibilité ou la probabilité d'événements futurs. Par conséquent, un système de contrôle interne ne peut fournir qu'une assurance raisonnable, et non absolue, que les objectifs seront atteints.

Contrôle de la Société

Société Holding Velan Ltée (l'« actionnaire contrôlant ») est propriétaire de 15 566 567 actions à droit de vote multiple, ce qui représente au total environ 92,8 % des droits de vote rattachés au capital de la Société. Le contrôle des droits de vote permet à l'actionnaire contrôlant de décider de toutes les questions nécessitant l'approbation des actionnaires. L'actionnaire contrôlant a indiqué à la Société que la vente des actions nécessite le consentement de certains membres de la famille Velan et leurs entités contrôlées.

L'actionnaire contrôlant a, dans les faits, suffisamment de droits de vote pour empêcher un changement de contrôle de la Société, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur le cours et la liquidité des actions à droit de vote subalterne. La vente par l'actionnaire contrôlant d'un nombre important d'actions à droit de vote subalterne à l'exercice des droits de conversion rattachés aux actions à droit de vote multiple pourrait avoir une incidence négative sur le cours et la liquidité des actions à droit de vote subalterne.

Impôt sur le résultat et autres risques fiscaux

La Société exerce ses activités dans un certain nombre de territoires fiscaux et effectue une grande quantité d'opérations d'achat et de vente transfrontalières. Les règlements fiscaux de certains pays deviennent plus complexes. Une ou plusieurs autorités fiscales pourraient être en désaccord avec le traitement fiscal adopté par la Société, ce qui entraînerait des coûts de défense et peut-être des cotisations fiscales.

Respect de la législation de pays étrangers

En raison de la nature mondiale de ses activités, la Société est assujettie à des systèmes de lois et de règlements souvent complexes qui diffèrent d'un pays à l'autre. Ces lois et règlements comprennent notamment des lois anticorruption, des contrôles des exportations et des douanes, des contrôles du change, des règlements sur la fixation des prix de cession interne ainsi que des sanctions économiques imposées par les autorités gouvernementales. Le non-respect de ces lois pourrait avoir une incidence défavorable sur les résultats et entraîner des sanctions criminelles, civiles et administratives. La Société a mis en place des politiques et des procédures pour s'assurer que ces lois sont respectées par ses employés et ses représentants.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les activités de la Société en Chine et à Taïwan sont exercées avec des partenaires qui sont des entités détenant des participations ne donnant pas le contrôle. La réussite de ces entreprises est tributaire de la performance satisfaisante des partenaires dans l'exécution de leurs obligations. Le défaut de ces partenaires de s'acquitter de leurs obligations pourrait imposer des obligations financières et des obligations de performance additionnelles à la Société et pourrait avoir une incidence défavorable sur ses résultats et sa situation financière.

Cybersécurité

Les réseaux informatiques de la Société sont essentiels au fonctionnement quotidien et contiennent des informations sur les finances, le personnel, les produits, les clients et les fournisseurs de la Société. Les risques liés à la cybersécurité sont de plus en plus complexes, variés et nombreux. Une atteinte importante à la cybersécurité peut avoir des conséquences, telles que la perte d'informations clés, une atteinte à la réputation et la perturbation des activités, lesquelles peuvent également être très nuisibles sur le plan financier. Bien que la Société consacre des ressources considérables au maintien et à la protection de ses réseaux informatiques, rien ne garantit qu'elle sera en mesure de prévenir ou de détecter une atteinte potentielle à la sécurité de ses réseaux ou d'y réagir adéquatement, car, entre autres facteurs, les menaces à la cybersécurité sont en constante mutation et il peut être difficile de prévoir ces menaces et de les détecter immédiatement. L'omission de prévenir ou de détecter une atteinte aux réseaux de technologie de l'information de la Société, ou d'y répondre, pourrait avoir un effet défavorable important sur les activités, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société.

MESURES HORS IFRS ET MESURES FINANCIÈRES SUPPLÉMENTAIRES

Dans le présent rapport de gestion, la Société présente des mesures de la performance et de la situation financière qui ne sont pas définies par les IFRS (les « mesures hors IFRS ») et qui sont, par conséquent, peu susceptibles d'être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures, que la direction utilise pour évaluer les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société, sont rapprochées des mesures de la performance définies par les IFRS. La Société présente aussi des mesures supplémentaires qui sont définies à la fin du présent rapport. Des rapprochements et des définitions sont présentés ci-après.

Résultat net (perte nette) ajusté(e), Résultat net (perte nette) ajusté(e) par action, Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement (« BAIIA ») et BAIIA ajusté

	Trimestres clos les		Exercices clos les	
(en milliers, sauf les montants par action; les montants étant arrondis, il se peut que des sommes ne correspondent pas aux totaux indiqués)	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
<i>Rapprochement du résultat net (perte nette) des activités poursuivies avec le résultat net (perte nette) ajusté(e) des activités poursuivies et le résultat net (perte nette) ajusté(e) des activités poursuivies par action</i>				
Résultat net (perte nette) des activités poursuivies	(3 852)	(16 056)	15 310	(67 246)
<i>Ajustements au titre des éléments suivants :</i>				
Coûts liés à l'amiante	754	2 466	-	76 211
Coûts de transactions	1 096	12 234	8 690	17 788
Autres frais de restructuration	-	-	-	89
Actifs d'impôt différé liés aux transactions	-	(3 543)	-	(20 242)
Recouvrement d'impôt ponctuel sur la transaction réalisée	-	-	(23 110)	-
Résultat net (perte nette) ajusté(e) des activités poursuivies	(2 002)	(4 899)	890	6 600
par action — de base et dilué(e)	(0,09)	(0,23)	0,04	0,31
<i>Rapprochement du résultat net (perte nette) des activités poursuivies avec le BAIIA ajusté des activités poursuivies</i>				
Résultat net (perte nette) des activités poursuivies	(3 852)	(16 056)	15 310	(67 246)
<i>Ajustements au titre des éléments suivants :</i>				
Amortissement des immobilisations	1 815	1 775	6 899	6 864
Amortissement des immobilisations incorporelles et coûts de financement	621	577	2 276	2 133
Charges financières	734	(1 229)	1 627	(263)
Impôt (recouvrement d'impôt) sur le résultat	2 431	(558)	(15 052)	(14 551)
BAIIA	1 749	(15 491)	11 060	(73 064)
<i>Ajustements au titre des éléments suivants :</i>				
Coûts liés à l'amiante	754	2 466	-	76 211
Coûts liés aux transactions	1 491	16 645	9 614	24 201
Autres frais de restructuration	-	-	-	121
BAIIA ajusté	3 994	3 620	20 674	27 470

Les termes « résultat net ajusté » et « perte nette ajustée » s'entendent du résultat net ou de la perte nette attribuable aux actions à droit de vote subalterne et aux actions à droit de vote multiple majoré(e) d'ajustements, déduction faite de l'impôt sur le résultat, pour les coûts liés à la transaction proposée, les frais de restructuration et la provision au titre de l'amiante. Le résultat net ajusté (la perte nette ajustée) par action s'obtient en divisant le résultat net ajusté (la perte nette ajustée) par le nombre total d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont formulés expressément sous réserve de cette mise en garde.

Le terme « BAIIA » s'entend du résultat net ajusté majoré de l'amortissement des immobilisations corporelles, de l'amortissement des immobilisations incorporelles, du montant net des charges financières et de la provision pour charge d'impôt sur le résultat. Le terme « BAIIA ajusté » s'entend du BAIIA majoré d'ajustements pour les coûts liés à l'opération proposée, les frais de restructuration et la provision au titre de l'amiante. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont formulés expressément sous réserve de cette mise en garde.

Définitions des mesures financières supplémentaires

Les termes « nouvelles commandes nettes » et « nouvelles commandes » s'entendent des commandes fermes, déduction faite des annulations, comptabilisées par la Société au cours d'une période déterminée. Les fluctuations des taux de change ont une incidence sur le montant des nouvelles commandes au cours d'une période donnée. La mesure fournit une indication de la performance des activités de vente de la Société pour une période déterminée et donne une idée du chiffre d'affaires futur et des flux de trésorerie que généreront ces commandes.

Le terme « carnet de commandes » s'entend du cumul de toutes les nouvelles commandes prises en charge par la Société et restant à livrer. Les fluctuations des taux de change ont une incidence sur le montant du carnet de commandes de la Société au cours d'une période donnée. La mesure fournit une indication des défis opérationnels auxquels la Société devra faire face et donne une idée du chiffre d'affaires futur et des flux de trésorerie que généreront ces commandes.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont formulés expressément sous réserve de cette mise en garde.



ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos les 28 février 2026 et 2025



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de Velan Inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Velan Inc. et de ses filiales (collectivement, la Société) aux 28 février 2026 et 2025, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (Normes IFRS de comptabilité).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 28 février 2026 et 2025;
- les états consolidés du résultat net pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- les notes annexes, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500
Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502
Téléc. courriel : ca_montreal_main_fax@pwc.com

« PwC » s'entend de PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., une société à responsabilité limitée de l'Ontario.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 28 février 2026. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit	Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit
Stocks Se référer à la note 2 – Sommaire des informations significatives sur les méthodes comptables et à la note 7 – Stocks, des états financiers consolidés. Les stocks de la Société totalisaient 147 140 milliers de dollars au 28 février 2026. Les stocks sont évalués au montant le plus bas entre le coût et la valeur nette de réalisation. Le coût des matières premières est principalement établi selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût des produits en cours de fabrication et des produits finis est établi selon le coût des matières premières, majoré des frais de main-d'œuvre directe	Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes : • Tester l'efficacité du fonctionnement des contrôles relatifs au processus d'inventaire tournant, ce qui comprend l'observation des procédures de dénombrement des stocks à certains emplacements et la réalisation de tests de dénombrement indépendants pour un échantillon d'articles en stock aux fins de comparaison avec les registres comptables de la Société.

Question clé de l'audit	Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit
et des frais généraux de fabrication. La détermination de la valeur des stocks obsolètes ou invendables fait appel à des jugements importants de la direction et repose sur l'évaluation de la conjoncture du marché pour ses produits, qui sont fonction du classement chronologique des stocks, de l'usage passé, des prévisions de la demande et, dans certains cas, du risque de perte associé à des éléments de stocks particuliers. Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison de l'ampleur des soldes de stocks, du nombre d'emplacements où sont conservés les stocks au sein du réseau de la Société, de la part importante de jugement exercé par la direction dans la détermination de la valeur des stocks obsolètes ou invendables et des travaux d'audit nécessaires pour tester les soldes de stocks.	• Pour un échantillon de matières premières et de pièces usinées en stock, tester le coût moyen pondéré en retraçant les documents justificatifs et en recalculant le coût moyen pondéré. • Pour un échantillon de coûts des matières premières affectés aux produits finis, aux produits en cours de fabrication et aux pièces usinées, comparer le coût des matières premières au coût provenant des matières premières en stock. • Tester l'imputation des frais de main-d'œuvre directe et des frais généraux de fabrication aux produits finis et aux produits en cours de fabrication en évaluant le caractère raisonnable. • Valider que les stocks à la clôture de l'exercice ont été comptabilisés au montant le plus bas entre le coût et la valeur nette de réalisation, notamment : – comparer le coût d'un échantillon de produits finis ou en cours de fabrication à leurs prix de vente les plus récents. – effectuer une estimation ponctuelle indépendante des stocks obsolètes ou de la provision pour les stocks invendables en fonction du classement chronologique des stocks et de l'évaluation de la conjoncture du marché pour ses produits, qui sont fonction de l'usage passé et des prévisions de la demande. Pour un échantillon d'articles en stock, tester l'usage, les prévisions de la demande et le classement chronologique faits par la Société en retraçant les documents justificatifs ou autres, selon le cas. Évaluer le risque de perte associé à des éléments de stocks particuliers au moyen de demandes d'information auprès de la direction ou en fonction des éléments probants obtenus dans d'autres secteurs de l'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion, que nous avons obtenu avant la date du présent rapport, et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel qui est censé être mis à notre disposition après cette date.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons pas ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations que nous avons obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard. Si, à la lecture des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe de la Société pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Jean-François Lecours.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)

Le 14 mai 2026

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A126402



États consolidés de la situation financière

(en milliers de dollars américains)

	Aux	
	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	53 354	34 872
Placements à court terme	371	358
Créances d'exploitation (note 6)	75 369	62 612
Impôt sur le résultat à recouvrer	5 511	5 617
Stocks (note 7)	147 140	134 969
Acomptes et charges payées d'avance	3 337	3 689
Actifs dérivés (note 27)	59	24
Actifs détenus en vue de la vente (note 5)	-	176 762
	285 141	418 903
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 9)	50 935	51 349
Immobilisations incorporelles et goodwill (note 11)	4 477	5 893
Impôt différé (note 22)	5 283	25 101
Autres actifs	771	720
	61 466	83 063
Total des actifs	346 607	501 966
Passifs		
Passifs courants		
Dette bancaire (note 12)	11 862	2 508
Dettes d'exploitation et charges à payer (note 13)	85 094	78 776
Impôt sur le résultat à payer	1 330	1 818
Acomptes de clients	20 211	22 338
Provisions (note 14)	10 227	153 957
Passifs dérivés (note 27)	130	480
Partie à court terme des obligations locatives à long terme (note 10)	1 592	1 437
Partie à court terme de la dette à long terme (note 15)	3 737	2 096
Passifs détenus en vue de la vente (note 5)	-	110 883
	134 183	374 293
Passifs non courants		
Obligations locatives à long terme (note 10)	3 968	4 727
Dette à long terme (note 15)	14 488	14 107
Impôt sur le résultat à payer	-	692
Impôt différé (note 22)	1 346	737
Acomptes de clients	5 584	3 876
Autres passifs	4 935	4 796
	30 321	28 935
Total des passifs	164 504	403 228
Total des capitaux propres	182 103	98 738
Total des passifs et des capitaux propres	346 607	501 966

Engagements et éventualités (note 24)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés audités.

Approuvé par le conseil d'administration,

(s) James A. Mannebach
James A. Mannebach
Administrateur

(s) Suzanne Blanchet
Suzanne Blanchet
Administratrice



États consolidés du résultat net

(en milliers de dollars américains, à l'exception des montants par action)

	Exercices clos les	
	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
Chiffre d'affaires (note 25)	296 405	295 196
Coût des ventes (note 17)	215 313	210 279
Marge brute	81 092	84 917
Frais d'administration (note 18)	69 003	68 603
Autres charges (produits)	841	(1 833)
Charges de restructuration (note 20)	9 614	100 412
Résultat d'exploitation	1 634	(82 265)
Produits financiers	251	470
Charges financières	(1 878)	(207)
Charges financières, montant net	(1 627)	263
Résultat avant impôt	7	(82 002)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat (note 22)	(15 052)	(14 551)
Résultat net pour la période tiré des activités poursuivies	15 059	(67 451)
Résultat tiré des activités abandonnées (note 5)	58 599	(8 254)
	73 658	(75 705)
Résultat net attribuable aux éléments suivants :		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote multiple	73 909	(75 500)
Participation ne donnant pas le contrôle	(251)	(205)
Résultat net attribuable aux actionnaires pour la période	73 658	(75 705)
Résultat net par action à droit de vote subalterne et action à droit de vote multiple		
De base et dilué – Activités poursuivies	0,71	(3,12)
De base et dilué – Activités abandonnées	2,71	(0,38)
De base et dilué – Toutes les activités	3,42	(3,50)
Dividendes déclarés par action à droit de vote subalterne et action à droit de vote multiple	0,38	0,02
	(0,53 \$ CA)	(0,03 \$ CA)
Nombre moyen pondéré total d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple		
De base et dilué – Nombre total d'actions	21 585 635	21 585 635
Résultat net attribuable aux actionnaires :		
Activités poursuivies	15 059	(67 451)
Activités abandonnées	58 599	(8 254)
Résultat net pour la période	73 658	(75 705)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés audités.



États consolidés du résultat global

(en milliers de dollars américains)

	Exercices clos les	
	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
Résultat global		
Résultat net pour la période	73 658	(75 705)
Autres éléments du résultat global		
Écart de conversion lié aux filiales à l'étranger	5 545	(4 318)
Écart de conversion lié aux activités abandonnées des filiales à l'étranger	-	(4 131)
Reclassement de l'écart de conversion lié aux activités abandonnées	12 456	-
Résultat global	91 659	(84 154)
Résultat global attribuable aux éléments suivants :		
Actions à droit de vote subalterne et actions à droit de vote multiple	91 910	(83 949)
Participation ne donnant pas le contrôle	(251)	(205)
Résultat global	91 659	(84 154)

Les autres éléments du résultat global se composent uniquement d'éléments qui pourraient être reclassés ultérieurement dans l'état consolidé du résultat net.



États consolidés des variations des capitaux propres (en milliers de dollars américains, à l'exception du nombre d'actions)

	Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et à droit de vote multiple					Participation ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital social	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Résultats non distribués	Total		
Solde au 29 février 2024	72 695	6 260	(38 692)	141 914	182 177	1 082	183 259
Résultat net de la période	-	-	-	(75 500)	(75 500)	(205)	(75 705)
Autres éléments du résultat global	-	-	(8 449)	-	(8 449)	-	(8 449)
Résultat global	-	-	(8 449)	(75 500)	(83 949)	(205)	(84 154)
Autres	-	95	-	-	95	-	95
Dividendes	-	-	-	(333)	(333)	-	(333)
Actions à droit de vote multiple	-	-	-	(129)	(129)	-	(129)
Solde au 28 février 2025	72 695	6 355	(47 141)	65 952	97 861	877	93 738
Solde au 28 février 2025	72 695	6 355	(47 141)	65 952	97 861	877	93 738
Résultat net de la période	-	-	-	73 909	73 909	(251)	73 658
Autres éléments du résultat global	-	-	5 545	-	5 545	-	5 545
Reclassement de l'écart de conversion lié aux activités abandonnées	-	-	12 456	-	12 456	-	12 456
Résultat global	-	-	18 001	73 909	91 910	(251)	91 659
Dividendes	-	-	-	(5 980)	(5 980)	-	(5 980)
Actions à droit de vote multiple	-	-	-	(2 314)	(2 314)	-	(2 314)
Solde au 28 février 2026	72 695	6 355	(29 140)	131 567	181 477	626	182 103

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés audités.



Tableaux consolidés des flux de trésorerie

(en milliers de dollars américains)

	Exercices clos les	
	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités d'exploitation		
Résultat net pour la période	73 658	(75 705)
Résultats tirés des activités abandonnées	58 599	(8 254)
Résultat net pour la période tiré des activités poursuivies	15 059	(67 451)
Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation (note 29)	(13 455)	60 153
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 30)	(18 187)	33 823
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation des activités poursuivies (à l'exclusion des règlements liés à l'amiante)	(16 583)	26 525
Règlement de l'opération liée à l'amiante (note 30)	(143 553)	-
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'exploitation des activités poursuivies	(160 136)	26 525
Activités d'investissement		
Placements à court terme	(28)	172
Ajouts d'immobilisations corporelles	(5 536)	(7 772)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	(1 549)	(2 905)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles	28	231
Variation nette des autres actifs	(9)	(3)
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement des activités poursuivies (à l'exclusion du produit de la cession des actifs français)	(7 094)	(10 277)
Produit de la cession des actifs français	182 363	-
Entrées (sorties) de trésorerie liées aux activités d'investissement des activités poursuivies	175 269	(10 277)
Activités de financement		
Dividendes versés aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple	(8 294)	(462)
Emprunts bancaires à court terme	1 199	-
Variation nette de la facilité de crédit renouvelable	7 940	(5 000)
Augmentation de la dette à long terme	-	326
Remboursement de la dette à long terme (note 15)	(7 690)	(4 163)
Remboursement des obligations locatives à long terme	(1 669)	(516)
Sorties de trésorerie liées aux activités de financement des activités poursuivies	(8 514)	(9 815)
Incidence des écarts de change sur la trésorerie et les équivalents	2 509	(1 352)
Variation nette de la trésorerie au cours de la période pour les activités poursuivies	9 128	5 081
Variation nette de la trésorerie au cours de la période pour les activités abandonnées (note 5)	8 745	6 354
Variation de la trésorerie et des équivalents au cours de la période	17 873	11 435
Trésorerie à l'ouverture de la période, montant net	32 364	27 283
Trésorerie à la clôture de la période, montant net	41 492	32 364
Le montant net de la trésorerie se ventile comme suit :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	53 354	34 872
Dette bancaire	(11 862)	(2 508)
Trésorerie à la clôture de la période, montant net	41 492	32 364
Informations supplémentaires		
Intérêts payés	(382)	(735)
Impôt sur le résultat payé	(6 925)	(3 261)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers consolidés audités.



NOTES ANNEXES

Pour les exercices clos les 28 février 2026 et 2025

(en milliers de dollars américains, exception faite du nombre d'actions et des montants par action)

1. Généralités et mode de présentation

Les présents états financiers consolidés reflètent la consolidation des comptes de Velan Inc. (la « Société ») et de ses filiales. La Société est un fabricant international de robinetterie industrielle.

La Société est une société ouverte cotée à la Bourse de Toronto sous le symbole « VLN ». Elle a été constituée en société par actions sous la dénomination sociale de Velan Engineering Ltd. le 12 décembre 1952 et reconduite en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* le 11 février 1977. La Société a changé sa dénomination pour Velan Inc. le 20 février 1981. Le siège social officiel de Velan Inc. est situé au 7007, chemin de la Côte-de-Liesse, Montréal (Québec) Canada H4T 1G2. L'actionnaire majoritaire de la Société est Velan Holdings Co. Ltd.

Le 14 janvier 2026, la Société a annoncé que son actionnaire majoritaire, Velan Holding Co. Ltd. (« Velan Holding »), détenteur exclusif de ses actions à droit de vote multiple, a convenu de vendre la totalité de ses 15 566 567 actions à droit de vote multiple et une action à droit de vote subalterne (représentant environ 72,1 % des actions en circulation de la Société et 92,8 % de l'ensemble de ses droits de vote) à des fonds gérés par Birch Hill Equity Partners Management Inc. (« Birch Hill »), à un prix de 13,10 \$ CA par action, pour un produit brut total de 203 922 040,80 \$ CA revenant à Velan Holding et à deux autres entités associées à des actionnaires de Velan Holding (la « transaction VH »).

La transaction VH devrait être conclue au cours du premier semestre de 2026, sous réserve de l'obtention de certaines approbations réglementaires et de la satisfaction des autres conditions de clôture usuelles. La conclusion de la transaction VH n'est soumise à aucune condition de financement ni à l'approbation des actionnaires de la Société.

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB ») (les « normes IFRS de comptabilité »).

Les présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil d'administration de la Société le 14 mai 2026.

2. Sommaire des informations significatives sur les méthodes comptables

Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle est définie comme étant la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités. Les indicateurs servant à déterminer la monnaie fonctionnelle d'une entité se répartissent en indicateurs principaux et secondaires.

Parmi les indicateurs principaux, on compte :

- la monnaie dans laquelle sont libellées les ventes et les entrées de trésorerie;
- la monnaie du pays influant le plus sur les prix de vente;
- la monnaie dans laquelle sont libellées les charges et les sorties de trésorerie.

Les indicateurs principaux ont plus de poids que les indicateurs secondaires. Si la monnaie fonctionnelle peut être déterminée au moyen des indicateurs principaux, les indicateurs secondaires ne sont pas pris en considération.

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société sont le dollar américain.



Consolidation

Les présents états financiers consolidés reflètent la consolidation des comptes de la Société et de ses filiales. Il y a contrôle lorsque la Société est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec une entité émettrice, notamment une entité structurée, et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient de diriger les activités de l'entité émettrice. Les filiales sont pleinement consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle a été transféré à la Société et sont déconsolidées à partir de la date de cessation du contrôle.

Toutes les filiales préparent leurs états financiers à la même date de présentation de l'information financière que la Société. Le résultat consolidé comprend la quote-part revenant à la Société des résultats d'exploitation de cette entité jusqu'à cette date. Les transactions et soldes intragroupes et les profits et pertes latents sur les transactions intragroupes sont éliminés.

Transactions et soldes en monnaie étrangère

La Société et ses filiales convertissent leurs transactions et leurs soldes libellés en monnaie étrangère dans leur monnaie fonctionnelle. Une monnaie étrangère est définie comme toute monnaie différente de la monnaie fonctionnelle d'une entité.

Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis aux taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les actifs non monétaires sont convertis aux taux en vigueur à la date de la transaction. Les produits et les charges libellés en monnaie étrangère sont convertis aux taux hebdomadaires moyens tout au long de l'exercice. Les profits et les pertes résultant de la conversion sont inclus dans l'état consolidé du résultat net de l'exercice.

Conversion des comptes des filiales à l'étranger

Les états financiers des filiales à l'étranger de la Société dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain sont convertis en dollars américains aux fins de la présentation de l'information financière. Tous les actifs et passifs sont convertis aux taux en vigueur à la clôture de l'exercice, et les produits et charges sont convertis au taux moyen de la période. Les profits et les pertes qui résultent de la conversion sont inclus dans les autres éléments du résultat global de l'exercice.

Instruments financiers

Un instrument financier s'entend de tout contrat donnant lieu à un actif financier d'une entité et à un passif financier ou à un instrument de capitaux propres d'une autre entité. Les actifs financiers de la Société se composent principalement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des placements à court terme, des créances d'exploitation et des actifs dérivés. Les passifs financiers de la Société se composent principalement de la dette bancaire, des emprunts bancaires à court terme, des dettes d'exploitation et charges à payer, des acomptes de clients, de la dette à long terme et des passifs dérivés.

La Société comptabilise un instrument financier dans son état consolidé de la situation financière lorsqu'elle devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier ou du contrat dérivé non financier (voir la rubrique « Dérivés incorporés »). Les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur et évalués ultérieurement au coût amorti, à la juste valeur par le biais du résultat global ou à la juste valeur par le biais du résultat net en fonction à la fois de son modèle économique pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. Sauf dans des circonstances très précises, le classement n'est pas modifié après la comptabilisation initiale.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier expire ou est transféré, et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif. Les passifs financiers sont décomptabilisés lorsque l'obligation au titre de ces passifs est acquittée ou éteinte, ou qu'elle a expiré.



Instruments financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net

Les instruments financiers dérivés sont classés à la juste valeur par le biais du résultat net à chaque date de clôture, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées à l'état consolidé du résultat net de l'exercice au cours duquel elles se produisent.

Instruments financiers classés au coût amorti

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme et les créances d'exploitation, la dette bancaire, les emprunts bancaires à court terme, les dettes d'exploitation et charges à payer, les acomptes de clients et la dette à long terme, y compris les intérêts à payer, de la Société sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le produit ou la charge d'intérêts est inscrit à l'état consolidé du résultat net sur la durée attendue de l'instrument.

La Société évalue les pertes de crédit attendues liées à ses actifs financiers évalués au coût amorti à la clôture de chaque exercice. La méthode de dépréciation appliquée varie selon qu'il existe ou non une augmentation importante du risque de crédit.

Pour les créances d'exploitation, la Société applique la méthode simplifiée permise par IFRS 9, selon laquelle les pertes de crédit attendues pour la durée de vie doivent être comptabilisées dès la comptabilisation initiale.

Dérivés incorporés

Des dérivés peuvent être incorporés à d'autres instruments financiers (l'« instrument hôte »). Les dérivés incorporés sont traités comme des dérivés séparés si les caractéristiques économiques et les risques dont ils sont assortis ne sont pas étroitement liés à ceux de l'instrument hôte, si le dérivé incorporé comporte les mêmes conditions que le dérivé autonome, et si l'instrument hybride n'est pas évalué à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans le résultat net, ni désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net.

La Société et ses filiales concluent certains contrats en vue de l'achat et de la vente d'éléments non financiers qui sont libellés en une monnaie autre que leur monnaie fonctionnelle respective. Dans les cas où la composante en monnaie étrangère ne comporte pas d'effet de levier et ne contient pas d'élément d'option, et que le contrat est libellé dans la monnaie fonctionnelle de toute partie importante au contrat, ou dans la monnaie dans laquelle le prix du bien ou du service connexe qui est acquis ou livré est habituellement libellé dans le cadre de transactions commerciales effectuées à l'échelle internationale ou encore la monnaie qui est habituellement utilisée dans le cadre de contrats visant l'achat ou la vente d'éléments non financiers dans l'environnement économique dans lequel se produisent les transactions, le dérivé incorporé est considéré comme étant étroitement lié à l'instrument hôte et n'est pas comptabilisé séparément.

La juste valeur des dérivés incorporés se rapportant aux contrats de vente est comptabilisée dans le chiffre d'affaires; les contrats d'achat sont comptabilisés dans le coût des ventes. À l'état consolidé de la situation financière, les profits sont comptabilisés à titre d'actifs dérivés et les pertes, à titre de passifs dérivés.

Les coûts de transaction sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Juste valeur

Les justes valeurs estimées pour les instruments financiers visent à fournir une approximation des montants auxquels les instruments financiers pourraient être échangés entre des parties bien informées, consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normale. La juste valeur des instruments dérivés est déterminée au moyen de techniques d'évaluation.

La Société a évalué la juste valeur de ses instruments financiers à la lumière de la conjoncture des taux d'intérêt, des valeurs de marché connexes et des prix actuels d'instruments financiers assortis de conditions comparables.



Comptabilisation des produits

Les produits comprennent la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir de la vente de produits et de services dans le cours normal des activités de la Société. Les produits sont présentés déduction faite de la rémunération variable, notamment les retours, les rabais, les remises sur quantité et les provisions pour garanties d'exécution.

Ventes de produits

Les ventes de produits sont comptabilisées lorsque la Société a livré les produits au client et qu'il ne subsiste aucune obligation non exécutée susceptible d'avoir une incidence sur l'acceptation des produits par le client. La livraison des produits n'a lieu que lorsque les produits ont été expédiés à un emplacement spécifié, conformément aux modalités convenues, que le contrôle et le risque d'obsolescence et de perte ont été transférés au client, et que le client a accepté les produits conformément au contrat de vente, que les dispositions relatives à l'acceptation ont expiré, ou que la Société dispose de preuves objectives que tous les critères d'acceptation ont été remplis. Les clients ont le droit de retourner les produits défectueux et des remises sur quantité sont offertes à la vente de certains produits. Les ventes sont comptabilisées selon le prix stipulé dans le contrat de vente, déduction faite des remises sur quantité et des retours estimés au moment de la vente. L'expérience acquise est utilisée pour estimer les remises sur quantité, les retours et les provisions pour garanties d'exécution. Les remises sur quantité sont évaluées à la lumière des achats annuels attendus.

La provision pour garantie d'exécution découle d'éventuels retards de livraison et d'autres pénalités de non-conformité contractuelle ou de dommages-intérêts. Elle est comptabilisée en diminution du chiffre d'affaires lorsque la Société a une obligation légale ou implicite découlant d'un événement passé et que le montant a été raisonnablement estimé.

Ventes de services

Les ventes de services sont comptabilisées lorsque la Société livre les services, dans la mesure où ceux-ci sont acceptés par les clients.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds en caisse, des fonds en banque, d'autres placements à court terme très liquides, dont l'échéance initiale est d'au plus trois mois à partir de la date d'acquisition, et de la dette bancaire. La dette bancaire est présentée dans les passifs courants à l'état consolidé de la situation financière.

Placements à court terme

Les placements à court terme comprennent les placements très liquides dont l'échéance initiale est d'au moins trois mois à partir de la date d'acquisition, mais de moins d'un an.

Stocks

Les stocks sont évalués au montant le plus bas entre le coût et la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts de vente variables applicables. Le coût des stocks est établi comme suit :

- a) les matières premières sont évaluées selon la méthode du coût moyen pondéré, exception faite des éléments qui ne sont pas habituellement fongibles, qui sont évalués en utilisant une identification spécifique de leurs coûts individuels;
- b) les produits en cours de fabrication et les produits finis sont évalués selon le coût des matières premières indiqué ci-dessus, majoré des frais de main-d'œuvre directe et des frais généraux de fabrication applicables.



La valeur des stocks obsolètes ou invendables repose sur l'évaluation que fait la Société de la conjoncture du marché pour ses produits, déterminée à la lumière de l'usage passé, des prévisions de la demande et, dans certains cas, du risque de perte associé à des stocks particuliers. Toute perte de valeur peut être reprise lorsque les circonstances qui justifiaient précédemment de déprécier les stocks n'existent plus.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou de fabrication, déduction faite de toute aide publique connexe, du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les coûts d'acquisition comprennent tous les coûts directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts de fabrication comprennent les coûts directs des matières et de la main-d'œuvre, ainsi que les frais généraux de fabrication applicables. Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production des actifs qui exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés sont ajoutés au coût de ces actifs, jusqu'à ce que les actifs soient prêts à être utilisés.

Les coûts ultérieurs ne sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif séparé, selon ce qui convient, que lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs liés à l'élément iront à la Société et que le coût de l'élément peut être évalué de manière fiable. La valeur comptable d'un élément remplacé est passée en charges lorsque l'élément est utilisé. Les autres frais de réparation et d'entretien sont tous comptabilisés dans l'état consolidé du résultat net de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Les actifs sont amortis à partir du moment où ils sont prêts à être utilisés. Les valeurs résiduelles et durées d'utilité des actifs sont examinées et sont ajustées, au besoin, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les changements touchant la durée d'utilité attendue ou le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs de l'actif sont comptabilisés en modifiant la durée ou le mode d'amortissement, selon ce qui convient, et sont traités de façon prospective comme un changement d'estimation.

L'amortissement des immobilisations corporelles est déterminé principalement selon les modes et les taux annuels ou durées qui suivent :

	Mode	Taux/Durée
Bâtiments	Dégressif à taux constant	De 4 % à 5 %
Matériel et outillage/Mobilier et agencements	Dégressif à taux constant	De 10 % à 31 %
Matériel informatique	Linéaire	3 ans
Matériel roulant	Dégressif à taux constant	30 %
Améliorations locatives	Linéaire	Sur la durée du bail

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises se rapportent principalement à des brevets, à des produits, à des conceptions, à des listes de clients et à des logiciels. Les immobilisations incorporelles générées en interne se rapportent à des frais de développement. Les frais de recherche et de développement sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés, sauf si les frais de développement remplissent les critères définis pour le report.

La dotation aux amortissements est comptabilisée en charges dans l'état consolidé du résultat net à la lumière de la fonction de l'immobilisation incorporelle. Les durées d'utilité des actifs font l'objet d'un examen et sont ajustées, au besoin, à la fin de chaque période de présentation de l'information financière ou plus fréquemment si des événements ou des circonstances indiquent un changement de durée d'utilité. Les changements touchant la durée d'utilité attendue ou le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs de l'actif sont comptabilisés par modification de la durée ou du mode d'amortissement, selon ce qui convient, et sont traités de façon prospective comme un changement d'estimation. L'amortissement est déterminé principalement selon les modes et les durées qui suivent :

	Mode	Taux/Durée
Brevets, produits et conceptions	Linéaire	De 5 ans à 15 ans
Logiciels	Linéaire	De 1 an à 3 ans

Dépréciation d'actifs non financiers

Les actifs à durée d'utilité indéterminée (p. ex., le goodwill ou les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée) ne sont pas amortis et sont soumis à un test de dépréciation annuellement, ou plus fréquemment si les événements ou les circonstances indiquent qu'il pourrait y avoir dépréciation.

Tous les autres actifs non courants doivent être examinés à chaque date de clôture afin de déterminer s'il existe un indice d'une dépréciation possible.

Aux fins de l'application du test de dépréciation, les actifs sont regroupés selon le plus petit regroupement d'actifs qui génère des flux de trésorerie identifiables séparément. Une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») est le plus petit groupe d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. S'il existe un indice d'une dépréciation, la valeur recouvrable de l'UGT est estimée afin de déterminer l'étendue de la perte de valeur, le cas échéant. Une perte de valeur, correspondant à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur la valeur recouvrable est comptabilisée. Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à la valeur comptable, la perte de valeur sert d'abord à réduire la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'UGT, et ensuite à réduire les autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif dans l'UGT. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie de l'actif ou de l'UGT et sa valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète l'appréciation courante du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif.

Les actifs non courants et non financiers, autres que le goodwill, qui ont subi une perte de valeur antérieurement, font l'objet d'un examen à chaque date de clôture afin de déterminer si la perte de valeur peut être reprise.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat de l'exercice comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Les impôts sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net, sauf s'ils se rapportent à des éléments comptabilisés en autres éléments du résultat global ou directement en capitaux propres, auquel cas ils sont comptabilisés respectivement dans les autres éléments du résultat global ou dans les capitaux propres.

Impôt exigible

La charge d'impôt exigible est calculée à partir des lois fiscales qui ont été adoptées ou quasi adoptées à la date de l'état de la situation financière dans les pays où la Société dégage des bénéfices imposables. Lorsqu'un actif est transféré entre des entités comprises dans le groupe consolidé, l'écart entre les taux d'imposition des deux entités est comptabilisé à titre de charge d'impôt dans la période au cours de laquelle le transfert a lieu. Des impôts exigibles sont comptabilisés au titre de tout impôt à payer dans la période considérée. Des passifs d'impôt exigible sont comptabilisés au titre de l'impôt exigible dans la mesure où les impôts demeurent impayés pour la période considérée et les périodes antérieures.

La direction évalue périodiquement les positions adoptées dans les déclarations de revenus en ce qui a trait à des situations dans lesquelles la réglementation fiscale peut recevoir plusieurs interprétations, et établit des provisions, au besoin. Des provisions au titre de positions fiscales incertaines sont comptabilisées lorsqu'elles sont probables, et elles correspondent à la meilleure estimation du montant faite par la Société.

Impôt différé

Des impôts différés sont comptabilisés, selon la méthode du report variable, au titre des écarts temporaires entre la base fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés. Toutefois, les impôts différés ne sont pas pris en considération s'ils découlent de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le résultat comptable ni le résultat imposable. Les impôts différés sont déterminés au moyen des taux d'impôt et des lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture et dont l'application est attendue lorsque l'actif d'impôt différé en question sera réalisé ou que le passif d'impôt différé sera réglé. Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la Société dégage un bénéfice imposable futur auquel ces écarts temporaires puissent être imputés. Les actifs d'impôt différé sont soumis à un examen à chaque date de clôture et modifiés s'il n'est plus probable que l'avantage fiscal connexe soit réalisé.

Des impôts différés sont comptabilisés pour tous les écarts temporaires liés à des participations dans des filiales, sauf dans la mesure où la Société est capable de contrôler la date à laquelle les écarts temporaires s'inverseront, et où il est probable qu'ils ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

La Société compense les actifs et passifs d'impôt exigible si elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et qu'elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Normalement, la Société n'a un droit juridiquement exécutoire de compenser un actif et un passif d'impôt exigible que lorsqu'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale et si cette administration fiscale permet à la Société de faire ou de recevoir un seul paiement net. La Société compense les actifs et passifs d'impôt différé si elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible ainsi que les actifs et passifs d'impôt différé concernant des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale, soit : 1) sur la même entité imposable; soit 2) sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, ou encore de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément, dans chaque période future au cours de laquelle on s'attend à ce que des montants importants d'actifs ou de passifs d'impôt différé soient réglés ou récupérés.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et que le montant peut être estimé de manière fiable. Aucune provision n'est comptabilisée au titre des coûts d'exploitation qui doivent être engagés dans l'avenir ou des pertes d'exploitation futures attendues.

Les provisions sont évaluées à la valeur actualisée des dépenses nécessaires pour éteindre l'obligation, établie au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à cette obligation.



Contrats de location

Dans les situations où la Société est un preneur, elle comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative lorsque l'actif est prêt à être utilisé. L'actif au titre du droit d'utilisation est évalué au montant de l'obligation locative, après ajustement pour tenir compte, le cas échéant, des coûts directs initiaux, des paiements de loyers versés d'avance, des frais de remise en état et des avantages incitatifs à la location reçus. L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité de l'actif, selon la méthode linéaire, laquelle reflète étroitement le rythme attendu de la consommation des avantages économiques futurs. L'actif au titre du droit d'utilisation peut être périodiquement réduit du montant des pertes de valeur, le cas échéant, et ajusté pour tenir compte de certaines réévaluations de l'obligation locative.

L'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers obtenue à l'aide du taux d'intérêt implicite ou, si ce taux ne peut être déterminé, à l'aide du taux d'emprunt marginal de la Société. Elle est ensuite évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée si les paiements de loyers futurs changent du fait d'une variation d'un indice, d'un taux ou d'une estimation. Les sorties de trésorerie liées à la part en capital de l'obligation locative sont présentées dans les activités de financement, tandis que celles liées aux intérêts de l'obligation locative sont présentées dans les activités d'exploitation, dans le tableau des flux de trésorerie.

La Société a choisi d'appliquer les exemptions relatives à la comptabilisation pour les contrats de location à court terme et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Selon ces exemptions, les paiements versés sont imputés à l'état consolidé du résultat net sur la durée du contrat de location selon la méthode linéaire.

Régimes de rémunération fondée sur des actions

Les attributions effectuées aux termes des régimes de rémunération fondée sur des actions de la Société sont comptabilisées selon la méthode axée sur la juste valeur. La Société offre un régime de rémunération fondée sur des actions aux termes duquel elle reçoit des services des membres de son personnel en contrepartie d'options sur actions, d'unités d'actions liées au rendement (« UAR ») et d'unités d'actions différées (« UAD »).

Options sur actions

La juste valeur des services reçus des membres du personnel en contrepartie de l'attribution d'options est amortie sur la période d'acquisition des droits, à titre de charge de rémunération, avec augmentation correspondante du surplus d'apport. Le montant total à passer en charges est établi en multipliant le nombre d'options dont l'acquisition est attendue par la juste valeur d'une option à la date d'attribution, déterminée selon le modèle d'évaluation des options de Black et Scholes. La seule condition à l'acquisition des droits réside dans le fait de demeurer un membre du personnel de la Société sur une période précise. L'acquisition des droits se fait généralement à raison d'un trimestre par an sur une période de quatre ans à compter de la date d'attribution. Cette condition non liée à la performance du marché est prise en compte dans l'estimation du nombre d'options dont l'acquisition est attendue. Si le nombre d'options dont l'acquisition est attendue diffère de ce qui avait été attendu initialement, la charge est ajustée en conséquence. Lorsque des options sont exercées, la Société émet de nouvelles actions. Le produit reçu, ainsi que le montant comptabilisé dans le surplus d'apport, déduction faite des coûts de transaction directement attribuables, le cas échéant, sont comptabilisés dans le capital social.



UAR et UAD

Des UAR et des UAD peuvent être attribuées à certains administrateurs indépendants et employés à temps plein dans le cadre de leur plan de rémunération à long terme, aux termes duquel ils ont le droit de recevoir des paiements en trésorerie en fonction du cours de l'action de la Société au moment pertinent. Le passif au titre des UAR et des UAD est évalué à la juste valeur à la date d'attribution et est ajusté par la suite à chaque date de clôture pour tenir compte des variations de la juste valeur selon l'estimation faite par la direction du nombre d'UAR et d'UAD dont les droits deviendront éventuellement acquis. Le passif est comptabilisé dans les dettes d'exploitation et charges à payer sur la durée d'acquisition des droits, un montant correspondant étant imputé à la charge de rémunération. Ces régimes ont été suspendus jusqu'à la clôture de la transaction VH.

Estimations comptables et hypothèses critiques

Les informations significatives sur les méthodes comptables de la Société présentées plus haut sont essentielles pour comprendre les résultats d'exploitation, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société. Certaines de ces méthodes comptables exigent le recours à des estimations comptables critiques qui reposent sur des jugements complexes et subjectifs ainsi que sur des hypothèses, dont certaines portent sur des questions qui sont, par leur nature même, incertaines et susceptibles de changer. Les hypothèses et estimations utilisées s'appuient sur des paramètres qui sont dérivés de l'état des connaissances au moment de la préparation des états financiers et qui sont considérés comme raisonnables dans les circonstances. Plus particulièrement, la performance future de la Société a été estimée à la lumière des circonstances qui sont actuellement en vigueur et d'hypothèses quant à l'orientation future attendue de la conjoncture mondiale et du secteur d'activité. Si ces facteurs ne connaissent pas l'issue prévue et échappent au contrôle de la Société, les résultats réels pourraient différer des résultats attendus. Ces estimations, ainsi que les hypothèses qui les sous-tendent, sont revues continuellement. Les modifications d'estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est modifiée.

Depuis que les États-Unis ont annoncé en février 2026 l'imposition de tarifs douaniers, l'incertitude concernant l'évolution des relations économiques entre différents pays et les États-Unis a affecté la conjoncture économique mondiale. Compte tenu du niveau d'incertitude particulièrement élevé qui prévaut, les jugements, les estimations et les hypothèses utilisés dans la préparation des présents états financiers pourraient considérablement différer des résultats futurs.

Stocks

Les stocks doivent être évalués au montant le plus bas entre le coût et la valeur nette de réalisation. Il y a dépréciation des stocks lorsque la valeur nette de réalisation estimée (qui correspond au prix de vente estimé diminué des coûts nécessaires pour réaliser la vente) est inférieure à la valeur comptable des stocks. La détermination de la valeur des stocks obsolètes ou invendables fait appel à des jugements importants de la direction et repose sur l'évaluation de la conjoncture du marché pour ses produits, qui sont fonction du classement chronologique des stocks, de l'usage passé, des prévisions de la demande et, dans certains cas, du risque de perte associés à des éléments de stocks particuliers. Tout changement dans les hypothèses utilisées pour établir cette évaluation ou les coûts de vente est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur comptable des stocks dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante sur le coût des ventes dans l'état consolidé du résultat net.

Provisions pour garantie

Des provisions doivent être constituées au titre des charges possibles relativement à la garantie des produits. La Société estime son exposition aux réclamations pour garantie en tenant compte de l'expérience passée ainsi que de tout problème technique connu et toute estimation des coûts à engager pour régler les problèmes. La Société estime son exposition aux termes de ces obligations en s'appuyant sur une analyse de toutes les réclamations identifiées ou attendues. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur de la provision présentée dans l'état consolidé de la situation financière, et une incidence correspondante sur le coût des ventes dans l'état consolidé du résultat net.



Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs ayant une durée d'utilité indéterminée, comme le goodwill, sont soumis à un test de dépréciation annuellement ou plus fréquemment si des événements ou des situations indiquent que l'actif pourrait avoir subi une dépréciation. La Société examine tous les autres actifs à la fin de chaque période de présentation de l'information financière afin de déterminer s'il existe un quelconque indice de dépréciation. La question de déterminer s'il existe des indices d'une possible dépréciation exige un jugement important. Pour établir la valeur recouvrable d'une UGT, la direction prépare des estimations fondées sur des hypothèses telles que le coût moyen pondéré du capital, la marge du bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (« BAIIA »), la croissance des produits des activités ordinaires ou la valeur recouvrable de chacun des actifs. Tout changement dans les hypothèses utilisées est susceptible d'avoir une incidence sur la valeur comptable de l'UGT.

Impôt sur le résultat

La Société doit estimer son impôt sur le résultat dans chacun des territoires où elle exerce ses activités. Elle doit donc évaluer la probabilité que ses pertes d'exploitation nettes puissent être utilisées pour réduire ses bénéfices imposables futurs, et évaluer les positions adoptées dans les déclarations fiscales portant sur des situations dans lesquelles la réglementation fiscale en vigueur est sujette à interprétation. Dans l'éventualité où ces évaluations seraient modifiées, la charge d'impôt sur le résultat serait ajustée, et un ajustement correspondant serait apporté aux soldes d'impôt sur le résultat dans l'état consolidé de la situation financière.

Jugements critiques aux fins de l'application des informations significatives sur les méthodes comptables de la Société

Actifs d'impôt différé

Les actifs d'impôt différé ne sont comptabilisés que dans la mesure où il est probable que la Société dégage un bénéfice imposable futur auquel ces écarts temporaires puissent être imputés. Les actifs d'impôt différé sont soumis à un examen à chaque date de clôture et modifiés s'il n'est plus probable que l'avantage fiscal connexe soit réalisé. La Société estime que les bénéfices imposables futurs seront suffisants pour réaliser cet actif.

3. Nouvelles normes et modifications comptables

Normes et modifications comptables publiées mais non encore adoptées

(éléments significatifs seulement – au 28 février 2026)

La nouvelle norme suivante a été publiée par l'IASB et n'est pas encore en vigueur pour les états financiers consolidés de la Société. La Société n'a pas adopté cette norme de façon anticipée.

IFRS 18 – États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié la norme IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir* qui remplacera l'actuelle norme IAS 1 *Présentation des états financiers*. IFRS 18 introduit de nouvelles exigences concernant la présentation de la performance financière, y compris le classement des produits et des charges dans des catégories définies et la présentation de nouveaux sous-totaux obligatoires dans l'état du résultat net. La norme comprend également de nouvelles obligations d'informations, dont la présentation d'indicateurs de performance définis par la direction, et des principes mis à jour pour le regroupement et la ventilation de l'information financière.

IFRS 18 entre en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027, mais son adoption anticipée est autorisée. La Société ne prévoit pas adopter cette norme de façon anticipée. L'adoption d'IFRS 18 ne devrait pas avoir d'incidence sur la comptabilisation ou l'évaluation des montants dans les états financiers consolidés, mais entraînera des modifications aux informations fournies et à leur présentation.

Normes et modifications de normes en vigueur le 1^{er} janvier 2026

Les modifications apportées à IFRS 9 *Instruments financiers* et à IFRS 7 *Instruments financiers : informations à fournir*, y compris les modifications relatives au classement et à l'évaluation des instruments financiers, les modifications aux contrats faisant référence à l'électricité renouvelable et les améliorations annuelles des normes IFRS de comptabilité, entrent en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. La Société évalue actuellement ces modifications et ne s'attend pas à ce qu'elles aient une incidence significative sur les états financiers consolidés.

4. Reclassement des données comparatives

Comme indiqué à la note 14 *Provision*, la Société a réglé ses poursuites en cours et futures concernant l'amiante. Comme les coûts de règlement étaient importants, la direction a déterminé que les données antérieures devaient être présentées séparément afin de donner une image plus fidèle de la performance antérieure de la Société. Elle a donc reclassé ces coûts dans les « Coûts de restructuration » aux états consolidés du résultat net et à la note 20 de la manière suivante :

	Données antérieures
	28 février 2025 \$
<i>(en milliers)</i>	
Frais d'administration – comme ils auraient été présentés	119 049
Reclassement	(24 201)
Activités abandonnées	(21 801)
Frais d'administration – après reclassement	73 047
Coûts de financement – comme ils auraient été présentés	75 948
Reclassement	(76 211)
Coûts de financement – après reclassement	(263)



5. Cession de Velan S.A.S. et de Segault S.A.S.

Le 31 mars 2025, la Société a réalisé la clôture de la vente de ses filiales françaises Velan S.A.S. et Segault S.A.S. (le « groupe cédé ») pour une contrepartie totale de 192 500 € (208 227 \$), y compris le transfert d'un prêt intragroupe de 24 361 \$, soit une contrepartie totale nette de 183 143 \$ compte tenu des coûts de transaction connexes.

En fonction de la valeur comptable nette à la clôture de la transaction et des coûts liés, nous avons comptabilisé un profit de 95 824 \$ à l'exercice 2026.

a) Le tableau ci-dessous présente les actifs et passifs du groupe cédé.

	Au
	28 février 2026
(en milliers)	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	25 063
Créances d'exploitation	47 700
Impôt sur le résultat à recouvrer	1 042
Stocks	76 329
Acomptes et charges payées d'avance	2 104
Immobilisations corporelles	16 319
Immobilisations incorporelles et goodwill	8 960
Impôt différé	(51)
Actifs détenus en vue de la vente	177 466
Dettes d'exploitation et charges à payer	24 057
Acomptes de clients	49 587
Provisions	3 707
Partie à court terme des obligations locatives à long terme	179
Partie à court terme de la dette à long terme	1 129
Obligations locatives à long terme	6 105
Dette à long terme	2 717
Impôt sur le résultat à payer	861
Impôt différé	1 716
Autres passifs	89
Passifs détenus en vue de la vente	90 147
Actif net	87 319
Contrepartie reçue en trésorerie, montant net	183 143
Produit de la cession	95 824

- b) Les résultats et les charges, les profits et les pertes liés aux activités abandonnées en raison de la cession du groupe ont été soustraits du résultat net de la Société tiré des activités poursuivies et sont présentés dans des postes séparés à l'état consolidé du résultat net. Le résultat de la période considérée ne couvre qu'un mois en raison de la clôture de la vente le 31 mars 2025. Le tableau ci-après présente une ventilation de ce résultat.

Exercices clos les		
	31 mars 2025	28 février 2025
(en milliers)	\$	\$
Chiffre d'affaires	4 764	95 778
Coût des ventes	3 127	58 640
Marge brute	1 637	37 138
Frais d'administration	1 782	21 801
Profit sur la cession de Velan S.A.S. et de Segault S.A.S.	(95 824)	-
Reclassement de l'écart de conversion lié aux activités abandonnées des filiales à l'étranger	12 456	-
Autres charges (produits)	782	21
Résultat d'exploitation	82 441	15 316
Charges financières, montant net	(128)	(82)
Résultat avant impôt	82 569	15 398
Charge d'impôt sur le résultat	23 970	23 652
Résultat net pour la période	58 599	(8 254)

- c) Les flux de trésorerie générés par le groupe cédé pendant les périodes examinées avant la cession sont présentés ci-après :

Exercices clos les		
	31 mars 2025	28 février 2025
(en milliers)	\$	\$
Activités d'exploitation	(948)	12 042
Activités d'investissement	8 912	(5 667)
Activités de financement	781	(214)
Incidence des écarts de change sur la trésorerie et les équivalents	-	192
Variation nette de la trésorerie pendant la période provenant des activités abandonnées	8 745	6 354



6. Créances d'exploitation

	Aux	
	28 février 2026	28 février 2025
(en milliers)	\$	\$
Créances clients	69 308	54 100
Correction de valeur pour pertes	(621)	(381)
Autres créances d'exploitation	6 682	8 893
	75 369	62 612

Les variations de la correction de valeur pour pertes sont présentées dans le tableau suivant.

	Aux	
	28 février 2026	28 février 2025
(en milliers)	\$	\$
Solde à l'ouverture de l'exercice	381	224
Correction de valeur pour pertes (reprises)	229	166
Recouvrement de créances clients	-	(3)
Sortie de créances clients	-	(3)
Change	11	(3)
Solde à la clôture de l'exercice	621	381

La correction de valeur pour pertes est inscrite dans les frais d'administration à l'état consolidé du résultat net. Les montants imputés au compte de la correction de valeur pour pertes sont généralement sortis lorsqu'on ne peut raisonnablement s'attendre à ce qu'ils soient recouvrés.

7. Stocks

	Aux	
	28 février 2026	28 février 2025
(en milliers)	\$	\$
Matières premières	17 238	22 001
Produits en cours de fabrication et pièces usinées	93 898	77 450
Produits finis	36 004	35 518
	147 140	134 969

En raison des fluctuations de l'âge de ses stocks, la Société a comptabilisé pour l'exercice une diminution nette des provisions de 57 \$ (augmentation nette de 10 466 \$ en 2025), compte tenu des reprises de 11 378 \$ (6 180 \$ en 2025).



8. Filiales et transactions avec des participations ne donnant pas le contrôle

Participations dans des filiales

Le tableau ci-dessous dresse la liste des principales filiales de la Société au 28 février 2026. À moins d'indication contraire, les filiales ont un capital social composé uniquement d'actions ordinaires, détenues directement par la Société, et le pourcentage des titres de participation détenus est égal aux droits de vote que détient la Société. Le pays de constitution ou d'inscription est celui de l'établissement principal.

Nom de l'entité	Monnaie fonctionnelle	Pays de constitution	% des titres de participation détenus par la Société		% des titres de participation détenus par les participations ne donnant pas le contrôle		Activités principales
			2026	2025	2026	2025	
Velan Valve Corp. (note 14)	Dollar américain	États-Unis	-	100	-	-	Fabricant de robinetterie
Velan Valve United States Opco Inc.	Dollar américain	États-Unis	100	100	-	-	Fabricant de robinetterie
Velan Ltd.	Dollar américain	Corée	100	100	-	-	Fabricant de robinetterie
Velan Gulf Manufacturing Co. Ltd.	Rial saoudien	Arabie saoudite	60	60	40	40	Fabricant de robinetterie
Velan Valvulas Industrials, Lda.	Euro	Portugal	100	100	-	-	Fabricant de robinetterie
Velan S.A.S. (note 5)	Euro	France	-	100	-	-	Fabricant de robinetterie
Segault S.A.S. (note 5)	Euro	France	-	100	-	-	Fabricant de robinetterie
Velan GmbH	Euro	Allemagne	100	100	-	-	Distribution de robinetterie
Velan ABV S.p.A.	Euro	Italie	100	100	-	-	Fabricant de robinetterie
Velan Valvac Manufacturing Co. Ltd.	Dollar américain	Taiwan	90	90	10	10	Fabricant de robinetterie
Velan Valve (Suzhou) Co. Ltd.	Dollar américain	Chine	85	85	15	15	Fabricant de robinetterie
Velan Valves India Private Limited	Roupie indienne	Inde	100	100	-	-	Fabricant de robinetterie

9. Immobilisations corporelles

(en milliers)	Terrains \$	Bâtiments \$	Matériel et outillage \$	Mobilier et agence- ments \$	Matériel informa- tique \$	Matériel roulant \$	Amélio- rations locatives \$	Actifs au titre du droit d'utili- sation (note 10) \$	Total \$
Au 29 février 2024									
Coût	9 412	54 291	136 721	8 604	4 557	2 002	3 915	17 790	237 292
Cumul des amortissements	-	(31 403)	(114 564)	(7 999)	(3 762)	(1 767)	(2 617)	(5 262)	(167 374)
	9 412	22 888	22 157	605	795	235	1 298	12 528	69 918
Exercice clos le 28 février 2025									
Solde d'ouverture	9 412	22 888	22 157	605	795	235	1 298	12 528	69 918
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente (note 5)	(1 395)	(2 838)	(5 887)	(208)	(204)	(64)	(1 255)	(5 983)	(17 835)
Ajouts	-	581	4 068	170	662	55	337	1 187	7 060
Modification de la durée des contrats de location	-	-	-	-	-	-	-	464	464
Sorties	-	-	(71)	13	-	-	-	(173)	(231)
Amortissement	-	(1 079)	(3 627)	(131)	(234)	(78)	(138)	(1 576)	(6 864)
Écarts de change	(120)	(194)	(376)	(18)	(24)	(6)	(51)	(374)	(1 163)
	7 897	19 358	16 264	431	994	142	190	6 073	51 349
Au 28 février 2025									
Coût	7 897	43 797	116 595	8 545	4 563	1 989	1 919	11 206	196 511
Cumul des amortissements	-	(24 439)	(100 331)	(8 114)	(3 569)	(1 847)	(1 729)	(5 133)	(145 162)
	7 897	19 358	16 264	431	994	142	190	6 073	51 349
Exercice clos le 28 février 2026									
Solde d'ouverture	7 897	19 358	16 264	431	994	142	190	6 073	51 349
Ajouts	-	424	4 072	186	505	119	85	399	5 790
Modification de la durée des contrats de location	-	-	-	-	-	-	-	4	4
Sorties	-	-	(133)	(1)	-	(1)	-	(24)	(159)
Amortissement	-	(1 048)	(3 393)	(137)	(496)	(68)	(165)	(1 591)	(6 898)
Écarts de change	21	74	365	54	(141)	1	24	451	849
	7 918	18 808	17 175	533	862	193	134	5 312	50 935
Au 28 février 2026									
Coût	7 918	44 502	121 734	8 751	4 776	2 121	2 248	12 023	204 073
Cumul des amortissements	-	(25 694)	(104 559)	(8 218)	(3 914)	(1 928)	(2 114)	(6 711)	(153 138)
	7 918	18 808	17 175	533	862	193	134	5 312	50 935

La dotation aux amortissements de 6 899 \$ (6 864 \$ en 2025) est inscrite à l'état consolidé du résultat net, à raison de 5 594 \$ (5 577 \$ en 2025) dans le coût des ventes et de 1 305 \$ (1 288 \$ en 2025) dans les frais d'administration.

10. Contrats de location

a) Actifs au titre du droit d'utilisation

Valeur comptable par catégorie d'actifs		Aux
	28 février 2026	28 février 2025
(en milliers)	\$	\$
Bâtiments	3 836	4 423
Matériel et outillage	465	577
Matériel informatique	118	149
Matériel roulant	893	924
	5 312	6 073

Amortissement par catégorie d'actifs		Aux
	28 février 2026	28 février 2025
(en milliers)	\$	\$
Terrains	-	-
Bâtiments	1 017	993
Mobilier et agencements	-	-
Matériel et outillage	146	140
Matériel informatique	41	50
Matériel roulant	387	393
	1 591	1 576

b) Obligations locatives à long terme

		Aux
	28 février 2026	28 février 2025
(en milliers)	\$	\$
Partie à court terme des obligations locatives à long terme	1 592	1 437
Obligations locatives à long terme	3 968	4 727
	5 560	6 164

Montants comptabilisés à l'état consolidé du résultat net :

(en milliers)	Exercices clos les	
	28 février 2026	28 février 2025
	\$	\$
Charges liées aux contrats de location à court terme (incluses dans le coût des ventes et les frais d'administration)	54	159
Charges liées aux contrats de location visant des actifs de faible valeur, exception faite des contrats de location à court terme visant des actifs de faible valeur (incluses dans le coût des ventes et les frais d'administration)	126	14
Charges liées aux paiements de loyers variables (incluses dans le coût des ventes et les frais d'administration)	27	117
Charges d'intérêts (incluses dans les charges financières)	178	358

11. Immobilisations incorporelles et goodwill

(en milliers)	Goodwill \$	Logiciels \$	Brevets, produits et conceptions \$	Autres \$	Total \$
Au 29 février 2024					
Coût	8 463	5 069	22 169	5 849	41 550
Cumul des amortissements	-	(4 349)	(14 811)	(5 847)	(25 007)
	8 463	720	7 358	2	16 543
Exercice clos le 28 février 2025					
Solde d'ouverture	8 463	720	7 358	2	16 543
Transfert vers les actifs détenus en vue de la vente	(7 884)	(1 097)	(9)	-	(8 989)
Ajouts	-	754	1 548	-	2 302
Amortissement	-	(202)	(2 007)	-	(2 209)
Écarts de change	(579)	(30)	(1 142)	(2)	(1 753)
	-	145	5 748	-	5 893
Au 28 février 2025					
Coût	-	2 124	21 650	14	23 788
Cumul des amortissements	-	(1 979)	(15 902)	(14)	(17 895)
	-	145	5 748	-	5 893
Exercice clos le 28 février 2026					
Solde d'ouverture	-	145	5 748	-	5 893
Ajouts	-	64	1 485	-	1 549
Sorties	-	-	(936)	-	(936)
Amortissement	-	(127)	(2 149)	-	(2 276)
Écarts de change	-	3	244	-	247
	-	85	4 392	-	4 477
Au 28 février 2026					
Coût	-	2 283	24 728	-	27 011
Cumul des amortissements	-	(2 198)	(20 336)	-	(22 534)
	-	85	4 392	-	4 477



La dotation aux amortissements de 2 276 \$ (2 209 \$ en 2025) est inscrite à l'état consolidé du résultat net, à raison de 786 \$ (725 \$ en 2025) dans le coût des ventes et de 1 490 \$ (1 484 \$ en 2025) dans les frais d'administration.

Au 28 février 2026, la Société avait inscrit un montant de 1 485 \$ (1 548 \$ en 2025) en frais de développement à l'actif, déduction faite des crédits d'impôt à la recherche et développement de 211 \$ (293 \$ en 2025), dans la catégorie brevets, produits et conceptions.

12. Facilités de crédit

	Aux	
	28 février 2026	28 février 2025
(en milliers)	\$	\$
Velan – Corée (note a)	2 723	2 508
Velan – Amérique du Nord (note b)	7 940	-
Velan – Inde (note c)	1 199	-
	11 862	2 508

a) La Société a emprunté un montant de 2 723 \$ (2 508 \$ en 2025) sur des marges de crédit en Corée, dont les taux d'intérêt s'établissaient dans une fourchette de 4,55 % à 6,88 %. Ces marges de crédit arriveront à échéance en juillet et en août 2026.

b) La Société a annoncé qu'elle avait conclu le 21 mai 2025 une nouvelle facilité de crédit renouvelable d'un montant de 25 M\$ pour trois ans (la « convention de crédit »). La convention de crédit comprend également un crédit de sécurité de 5 M\$ et une facilité de lettre de crédit de 5 M\$. La convention de crédit remplace la précédente convention de prêt garantie par des actifs datée du 28 février 2025, qui est arrivée à échéance à la clôture de l'opération française et de l'opération liée à l'amiante. La facilité de crédit renouvelable peut être utilisée pour les besoins généraux de l'entreprise. La facilité de crédit a été mise à disposition et rendue opérationnelle le 25 juin 2025. Elle arrivera à échéance le 21 mai 2028 et pourra être prolongée à ce moment, conformément à l'accord entre le prêteur et l'emprunteur. Au 28 février 2026, la Société avait prélevé un montant de 7 940 \$ (néant en 2025) sur cette facilité de crédit renouvelable et avait émis des lettres de crédit et des lettres de garantie totalisant 4 785 \$ (1 789 \$ en 2025), sur une capacité d'emprunt totale de 49 153 \$ (35 316 \$ en 2025).

La valeur comptable nette globale des actifs remis en garantie aux termes de la facilité de crédit renouvelable s'élevait à 12 533 \$ (122 307 \$ en 2025).

c) La Société a contracté auprès de Yes Bank en Inde un emprunt à court terme pour fonds de roulement de 1 199 \$ (néant en 2025), assorti d'un taux d'intérêt de 5,23 %, dans le cadre d'un financement avant expédition en devises. Cet emprunt viendra à échéance en juin 2026.

Au 28 février 2026, les filiales à l'étranger avaient accès aux facilités de crédit suivantes. Ces facilités ne sont disponibles que pour la filiale qui a conclu la facilité.

Facilités de crédit disponibles (en milliers)	Au 28 février 2026	Au 28 février 2025	Taux d'emprunt
Filiales en Europe	35 544 \$ (30 089 €)	36 156 \$ (34 190 €)	0,70 % à 6,58 %
Filiales en Corée	3 226 \$ (4 649 000 KW)	3 350 \$ (4 679 200 KW)	4,55 % à 6,88 %
Filiale en Inde	2 492 \$ (227 000 INR)	2 685 \$ (227 000 INR)	7,00 %
Filiale à Taïwan	382 \$ (12 000 NTD)	370 \$ (12 000 NTD)	1,65 %
Filiale en Chine	1 458 \$ (10 000 CNY)	967 \$ (7 000 CNY)	3,00 %



La plupart des facilités sont offertes sous forme de lettres de crédit. Elles sont assorties de garanties présentées par la Société. La plupart de ces facilités de crédit portent intérêt à des taux variables fondés sur l'EURIBOR, le KORIBOR, l'EONIA ou le taux préférentiel. Les taux d'emprunt indiqués ci-dessus étaient les taux en vigueur au 28 février 2026. Les durées des facilités ci-dessus peuvent varier, certaines étant renouvelables annuellement ou ayant une durée indéterminée. La valeur comptable nette globale des actifs donnés en garantie aux termes des facilités de crédit ci-dessus totalise 1 629 \$ (1 621 \$ en 2025).

Un montant de 15 804 \$ (18 197 \$ en 2025) a été prélevé sur ces facilités de crédit garanties sous forme de lettres de crédit et de lettres de garantie.

13. Dettes d'exploitation et charges à payer

	Aux	
	28 février 2026	28 février 2025
(en milliers)	\$	\$
Dettes fournisseurs	47 206	30 066
Taxes sur les produits et services à payer	4 368	3 774
Commissions à payer	2 407	1 573
Charges à payer	15 107	24 529
Charges salariales à payer	15 249	17 775
Autres	757	1 059
	85 094	78 776

14. Provision

(en milliers)	Provision pour garanties d'exécution (note a) \$	Provision pour garanties (note b) \$	Provision au titre de l'amiante (note c) \$	Autres provisions \$	Total \$
Solde au 29 février 2024	2 705	4 882	78 200	2 400	86 309
Ajouts	3 782	810	28 260	-	32 852
Désactualisation	-	-	47 951	-	47 951
Palements	(1 012)	(151)	(9 404)	-	(10 567)
Reprises	(697)	(447)	-	-	(1 144)
Passifs détenus en vue de la vente	(959)	(2 145)	-	-	(3 104)
Écarts de change	(135)	(83)	-	-	(218)
Solde au 28 février 2025	3 684	2 866	145 007	2 400	153 957
<i>Moins la partie courante des provisions</i>	<i>3 684</i>	<i>2 866</i>	<i>145 007</i>	<i>2 400</i>	<i>153 957</i>
<i>Provision à long terme</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>
Solde au 28 février 2025	3 684	2 866	145 007	2 400	153 957
Ajouts	2 072	1 772	-	2 600	6 444
Palements	(1 362)	(2 106)	(145 007)	-	(148 475)
Reprises	(2 033)	(347)	-	-	(2 380)
Écarts de change	428	253	-	-	681
Solde au 28 février 2026	2 789	2 438	-	5 000	10 227
<i>Moins la partie courante des provisions</i>	<i>2 789</i>	<i>2 438</i>	<i>-</i>	<i>5 000</i>	<i>10 227</i>
<i>Provision à long terme</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>	<i>-</i>

- a) La provision pour garantie d'exécution découle de possibles retards de livraison et d'autres pénalités de non-conformité contractuelle ou de dommages-intérêts. Les estimations les plus appropriées de la direction tiennent compte des modalités contractuelles précises, de l'expérience passée et d'une probabilité de sorties de fonds potentielles.
- b) La Société offre diverses garanties à ses clients. La direction estime la provision pour réclamations au titre des garanties en s'appuyant sur l'information historique sur les réclamations au titre de garanties, ainsi que sur les tendances récentes pouvant laisser supposer que l'information passée sur les coûts pourrait ne pas correspondre à celle des réclamations futures. Parmi les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur l'information estimée relativement aux réclamations, figure l'efficacité des mesures prises par la Société en matière de productivité et de qualité, ainsi que les coûts des pièces et de la main-d'œuvre.

- c) Deux des filiales américaines de la Société ont été désignées comme défenderesses dans un certain nombre de procès en cours, qui visent à obtenir des dommages-intérêts pour des préjudices corporels prétendument causés par l'exposition à des produits contenant de l'amiante, fabriqués et vendus dans le passé. La provision au titre de l'amiante représente l'estimation du passif éventuel lié à tous les coûts de règlement futurs, compte tenu, notamment, de l'expérience de règlement passée et d'une projection des réclamations futures. Parallèlement à la cession de Velan S.A.S. et de Segault S.A.S. (la cession, présentée à la note 5), la Société a vendu les deux filiales américaines à une société liée à Global Risk Capital, éliminant ainsi de façon permanente son exposition à des poursuites en cours et futures concernant l'amiante aux États-Unis. Une part des produits reçus en mars 2025 dans le cadre de la cession a été utilisée le 3 avril 2025 pour payer un montant de 143 M\$ lié à ce règlement. À ce moment, la Société a reclassé la provision non courante en provision courante et a accéléré la comptabilisation de la charge de désactualisation à hauteur de 47 951 \$.

15. Dette à long terme

	Aux	
	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
<i>(en milliers)</i>		
Entité canadienne		
Emprunt bancaire garanti (17 358 \$ CA; 18 460 \$ CA au 28 février 2025) (note a)	12 720	12 760
Filiale italienne		
Emprunt bancaire non garanti (2 611 €; 1 631 € au 28 février 2025) (note b)	3 084	1 692
Emprunt non garanti consenti par une banque d'État (68 €; 333 € au 28 février 2025) (note c)	81	346
Filiale du Golfe		
Emprunt non garanti consenti par un tiers (note d)	440	200
Autres (note e)	1 900	1 205
	18 225	16 203
Moins la partie à court terme	3 737	2 096
	14 488	14 107

- a) L'emprunt hypothécaire garanti de 12 720 \$ (17 358 \$ CA) porte intérêt au taux de 3,55 %, avec des remboursements de capital de 65 \$ et l'emprunt peut être remboursé sur une période de 16 ans.
- b) Les emprunts bancaires non garantis de faible montant totalisant 3 084 \$ (2 611 €) portent intérêt selon une fourchette de [Euribor + 0,40 % à Euribor + 0,55 %]. Ils sont remboursables par mensualités de 525 \$ et par versements trimestriels de 62 \$. Ces emprunts viennent à échéance en 2026.
- c) L'emprunt bancaire non garanti de 81 \$ (68 €) porte intérêt au taux Euribor + 1 %, est remboursable par versements mensuels de 19 \$ et vient à échéance en 2026.
- d) L'emprunt non garanti par un tiers de 440 \$ porte intérêt à un taux de 3,00 % et est remboursable à l'échéance. L'emprunt vient à échéance en 2027.
- e) L'élément « Autres » comprend un montant de 1 900 \$ (12 945 ¥) (1 205 \$ [8 776 ¥] au 28 février 2025) lié à une option de vente inconditionnelle détenue par un actionnaire minoritaire d'une des filiales de la Société. Ce montant est considéré comme un passif, et non comme une participation ne donnant pas le contrôle.



La valeur comptable nette globale des actifs remis en garantie aux termes des conventions d'emprunt à long terme a totalisé 12 720 \$ (12 759 \$ en 2025).

La valeur comptable de la dette à long terme correspond approximativement à la juste valeur.

16. Capital social

- a) Autorisé – en nombre illimité
- Actions privilégiées pouvant être émises en séries
 - Actions à droit de vote subalterne
 - Actions à droit de vote multiple (cinq voix par action) pouvant être converties en actions à droit de vote subalterne

- b) Émis

	Aux	
	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
<i>(en milliers)</i>		
6 019 068 actions à droit de vote subalterne	65 569	65 569
15 566 567 actions à droit de vote multiple	7 126	7 126
	72 695	72 695

- c) La Société a un régime d'UAD permettant aux membres du conseil d'administration, par l'entremise du CGHR, d'attribuer des UAD à certains de ses administrateurs indépendants et employés à temps plein. Une UAD est une unité théorique dont la valeur est basée sur le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions à droit de vote subalterne de la Société à la Bourse de Toronto pour les 20 jours de bourse précédant la date d'attribution. Le régime d'UAD n'a pas d'effet dilutif, étant donné que les UAD acquises doivent être réglées uniquement en trésorerie.

Les droits rattachés aux UAD sont acquis à la première des deux dates suivantes :

- le sixième anniversaire de la date d'attribution; ou
- le jour où le porteur de l'UAD atteint l'âge de la retraite, qui, à moins que le CGHR n'en décide autrement, est l'âge de 65 ans ou l'âge auquel la combinaison des années de service à la Société et de l'âge du porteur est égale à 75 ans, selon le premier à être atteint, étant entendu que l'âge de la retraite ne doit pas être inférieur à 55 ans.

De plus, une attribution accordée à un administrateur indépendant sera réputée acquise immédiatement au moment de l'attribution.

En cas de changement de contrôle, le comité, tel qu'il était constitué immédiatement avant le changement de contrôle, établit à son gré la conversion, l'atténuation ou le rachat approprié des UAD compte tenu des modalités du changement de contrôle.



La variation des UAD en cours et de la charge s'y rattachant se présente comme suit :

	Exercices clos les	
	28 février 2026	28 février 2025
<i>(en milliers)</i>		
<i>Pour les nombres d'UAD</i>		
Solde d'ouverture	306 409	151 049
Émises	83 896	155 722
Réglées	(22 839)	-
Perdues par renonciation	(11 799)	(362)
Solde de fermeture	355 667	306 409
Charge relative aux UAD pour l'exercice	(714) \$	(1 944) \$
Juste valeur des UAD acquises à la clôture de l'exercice	2 623 \$	2 059 \$

17. Coût des ventes

	Exercices clos les	
	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
<i>(en milliers)</i>		
Variation des stocks de produits finis et des produits en cours de fabrication	8 897	(12 079)
Matières premières et consommables utilisées	128 766	142 728
Charges liées au personnel, exception faite des crédits d'impôt pour la recherche scientifique	49 689	48 334
Dotation aux amortissements	5 572	5 615
Variation de la provision pour stocks, montant net	402	10 593
Perte de change	(1 078)	(1 292)
Autres frais généraux de production	23 065	16 380
	215 313	210 279

18. Frais d'administration

Exercices clos les		
	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
<i>(en milliers)</i>		
Charges liées au personnel, exception faite des crédits d'impôt pour la recherche scientifique	38 681	43 610
Crédits d'impôt pour la recherche scientifique	(391)	(469)
Commissions	2 840	3 839
Frais de transport aux clients	3 230	3 180
Honoraires de professionnels	7 925	6 139
Variation de la correction pour créances irrécouvrables	224	163
Dotation aux amortissements	2 738	2 698
Autres	13 756	9 443
	69 003	68 603

19. Charges liées au personnel

Exercices clos les		
	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
<i>(en milliers)</i>		
Salaires	61 200	62 247
Cotisations sociales	20 711	20 656
Crédits d'impôt pour la recherche scientifique	(391)	(469)
Rémunération fondée sur des actions	933	2 154
Autres	5 526	4 573
	87 979	89 161

La rémunération des administrateurs membres de la direction et non membres de la direction, et de certains membres de la haute direction, y compris les salaires et autres avantages à court terme et la rémunération fondée sur des actions sous forme d'UAD, s'est élevée à 8 089 \$ (8 005 \$ en 2025).

20. Charges de restructuration

Exercices clos les		
	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
<i>(en milliers)</i>		
Coûts de transaction	9 614	24 201
Coûts de règlements liés à l'amiante (note 14)	-	76 211
	9 614	100 412



21. Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement sont inscrits dans les frais d'administration, et se présentent comme suit :

	Exercices clos les	
	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
<i>(en milliers)</i>		
Frais de recherche et de développement	3 002	2 828
Moins les crédits d'impôt pour la recherche scientifique et le développement	(391)	(469)
	2 611	2 359

22. Impôt sur le résultat

Concernant la cession de Velan S.A.S. et de Segault S.A.S. en mars 2025, la Société a comptabilisé dans ses résultats tirés des activités poursuivies un avantage fiscal d'un montant de 23 110 \$ (20 242 \$ en 2025), qui n'avait pas été comptabilisé auparavant et qui a servi à compenser la charge d'impôt découlant de la cession.

	Exercices clos les	
	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
<i>(en milliers)</i>		
Impôt exigible	9 014	5 381
Impôt différé	(24 066)	(19 932)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(15 052)	(14 551)



L'impôt sur le résultat avant impôt de la Société diffère du montant qui aurait été obtenu par application des taux d'impôt prévus par la loi aux résultats des entités consolidées, comme suit :

Exercices clos les		
	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
<i>(en milliers)</i>		
Impôt sur le résultat au taux prévu par la loi de 26,50 %	2	(21 400)
Incidence fiscale des éléments suivants :		
Différence dans les taux d'impôt prévus par la loi dans les territoires étrangers	147	1 263
Pertes (profits) de change (imposables) non déductibles	(813)	255
Actifs d'impôt différé non comptabilisés (utilisés)	(14 004)	6 101
Autres différences	(384)	(770)
Charge (produit) d'impôt sur le résultat	(15 052)	(14 551)

Le tableau qui suit présente une analyse des actifs d'impôt différé et des passifs d'impôt différé :

Aux		
	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
<i>(en milliers)</i>		
Actifs d'impôt différé :		
À réaliser dans plus de 12 mois	5 277	4 812
À réaliser dans les 12 mois à venir	6	20 289
Passifs d'impôt différé :		
À réaliser dans plus de 12 mois	(1 346)	(737)
À réaliser dans les 12 mois à venir	-	-
Actif d'impôt différé, montant net	3 937	24 364

Le tableau qui suit présente les variations du montant net du compte d'actifs d'impôt différé :

Aux		
	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
<i>(en milliers)</i>		
Solde à l'ouverture de l'exercice	24 364	1 731
Transféré à des actifs détenus en vue de la vente	-	2 454
Impôt différé comptabilisé au résultat net consolidé	(20 677)	19 932
Écarts de change	250	247
Actif d'impôt différé, montant net	3 937	24 364



Le tableau qui suit présente les principales composantes du montant net du compte d'actifs d'impôt différé :

	Aux	
	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$
<i>(en milliers)</i>		
Immobilisations corporelles	(248)	(261)
Immobilisations incorporelles	-	-
Provisions et réserves non déductibles	2 085	2 402
Stocks	1 103	840
Reports en avant de pertes autres qu'en capital	1 467	21 437
Autres	(470)	(54)
Actif d'impôt différé, montant net	3 937	24 364

Des actifs d'impôt différé de 30 064 \$ (26 531 \$ en 2025) n'ont pas été comptabilisés par la Société au titre de pertes autres qu'en capital totalisant 114 859 \$ (101 381 \$ en 2025) qui peuvent être reportées prospectivement pour réduire les bénéfices imposables des exercices futurs. Ces pertes expirent entre 2038 et une date indéterminée.

Des passifs d'impôt différé de 9 294 \$ (7 330 \$ en 2025) n'ont pas été comptabilisés au titre des retenues d'impôt à la source et d'autres impôts qui auraient été payables sur les bénéfices non rapatriés de certaines filiales. Ces montants ne devraient pas s'inverser dans un avenir prévisible. Au 28 février 2026, les bénéfices non rapatriés totalisaient 165 589 \$ (253 362 \$ en 2025).

23. Résultat net par action

a) De base et diluée

Le résultat net de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple par le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple en circulation au cours de l'exercice.

	Exercices clos les	
	28 février 2026	28 février 2025
<i>(en milliers)</i>		
Résultat net attribuable aux détenteurs d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple	73 909	(75 500)
Nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple en circulation	21 585 635	21 585 635
Perte de base et diluée par action	3,42 \$	(3,50) \$

Le résultat net dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions à droit de vote subalterne et d'actions à droit de vote multiple en circulation de manière à refléter l'hypothèse de la conversion des titres potentiellement dilutifs en actions à droit de vote subalterne et en actions à droit de vote multiple. La Société n'avait aucune catégorie de titres dilutifs convertibles en actions à droit de vote subalterne et en actions à droit de vote multiple.



24. Engagements

Dans le cours normal des activités, la Société consent des garanties d'exécution relativement à ses produits, de même que des garanties préalables et des cautionnements de soumission. Au 28 février 2026, la valeur maximale totale de ces garanties, advenant qu'elles soient exercées, s'élevait à 15 654 \$ (13 285 \$ en 2025). Ces garanties expirent comme suit :

	Au
(en milliers)	28 février 2026 \$
28 février 2027	7 992
29 février 2028	6 063
28 février 2029	1 580
28 février 2030	19
28 février 2031	-
Exercices suivants	-
	15 654

25. Informations sectorielles

La Société présente ses résultats sous un seul secteur d'exploitation. Le tableau qui suit présente la répartition géographique de son chiffre d'affaires :

	Exercice clos le 28 février 2026						
(en milliers)	Canada \$	États-Unis \$	France \$	Italie \$	Autres \$	Ajustement de conso- lidation \$	Chiffres consolidés \$
Chiffre d'affaires							
Clients							
Nationaux	30 013	99 427	-	1 008	21 337	-	151 785
Exportation	41 642	221	-	96 662	6 095	-	144 620
Intragroupe (exportation)	31 325	7 195	-	3 073	63 947	(105 540)	-
	102 980	106 843	-	100 743	91 379	(105 540)	296 405
Immobilisations corporelles	27 849	-	-	4 872	18 214	-	50 935
Immobilisations incorporelles et goodwill	5 969	-	-	364	50	(1 906)	4 477
Autres actifs identifiables	42 677	-	-	95 773	381 266	(228 521)	291 195
Total des actifs identifiables	76 495	-	-	101 009	399 530	(230 427)	346 607

Exercice clos le 28 février 2025							
(en milliers)	Canada \$	États-Unis \$	France \$	Italie \$	Autres \$	Ajustement de conso- lidation \$	Chiffres consolidés \$
Chiffre d'affaires							
Clients							
Nationaux	24 201	114 665	-	36 453	18 597	-	193 916
Exportation	29 268	877	-	40 472	30 663	-	101 280
Intragroupe (exportation)	48 771	10 061	-	158	57 129	(116 119)	-
	102 240	125 603	-	77 083	106 389	(116 119)	295 196
Immobilisations corporelles	23 376	5 160	-	4 690	18 123	-	51 349
Immobilisations incorporelles et goodwill	5 822	-	-	1 195	35	(1 159)	5 893
Autres actifs identifiables	133 868	66 748	-	71 416	158 642	(162 712)	267 962
Actif détenu en vue de la vente	-	-	176 762	-	-	-	176 762
Total des actifs identifiables	163 066	71 908	176 762	77 301	176 800	(163 871)	501 966

Le tableau suivant présente la répartition géographique du chiffre d'affaires en fonction de l'emplacement des clients.

Exercice clos le 28 février 2026						
(en milliers)	Afrique / Moyen- Orient \$	Europe \$	Amérique du Nord \$	Asie / Pacifique \$	Amérique centrale et Amérique du Sud \$	Chiffres consolidés \$
Chiffre d'affaires	18 601	33 831	145 570	93 256	5 147	296 405

Exercice clos le 28 février 2025						
(en milliers)	Afrique / Moyen- Orient \$	Europe \$	Amérique du Nord \$	Asie / Pacifique \$	Amérique centrale et Amérique du Sud \$	Chiffres consolidés \$
Chiffre d'affaires	31 103	37 173	159 400	64 556	2 964	295 196

26. Gestion du risque financier

Du fait de ses activités, la Société est exposée à une variété de risques financiers : risque de marché (y compris le risque de change et le risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur), risque de crédit et risque de liquidité. Le programme global de gestion des risques financiers de la Société vise à atténuer les risques imprévisibles du marché des capitaux et leurs effets potentiellement négatifs sur la performance financière de la Société.



La gestion des risques financiers est généralement assurée par la division des finances de la Société, conformément aux politiques approuvées par le conseil d'administration. La responsabilité de cette division consiste à définir, à évaluer et à couvrir les risques financiers de concert avec les équipes des finances des filiales de la Société. La Société utilise des instruments financiers dérivés pour couvrir son exposition à certains risques. L'utilisation des instruments financiers dérivés est assujettie à une politique aux termes de laquelle aucune transaction sur dérivé ne doit être conclue en vue d'établir une position de spéculation ou de levier, le corollaire étant que toutes les transactions visant des dérivés doivent avoir pour seul objet la gestion des risques.

Vue d'ensemble

La section qui suit fait état des instruments financiers de la Société et de la nature des risques auxquels ils pourraient être exposés.

Risque de marché

Risque de change

Le risque de change lié aux instruments financiers s'entend du risque que la juste valeur des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier varie en raison des fluctuations des taux de change. La Société exerce ses activités à l'échelle internationale et court un risque de change découlant de son exposition à diverses monnaies. Le risque de change est lié aux transactions commerciales futures et aux actifs et passifs comptabilisés qui sont libellés dans des monnaies autres que la monnaie fonctionnelle de la Société. La Société possède des établissements qui utilisent différentes monnaies fonctionnelles et, par conséquent, chacun d'entre eux est exposé au risque de change lié à sa monnaie fonctionnelle.

Lorsqu'elle le peut, la Société rapproche les encaissements et les décaissements effectués dans une même monnaie. Le montant net de l'exposition résiduelle attendue aux monnaies étrangères fait l'objet d'une couverture. Pour couvrir cette exposition, la Société utilise des instruments dérivés de change, soit principalement des contrats de change à terme. Ces dérivés n'ont pas été désignés comme des couvertures aux fins comptables.

Aux 28 février 2026 et 2025, les montants en cours aux termes des contrats dérivés s'établissaient comme suit :

	Fourchette de taux de change		Juste valeur (en milliers de \$ US)		Notionnel (en milliers d'unités de la monnaie indiquée)	
	28 février 2026	28 février 2025	28 février 2026 \$	28 février 2025 \$	28 février 2026	28 février 2025
Contrats de change à terme						
Vendre des dollars américains contre des dollars canadiens – de 0 à 12 mois	-	-	-	-	-	-
Acheter des dollars américains contre des dollars canadiens – de 0 à 12 mois	-	-	-	-	-	-
Vendre des dollars américains contre des euros – de 0 à 12 mois	-	-	-	-	-	-
Acheter des dollars américains contre des euros – de 0 à 12 mois	de 1,04 à 1,10	de 1,04 à 1,10	(45)	(405)	1 000 \$ US	15 005 \$ US

Les contrats de change à terme sont des contrats aux termes desquels la Société a l'obligation de vendre ou d'acheter des monnaies étrangères au prix d'exercice. La juste valeur des instruments de change est inscrite à l'état consolidé du résultat net et reflète les montants estimés que la Société aurait versés ou reçus pour régler ces contrats à la date de clôture. Les profits latents sont comptabilisés à titre d'actifs dérivés et les pertes latentes, à titre de passifs dérivés, dans l'état consolidé de la situation financière.



Le tableau suivant présente une analyse de la sensibilité des risques de change les plus importants de la Société liés à sa position nette dans des instruments financiers de change, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les placements à court terme, la dette bancaire, les emprunts bancaires à court terme, les instruments financiers dérivés, les créances d'exploitation, les dettes d'exploitation et charges à payer, les acomptes des clients, la provision pour garanties d'exécution et la dette à long terme, y compris les intérêts à payer. Un raffermissement hypothétique de 5,0 % des monnaies suivantes aurait eu l'incidence suivante pour les exercices clos les 28 février 2026 et 2025 :

	Résultat net	
	Au 28 février 2026 \$	Au 28 février 2025 \$
<i>(en milliers)</i>		
Raffermissement du dollar canadien par rapport au dollar américain	2 329	(1 420)
Raffermissement de l'euro par rapport au dollar américain	2 283	(4)
Raffermissement de la roupie indienne par rapport au dollar américain	680	451

Un fléchissement hypothétique de 5,0 % des monnaies mentionnées ci-dessus aurait eu l'incidence contraire pour les deux exercices.

Pour les besoins de l'analyse ci-dessus, le risque de change ne comprend pas la conversion des comptes des filiales dans la monnaie de présentation de la Société. Pour les filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas la monnaie de présentation (dollar américain) de la Société, ce risque aurait eu une incidence sur les autres éléments du résultat global.

Risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie et à la juste valeur

La Société est exposée au risque de taux d'intérêt en raison principalement de ses facilités de crédit, de sa dette à long terme et de sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie. Les éléments à taux variable exposent la Société au risque de taux d'intérêt lié aux flux de trésorerie, et les éléments portant intérêt à taux fixes exposent la Société au risque de taux d'intérêt lié à la juste valeur. La plus grande partie de la dette à long terme et des facilités de crédit de la Société porte intérêt, et sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie rapportent des intérêts à des taux variables. Une variation hypothétique de 0,5 % des taux d'intérêt n'aurait pas une incidence significative sur le résultat net ou sur les flux de trésorerie de la Société.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend du risque qu'une perte inattendue survienne si un client ou une contrepartie à un instrument financier manque à ses obligations contractuelles. Ce risque est principalement lié aux créances d'exploitation de la Société.

Le risque de crédit de la Société associé à ses créances d'exploitation est concentré. Au 28 février 2026, trois clients (quatre clients en 2025) représentaient plus de 5 % chacun des créances d'exploitation, dont un en représentait 17,0 % (15,8 % en 2025), alors que les dix principaux clients de la Société représentaient 60,6 % (52,8 % en 2025) des créances d'exploitation. De plus, un client représentait 12,3 % (13,6 % en 2025) du chiffre d'affaires de la Société.

Pour réduire son risque de crédit, la Société évalue continuellement la solvabilité de ses clients et applique des procédures d'évaluation spécifiques à l'égard de tous ses nouveaux clients. L'évaluation comprend l'analyse par échéance des créances d'exploitation, ainsi que l'analyse des profils historiques de paiement, de la solvabilité des clients et des tendances économiques du moment. Chaque client se voit attribuer une limite de crédit spécifique qui est révisée périodiquement. Pour certaines créances clients, la Société peut obtenir des sûretés sous la forme d'assurance-crédit à laquelle elle peut avoir recours si la contrepartie est en situation de défaut aux termes de l'entente.



Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée selon IFRS 9, qui consiste à évaluer les pertes de crédit attendues au moyen d'une correction de valeur pour pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Les taux des pertes de crédit attendues sont estimés à la lumière des pertes de crédit subies par la Société au cours de l'exercice précédant la clôture de la période. Les taux de pertes passées sont alors ajustés en fonction des informations actuelles et prospectives sur les facteurs macroéconomiques ayant des répercussions sur les clients de la Société.

La correction de valeur pour pertes attendues pour la durée de vie applicable aux créances clients a été établie comme suit :

Au 28 février 2026					
	Courant	En souffrance depuis plus de 30 jours	En souffrance depuis 31 à 90 jours	En souffrance depuis plus de 90 jours	Total
Taux des pertes attendues	0,000 %	0,000 %	0,000 %	4,011 %	
Valeur comptable brute	40 347	5 107	8 372	15 482	69 308
Correction de valeur pour pertes	-	-	-	621	621

Au 28 février 2025					
	Courant	En souffrance depuis plus de 30 jours	En souffrance depuis 31 à 90 jours	En souffrance depuis plus de 90 jours	Total
Taux des pertes attendues	0,003 %	0,009 %	0,004 %	11,533 %	
Valeur comptable brute	34 505	10 866	5 313	3 286	53 970
Correction de valeur pour pertes	1	1	-	379	381

En raison de ses instruments financiers dérivés, de sa trésorerie et de ses équivalents de trésorerie ainsi que de ses placements à court terme, la Société est également exposée à un risque de crédit qu'elle gère en faisant affaire avec des institutions financières très bien notées. Le risque de crédit principal de la Société est limité à la valeur comptable des créances clients et des profits sur les actifs dérivés.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que la Société ne soit pas en mesure de satisfaire à ses obligations financières à leur échéance. La Société gère ce risque en exerçant une surveillance continue de ses besoins de trésorerie futurs. Les entités en exploitation effectuent les prévisions de flux de trésorerie, lesquelles sont ensuite totalisées par la division des finances de la Société. La Société a pour politique de maintenir une trésorerie et des équivalents de trésorerie suffisants et de disposer de facilités de crédit afin de satisfaire aux exigences opérationnelles actuelles et futures.



Les tableaux qui suivent présentent les passifs financiers classés par type et par échéance contractuelle des paiements selon les modalités contractuelles en vigueur aux dates indiquées :

Au 28 février 2026						
	Valeur comptable \$	Moins de 1 an \$	De 1 à 3 ans \$	De 4 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Dettes à long terme	18 225	3 737	3 160	2 345	12 720	21 962
Obligations locatives à long terme	5 560	1 725	2 544	1 162	455	5 886
Dettes d'exploitation et charges à payer	85 094	85 094	-	-	-	85 094
Acomptes de clients	25 795	20 068	3 087	2 640	-	25 795
Passifs dérivés	130	130	-	-	-	130

Au 28 février 2025						
	Valeur comptable \$	Moins de 1 an \$	De 1 à 3 ans \$	De 4 à 5 ans \$	Plus de 5 ans \$	Total \$
Dettes à long terme	16 203	2 096	3 301	2 275	10 628	18 300
Obligations locatives à long terme	6 164	1 594	2 827	1 339	836	6 596
Dettes d'exploitation et charges à payer	78 776	78 776	-	-	-	78 776
Acomptes de clients	26 214	22 338	1 597	2 279	-	26 214
Passifs dérivés	480	480	-	-	-	480

27. Juste valeur des instruments financiers

Les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

- Niveau 1 – prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – données autres que les prix cotés sur les marchés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix), soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix);
- Niveau 3 – données non observables, comme des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données observables de marché. Le niveau de la hiérarchie des justes valeurs au sein duquel doit être classée en totalité l'évaluation de la juste valeur doit être déterminé d'après le niveau de données le plus bas qui sera significatif pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité.



La juste valeur des actifs et des passifs financiers aux états consolidés de la situation financière s'établit comme suit :

Au 28 février 2026				
(en milliers)	Total \$	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$
Classement à l'état de la situation financière et nature				
Actifs				
Actifs dérivés	59	-	59	-
Passifs				
Passifs dérivés	130	-	130	-

Au 28 février 2025				
(en milliers)	Total \$	Niveau 1 \$	Niveau 2 \$	Niveau 3 \$
Classement à l'état de la situation financière et nature				
Actifs				
Actifs dérivés	24	-	24	-
Passifs				
Passifs dérivés	480	-	480	-

Les évaluations de la juste valeur des actifs et des passifs dérivés de la Société sont classées au niveau 2, car elles sont établies au moyen des prix cotés sur le marché ou d'estimations fondées sur des données observables comme les taux d'intérêt, les courbes de rendement et les cours du change au comptant et futurs. La valeur comptable des instruments financiers de la Société correspond approximativement à leur juste valeur, sauf indication contraire.

28. Gestion du capital

La stratégie de gestion du capital de la Société est conçue de manière à maintenir des liquidités afin de permettre à la Société de réaliser son plan de croissance interne, d'effectuer des acquisitions sélectives et d'offrir à ses actionnaires un bon rendement sur leurs placements tout en adoptant une approche prudente en matière de levier financier.

La stratégie financière de la Société est conçue pour atteindre les objectifs susmentionnés et prendre des mesures en fonction de l'évolution de la conjoncture économique et des caractéristiques des risques des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure du capital, la Société peut émettre ou racheter des actions, contracter ou rembourser des dettes, modifier le montant des dividendes versés aux actionnaires ou entreprendre toute autre activité qu'elle considère comme appropriée dans les circonstances.



La Société s'appuie sur le ratio total des emprunts/capitaux propres pour assurer le suivi de son capital. Le total des emprunts se compose de toutes les dettes portant intérêt, et les capitaux propres sont définis comme le total des capitaux propres.

Le ratio total des emprunts/capitaux propres s'établissait comme suit aux dates suivantes :

	Aux	
	28 février 2026	28 février 2025
<i>(en milliers)</i>		
Dettes bancaires	11 862	2 508
Partie à court terme des obligations locatives à long terme	1 592	1 437
Partie à court terme de la dette à long terme	3 737	2 096
Obligations locatives à long terme	3 968	4 727
Dettes à long terme	14 488	14 107
Total des emprunts	35 647	24 875
Capitaux propres	182 107	98 738
Ratio total des emprunts/capitaux propres	19,6 %	25,2 %

L'objectif de la Société consiste à gérer de façon prudente le ratio total des emprunts/capitaux propres et à maintenir une capacité de financement pour des occasions d'affaires potentielles.

La stratégie et les objectifs financiers de la Société mentionnés précédemment n'ont pas changé par rapport à la dernière période de présentation de l'information financière. Ces objectifs et stratégies font l'objet d'une révision annuelle ou plus fréquente, si nécessaire.

Au 28 février 2026, la Société respectait ses ratios financiers.

29. Ajustements visant à rapprocher le résultat net et les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation

	Exercices clos les	
	28 février 2026	28 février 2025
<i>(en milliers)</i>	\$	\$
Amortissement des immobilisations corporelles	6 899	6 864
Amortissement des immobilisations incorporelles	2 276	2 133
Amortissement des coûts de financement	-	-
Impôt différé	(24 067)	(20 164)
Profit (perte) sur la cession d'immobilisations corporelles	26	42
Variation nette des provisions à long terme et des acomptes de clients	1 709	69 782
Variation nette des actifs dérivés et des passifs dérivés	(437)	568
Variation nette des autres passifs	139	928
	(13 455)	60 153

30. Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement

	Exercices clos les	
	28 février 2026	28 février 2025
(en milliers)	\$	\$
Créances d'exploitation	(9 198)	7 739
Stocks	(9 197)	(11 319)
Impôts sur le résultat recouvrables	158	490
Acomptes et charges payées d'avance	506	1 865
Dettes d'exploitation et charges à payer	4 955	28 774
Impôt sur le résultat à payer	(1 255)	2 507
Acomptes de clients	(3 292)	1 203
Provisions	(144 417)	2 564
	(161 740)	33 823

31. Rapprochement de la dette liée aux activités de financement

(en milliers)	Obligations locatives à long terme \$	Dette à long terme \$	Total \$
Solde au 29 février 2024	12 644	28 778	41 422
Transfert vers les passifs détenus en vue de la vente	(6 084)	(3 501)	(9 585)
Entrées de trésorerie	-	1 574	1 574
Sorties de trésorerie	(1 606)	(8 149)	(9 755)
Écarts de conversion	(176)	(141)	317
Autres variations hors trésorerie	1 386	(2 358)	(972)
Solde au 28 février 2025	6 164	16 203	22 367
Entrées de trésorerie	-	2 546	2 546
Sorties de trésorerie	(1 668)	(2 296)	(3 964)
Écarts de conversion	483	348	831
Autres variations hors trésorerie	581	1 424	2 005
Solde au 28 février 2026	5 560	18 225	23 785

Page laissée blanche intentionnellement

INFORMATION

POUR LES ACTIONNAIRES

SIÈGE SOCIAL

7007, chemin de la Côte-de-Liesse
Montréal (Québec)
Canada H4T 1G2

RELATIONS AVEC LES INVESTISSEURS

Imran Gibbons
Chef de la direction financière
Tél. : (514) 748-7743
Télec. : (514) 908-0108

AUDITEURS

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l

AGENT DE TRANSFERT

Compagnie Trust TSX

ACTIONS EN CIRCULATION AU 15 JUIN 2026

8 309 143 actions à droit de vote subalterne
13 276 492 actions à droit de vote multiple

INSCRIPTION BOURSIÈRE

Symbole : VLN
Cours de clôture le 15 juin 2026 : 16,00 \$ CA

ASSEMBLÉE ANNUELLE

L'assemblée annuelle des actionnaires de Velan se tiendra
le mardi 25 août 2026 à 16 h 30 (heure de l'Est).
L'assemblée sera tenue virtuellement et webdiffusée en direct.
<https://velan.com/fr/rapports-financiers-et-documentation/>



Siège social

7007, chemin de la Côte-de-Liesse

Montréal (Québec)

Canada H4T 1G2

www.velan.com